

MARS 2011



# MERKUR

DE L'ÉTATZBUERGER MERKUR  
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

[www.cc.lu](http://www.cc.lu)

1



## Recherche, développement & innovation: 10 mesures pour augmenter la compétitivité du Luxembourg



■ **INTERNATIONAL**  
Le Forum de l'entreprise souffle ses 5 bougies au salon Contact



■ **EVENEMENT**  
Conférence sur la transmission d'entreprise familiale



■ **ECONOMIE**  
Journées de l'Economie 2011

**Exclusivité BCEE**

# RETURN ON INVEST!

Exclusivité pour voyageurs d'affaires : gagnez 1,5 Mile de prime par euro dépensé avec la carte, et remplissez votre compte de Miles plus rapidement!



## NOUVEAU A LA BCEE : MASTERCARD BUSINESS MILES & MORE LUXAIR

- réservée aux voyageurs d'affaires
- 1,5 Mile de prime par euro dépensé avec la carte
- 10 000 Miles de prime comme bonus de bienvenue
- davantage de Miles de prime sur les vols Luxair\* et auprès des autres partenaires Miles & More : sur présentation de la carte de membre Miles & More et grâce au paiement par la carte de crédit
- services d'assurance exclusifs
- et bien plus encore\*\*

**Souscrivez dès maintenant et bénéficiez  
d'avantages attrayants!**

Infos sur [www.miles.lu](http://www.miles.lu),  
souscription dans votre agence BCEE

**Décision rapide récompensée : 250 € de  
remise sur votre prochain vol Luxair\***



**SPUERKEESS**

**Äert Liewen. Är Bank.**

# L'innovation, un vecteur essentiel de la compétitivité

Les 15 et 16 février 2011 quelque 300 acteurs du monde politique et économique s'étaient donné rendez-vous à la Chambre de Commerce aux «Journées de l'Economie» pour discuter des moyens à mettre en œuvre pour soutenir la compétitivité des entreprises de la Grande Région. Une étude de PwC sur la compétitivité des entreprises en Lorraine, Wallonie, Sarre et au Luxembourg, présentée à cette occasion, a mis en exergue deux facteurs clés pour le développement des PME: l'exportation et l'innovation.

Le Luxembourg s'emploie depuis plusieurs années à asseoir sa croissance économique et son développement durable sur l'innovation et aligne ainsi sa stratégie de développement sur celle de nombreux autres pays industrialisés, qui face à une concurrence de plus en plus acharnée des pays émergents sur les coûts salariaux, cherchent leur salut dans le développement de nouvelles technologies et de produits et services à très haute valeur ajoutée. Vu que l'avantage historique dont dispose encore le Luxembourg en matière de compétitivité grâce à des coûts indirects salariaux (contribution de sécurité sociale) restés relativement faibles, ne compensent plus que partiellement des coûts salariaux directs élevés, les entreprises sont amenées à développer des activités innovantes pour rester compétitives et contribuer de cette manière au maintien du niveau et de la qualité de vie.

Si l'innovation ne peut être décrétée, elle peut et doit être organisée en prenant les mesures et en mettant à disposition les structures nécessaires à son déploiement: clarification du rôle des acteurs publics de la RDI, définition de projets prioritaires en matière de soutien aux PME, mise en place de pôles de compétence nationaux et régionaux (y compris les clusters), augmentation de la participation des entreprises luxembourgeoises aux programmes de recherche européens, maximisation de la valorisation des résultats de recherche, développement des niches de compétences, facilitation de l'accès au capital-risque, valorisation du capital humain et formation de collaborateurs hautement qualifiés, simplification des charges administratives... Bref, le Luxembourg devra soutenir l'innovation s'il prétend vouloir s'approcher de l'objectif affiché dans la stratégie «Europe 2020» – qui fait suite à la stratégie dite «de Lisbonne» – de «porter

à 3 % du PIB le niveau cumulé des investissements publics et privés dans la recherche et le développement». A l'heure actuelle et malgré les efforts des pouvoirs publics et privés, les dépenses totales intérieures de R&D ne représentent que 1,68 % du PIB luxembourgeois, la moyenne de l'Europe des 27 se situant à 2,01 % du PIB.

Parfaitement consciente de l'importance de l'innovation pour le développement économique du pays, la Chambre de Commerce a récemment consacré son bulletin économique «Actualité et tendances» à la promotion de la RDI et à la valorisation des résultats de recherche. Une enquête menée expressément dans le cadre de cette publication a permis à la Chambre de Commerce d'identifier des pistes et des leviers potentiels pour améliorer l'état de la recherche et de l'innovation au Luxembourg en général et renforcer les retombés de la RDI pour l'économie nationale en particulier. L'analyse de la situation actuelle a finalement permis de dégager 10 recommandations pour faire du Luxembourg un futur champion de la recherche et de l'innovation.

Ces dix recommandations proposées par la Chambre de Commerce sont détaillées dans le dossier du Merkur de ce mois et ont pour vocation de susciter la discussion avec les différents partenaires et acteurs de la RDI au Luxembourg, en vue d'opérer un ajustement, voire une dynamisation de la politique d'innovation nationale, afin que les nombreuses initiatives récentes engagées par les autorités publiques en matière de promotion de la RDI puissent pleinement porter leurs fruits avec comme critère principal celui de l'efficacité et de la transformation de la recherche en innovations commercialisables.



**DOSSIER**

**4 Recherche-développement & innovation: Bulletin Actualité & tendances n° 9: 10 mesures pour augmenter le potentiel de croissance du Luxembourg**

**FLASH**

**16 SPECIAL «Logistics management Forum 2011» – 10 et 11 février 2011**

**DOSSIER**

**4** 10 mesures pour augmenter le potentiel de croissance du Luxembourg

**FLASH**

**14** Visite de S.E. Ján Kuderjavý, ambassadeur de la République slovaque  
**14** L'ILERI en visite à la Chambre de Commerce  
**15** Coopération entre les Chambres de Commerce européennes  
**15** Visite de S.E. Inonge Mbikusita-Lewanika, ambassadeur de Zambie  
**16** SPECIAL «Logistics management Forum 2011» – 10 et 11 février 2011

**INTERNATIONAL**

**20** Semaine Commerciale à Shanghai: bilan et perspectives  
**20** Calendrier avril – juin 2011  
**21** Le Nouvel An chinois sous le signe du follow-up des missions économiques  
**22** Le village des start-ups pour promouvoir l'innovation  
**23** 8 start-ups innovantes partagent leurs impressions  
**28** Salon International des Gourmets à Madrid  
**28** Innovating Portugal  
**29** Official Mission to Japan and South Korea to be confirmed  
**30** Visite d'Etat en Norvège  
**30** Présence luxembourgeoise au salon Project Lebanon 2011 à Beyrouth  
**31** Luxembourg presence at The Big 5 Show in Dubai

**32** Le Forum de l'Entreprise souffle ses 5 bougies au salon Contact  
**33** Témoignages de participants conquis ...  
**35** Sajam Tehnike – Le salon international des réalisations techniques et technologiques à Belgrade  
**36** b2fair s'invite au Sistep – Midest Maroc  
**37** BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires  
**39** Textes européens publiés du 11 janvier 2011 au 24 février 2011

**FORMATION**

**40** Remise des certificats de réussite du programme de formation «LSC Entrepreneurship»  
**41** Premier workshop patrons-formateurs et tuteurs  
**42** Interview with Pavel Grachev, student of the Master  
**43** Mécanicien d'avion  
**44** 244 contacts pour mieux connaître l'offre de formation  
**45** Deux publications sur les pratiques de formation des entreprises  
**46** Goodyear engage huit apprentis qui ont terminé avec succès leur apprentissage  
**46** Valoriser les seniors au sein des entreprises luxembourgeoises  
**48** Un nouvel outil pour promouvoir l'esprit d'entreprise  
**48** Capitalisation de connaissances et amélioration des cahiers des charges IT  
**49** Programme de formation avril – mai 2011

**INNOVATION**

**50** Le Fonds National de la Recherche et Luxinnovation renforcent leur coopération et présentent leur première brochure commune sur les financements de partenariats public-privé  
**51** Conférence sur la transmission d'entreprise familiale  
**52** Avec le mentorat, exit la solitude Homesystem: la maison du futur au présent  
**54** Formation 1,2,3 GO: «Concevoir son projet entrepreneurial et rédiger un plan d'affaires convaincant»  
**56** Présentation officielle des «myenergy days»  
**58** 2<sup>e</sup> sommet européen sur l'Internet du futur  
**58** Les 11 ambassadrices reçoivent leur certificat européen de l'entrepreneuriat

**ECONOMIE**

**60** Le Luxembourg dans la Grande Région: compétitivité et croissance économique  
**62** Le Luxembourg accentue sa participation à l'international  
**64** Prudence et incertitude toujours de mise  
**66** Finance islamique: défis et opportunités  
**67** The Travel & Tourism Competitiveness Report 2011  
**68** La logistique au Luxembourg, un multiplicateur de valeur ajoutée?  
**70** Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise



## INNOVATION

- 50** Le Fonds National de la Recherche et Luxinnovation renforcent leur coopération et présentent leur première brochure commune sur les financements de partenariats public-privé



## ECONOMIE

- 68** La logistique au Luxembourg, un multiplicateur de valeur ajoutée?



## LEGISLATION/AVIS

- 75** Législation anti-blanchiment: obligations professionnelles, autorités concernées et typologies de blanchiment au Luxembourg

### LEGISLATION & AVIS

- 74** Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce
- 75** Législation anti-blanchiment: obligations professionnelles, autorités concernées et typologies de blanchiment au Luxembourg
- 76** 6<sup>e</sup> Journée des Juristes européens à Luxembourg
- 76** Déclaration de travailleurs handicapés ou à capacité réduite
- 77** Nouvelle édition du Tableau: «Veille européenne en matière législative»
- 78** Le secteur public européen dans le respect des droits d'auteur
- 79** Le droit des sociétés évolue, ne le laissez pas évoluer sans vous!
- 79** Le salarié face au patrimoine intellectuel de l'entreprise

### FEDERATIONS/UDEL

- 82** L'UDEL salue deux initiatives européennes en faveur du Marché Intérieur
- 82** Sur la voie de la simplification administrative
- 83** Faire reconnaître la qualité au Luxembourg
- 84** Jean Schintgen tire sa révérence
- 84** Le retour de la FLLAM ...

### INFO ENTREPRISES

- 86** ArcelorMittal annonce ses résultats pour l'année 2010
- 86** Croissance et profitabilité confirmées pour AXA au Luxembourg
- 86** En bref
- 87** Brasserie Nationale: une forte progression sur un marché en voie

de stabilisation

- 88** Tout un programme d'ateliers au service de l'entrepreneur
- 89** Marketing AWARD Trier-Luxembourg 2011: Kreative Unternehmen gesucht!
- 89** Grand Prix paperJam 2011: l'originalité et l'inventivité à l'honneur
- 90** Ernst & Young lance le «Alternative Investment Funds Club»
- 92** LuxairGroup reçoit le label de qualité SuperDrecksKëscht fir Betriber
- 92** PwC met à l'honneur la fidélité et la loyauté de ses collaborateurs

### BOURSE

94

### LES 100 VISAGES DE LA CDC

96

#### Editeur:

Chambre de Commerce  
du Grand-Duché de Luxembourg  
7, rue Alcide de Gasperi  
L-2981 Luxembourg  
Tél.: 42 39 39-1  
Fax: 43 83 26  
E-mail: merkur@cc.lu  
homepage: www.cc.lu

#### Paraît 10 fois par an

Tirage: 35.000 exemplaires  
Reproduction autorisée  
avec mention de la source.

#### Copie à l'éditeur

#### Rédaction:

Patrick Ernzer, rédacteur en chef  
Marie-Hélène Trouilleux  
Violaine Mathurin, Corinne Briault

#### Mise en page et impression:

Imprimerie Centrale S.A.

#### Conception graphique:

rose de claire, design.

#### Couverture:

lola

#### Crédit photographique:

MEV Verlag, EU, SIP,  
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

#### Publicité:

Imprimerie Centrale  
Service Régie, Bureaux:  
15, rue du Commerce  
L-1351 Luxembourg  
Tél.: (+352) 40 36 10-1  
Fax: (+352) 40 36 10-228  
E-mail: regie@ic.lu  
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



La recherche et l'innovation seront au cœur de la nouvelle Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation à Belval/Ouest. C'est l'un des projets-phares des investissements que l'Etat réalise sur le site de la friche industrielle de Belval-Ouest. Le programme de la Cité des Sciences prévoit des espaces réservés à l'enseignement supérieur, les centres de recherche, les start-ups, les logements pour étudiants et chercheurs, la vie culturelle et les loisirs, l'enseignement secondaire, le sport et un parking. La Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication de l'Université du Luxembourg sera intégrée dans la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation

---

## Recherche-développement & innovation: Bulletin Actualité & tendances n° 9

---

### 10 mesures pour augmenter le potentiel de croissance du Luxembourg

Le développement de l'économie luxembourgeoise requiert la création de valeur ajoutée et de substance économique et industrielle, à parachever par un apport technologique et des ressources humaines hautement qualifiées, phénomènes qui sont à la base d'une dynamique qui s'auto-entretient. Or une telle spirale vertueuse ne peut produire ses pleins effets qu'en présence d'un système efficient de soutien à la recherche-développement et à l'innovation (RDI) qui favorise la valorisation des résultats de la recherche. Dans son neuvième bulletin économique «Actualité & tendances», dont sont ici reproduits quelques extraits, la Chambre de Commerce commente et illustre le rôle fondamental que joue la RDI pour maintenir et assurer, à l'avenir, le bien-être de notre société dans un monde de plus en plus concurrentiel et globalisé.

**C**onscient de l'effet positif à moyen et à long terme des investissements en matière de R&D sur le développement économique et la compétitivité du Luxembourg, le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, a rappelé, lors de l'édition 2011 des Journées

de l'Economie, l'importance de valoriser les résultats issus de la recherche.

#### ■ Cadre historique et structurel de la RDI au Luxembourg

Depuis le 7 août 1999, et pour la première fois de son histoire, le Luxembourg dispose d'un ministère dédié à la

recherche. La politique publique d'innovation et de recherche est en effet relativement récente au Grand-Duché; la première en la matière a été lancée en 1981 avec l'affectation d'un crédit important au budget du ministère de l'Economie en vue de cofinancer la réalisation de projets de R&D d'entreprises privées.

Le soutien aux travaux de recherche dans le secteur public a été engagé par la loi-cadre de la recherche du 9 mars 1987<sup>1</sup>. Le Luxembourg a alors emboîté le pas de l'Union européenne (UE) en matière de RDI.

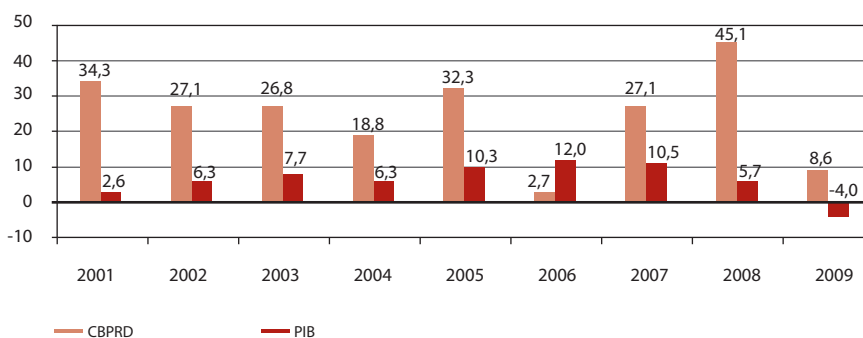
De par ses spécificités structurelles, le Luxembourg se différencie toutefois des autres pays européens. Sa taille, son histoire industrielle, la prévalence des services dans son appareil de production ainsi que la présence, sur son territoire, d'un grand nombre de filiales d'entreprises multinationales impactent sans aucun doute les activités de RDI et leur développement.

Outre la création d'un cadre structurel propice, les efforts des différents acteurs en matière de financement de la R&D au Luxembourg se sont également fortement accrus, suite notamment à la stratégie de Lisbonne.

En effet, lors du Conseil européen réuni à Lisbonne en mars 2000, les quinze Etats membres de l'époque ont lancé la stratégie dite «de Lisbonne» visant à faire de l'UE «l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde [...]» en fixant notamment comme objectif d'atteindre 3 % du PIB en termes de dépenses de R&D et d'innovation au sein de l'UE à l'horizon 2010, avec une contribution finale de deux tiers des dépenses de R&D provenant du secteur privé. La stratégie «Europe 2020», commune aux 27 Etats membres et qui fait suite à une stratégie de Lisbonne qui n'a pas porté tous les fruits escomptés, vise l'amélioration «des conditions de la recherche et développement (R&D), afin en particulier de porter à 3 % du PIB le niveau cumulé des investissements publics et privés [...]».

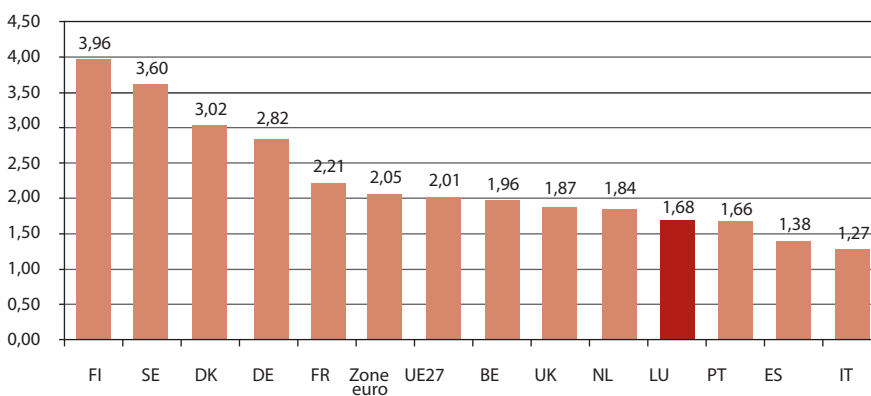
Conscient de l'effet positif à moyen et à long terme des investissements en matière de R&D sur le développement économique et la compétitivité, les efforts des différents acteurs en matière de financement de la R&D se sont fortement accrus au fil des années. S'élevant à 0,13 % du PIB en 2000, les crédits budgétaires publics de R&D (CBPRD) atteignent 0,68 % du PIB

**Graphique 1: Evolutions des crédits budgétaires publics de R&D (CBPRD) et du PIB, variations annuelles nominales, 2001-2009**



Sources: STATEC, Comptes nationaux (pour le PIB en valeur); Eurostat (pour les CBPRD)

**Graphique 2: Evolutions des crédits budgétaires publics de R&D (CBPRD) et du PIB, variations annuelles nominales, 2001-2009**



Sources: Eurostat  
Remarque: Les abréviations sont les suivantes – UE27 pour l'Europe des 27, BE pour la Belgique, DK pour le Danemark, DE pour l'Allemagne, ES pour l'Espagne, FR pour la France, IT pour l'Italie, LU pour le Luxembourg, NL pour les Pays-Bas, PT pour le Portugal, FI pour la Finlande, SE pour la Suède et UK pour le Royaume-Uni

en 2010<sup>2</sup>. Les CBPRD augmentent, en outre et en règle générale, au cours de la période 2001-2009, plus rapidement que la croissance économique, telle que traduite par la variation interannuelle du PIB en valeur nominale, ce qui illustre leur évolution dynamique au fil des années.

Malgré les efforts des pouvoirs publics, à travers l'exécution des CBPRD, et privés, grâce aux investissements opérés dans les entreprises, les dépenses totales intérieures de R&D (DIRD) ne représentent que 1,68 % du PIB luxembourgeois, la moyenne de l'Europe des 27 (UE27) s'élevant

à 2,01 % du PIB<sup>3</sup>. Ainsi, l'atteinte des objectifs «Europe 2020» suppose un investissement quantitatif accru.

Dans son neuvième bulletin économique «Actualité & tendances»<sup>4</sup>, qui a fait l'objet d'une présentation au public le 1<sup>er</sup> février 2011, la Chambre de Commerce commente et illustre le rôle fondamental que jouent la recherche-développement et l'innovation pour maintenir et assurer, à l'avenir, le bien-être de notre société dans un monde de plus en plus concurrentiel et globalisé. La Chambre de Commerce a associé, d'une part, les acteurs publics et, d'autre part, les acteurs privés de la recherche et

<sup>1</sup> Loi du 9 mars 1987 ayant pour objet: 1. l'organisation de la recherche et du développement technologique dans le secteur public; 2. Le transfert de technologie et la coopération scientifique et technique entre les entreprises et le secteur public (Mémorial A 1987, n° 13, p. 163)

<sup>2</sup> Source: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

<sup>3</sup> Source: Eurostat

<sup>4</sup> «Comment faire de la recherche, de l'innovation et de leur valorisation, un vecteur essentiel pour la compétitivité du Luxembourg? Enquête, état des lieux et propositions»



de l'innovation au Luxembourg grâce à une enquête dont les questions avaient trait à la gouvernance et aux éléments susceptibles d'améliorer le système de recherche en général<sup>5</sup>.

S'inspirant largement du dépouillement des questionnaires, la Chambre de Commerce propose, à travers ce bulletin économique, dix recommandations pour augmenter la compétitivité du Luxembourg par la recherche et l'innovation, qui sont résumées brièvement ci-après et qui sont commentées *in extenso* dans l'A&T.

## ■ Principales recommandations de la Chambre de Commerce

### 1. Clarifier le rôle des acteurs publics de la RDI en vue d'une gouvernance optimisée

La gouvernance des acteurs luxembourgeois de la recherche et de l'innovation pourrait encore être optimisée. Ce constat, déjà mentionné dans l'étude-évaluation du système luxembourgeois de la recherche et de l'innovation, dont le Gouvernement avait chargé l'OCDE en 2007, reste d'actualité, et se trouve notamment relayé par certains acteurs publics et privés interrogés par le biais

du questionnaire. L'examen de la structure de la recherche publique montre la coexistence de plusieurs entités indépendantes de par leur statut, mais interdépendantes de par certaines de leurs missions et activités. Le système d'innovation luxembourgeois ne peut être pleinement efficace que si le rôle des acteurs est clairement défini et que ces derniers se voient attribuer des missions non redondantes.

Les contrats de performances signés entre les acteurs publics et le Gouvernement constituent une avancée, lesdits contrats permettant de clarifier quelque peu les missions respectives des différents acteurs. Des priorités dans les missions des acteurs doivent également être établies, et ce notamment grâce à la 2<sup>e</sup> génération des contrats de performance lancée dès 2010.

Afin de renforcer la recherche publique au Luxembourg, la Chambre de Commerce recommande une meilleure interactivité et une spécialisation accrue des principaux acteurs du secteur public afin d'éviter des conflits, notamment pour des raisons budgétaires. Alors qu'une concurrence entre les acteurs publics en termes de résultats apparaît

comme saine, celle-ci ne doit pas avoir lieu en ce qui concerne les inputs, à savoir les moyens budgétaires.

### 2. Accroître l'efficacité du soutien public à la RDI en définissant des projets prioritaires

En raison de ses caractéristiques structurelles, le Luxembourg ne peut viser l'excellence dans tous les domaines. Il s'agit ainsi de choisir et de cibler un nombre optimal de projets prioritaires de pointe, présentant un potentiel important en termes de retombées économiques et sociales pour le pays et contribuant au rayonnement scientifique international du Luxembourg, en vue d'y concentrer des moyens de financement importants et, ainsi, de permettre d'instaurer rapidement des niches de compétences et des niches sectorielles, qui viendront compléter les niches de souveraineté. Au sein des segments précis ainsi choisis, des projets entre partenaires publics et privés doivent être entrepris. Il ne s'agit pas de faire de la recherche appliquée et fondamentale dans un nombre de domaines trop disparates et non-interconnectés.

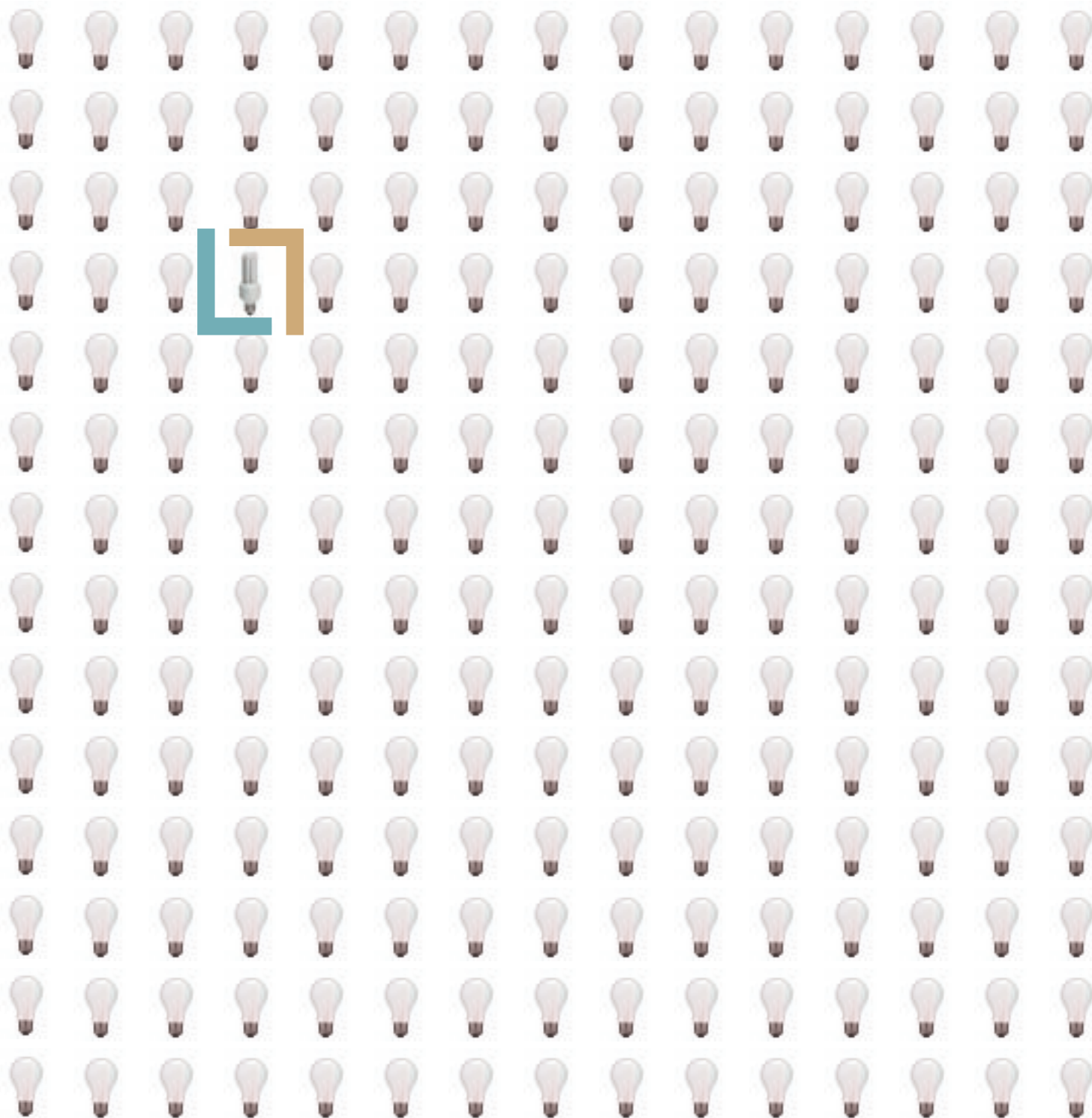
La Chambre de Commerce estime au contraire que les objectifs prioritaires définis doivent être en concordance avec les besoins des entreprises. Des projets prioritaires déterminés doivent être en ligne également avec les domaines prioritaires définis par le Gouvernement et notamment cités dans la note du ministre de l'Economie et du Commerce extérieur<sup>6</sup>, «Propositions d'ordre général du ministre de l'Economie et du Commerce extérieur pour l'amélioration de la compétitivité nationale en vue du Comité de coordination tripartite», à savoir la biomédecine, l'énergie, les écotecnologies, la logistique et les technologies de l'information et de la communication.

Pour choisir les projets prioritaires, les utilisateurs, les décideurs et les chercheurs doivent se réunir autour de la table. La sélection de ceux-ci ne doit pas être faite de manière aléatoire, mais être fondée sur des données économiques et statistiques fiables, ainsi que sur

<sup>5</sup> Concernant la représentativité des résultats, la Chambre de Commerce ne prétend aucunement à l'exhaustivité de son enquête. Des entreprises et institutions jouant un rôle important dans le domaine de la recherche et de l'innovation ont été retenues dans l'échantillon des organismes destinataires du questionnaire (10 acteurs publics et 18 acteurs privés). La quasi-totalité des acteurs publics de la recherche au Luxembourg choisis ont pu être consultés, grâce au questionnaire soumis ou lors de rencontres, individuelles ou collectives et 10 acteurs privés actifs en matière de RDI ont transmis leurs commentaires au Département Economique

<sup>6</sup> Dans le cadre de la Tripartite 2010, le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, a publié ses «Propositions d'ordre général du ministre de l'Economie et du Commerce extérieur pour l'amélioration de la compétitivité nationale en vue du Comité de coordination tripartite»





## La recherche au Luxembourg. Pour vous. Pour votre vie quotidienne.

La recherche nous offre de la qualité de vie. C'est pour cela que le **Fonds National de la Recherche (FNR)** soutient la promotion de la science dans la société. Et c'est aussi pour cela que le FNR finance des projets de recherche au niveau national et international. Pour vous. Pour votre vie quotidienne.

Informez-vous en détail sur [www.fnr.lu](http://www.fnr.lu)



INVESTIGATING FUTURE CHALLENGES

l'évolution des cycles économiques et des mouvements de l'économie mondiale. La recherche, qu'elle soit appliquée ou fondamentale, a en effet un objectif primordial: rendre l'économie luxembourgeoise plus compétitive et diversifiée. Les activités de RDI doivent, pour leur part, être également compétitives, ces dernières étant en concurrence avec celles menées au sein des pays étrangers.

La diversification optimale de l'économie luxembourgeoise doit toutefois être recherchée, afin d'éviter toute dépendance d'un nombre trop limité de secteurs, rendant l'économie luxembourgeoise trop vulnérable aux chocs exogènes et/ou sectoriels. La Chambre de Commerce recommande que 80 % des fonds publics soient dédiés aux domaines politiques prioritaires tels que définis par le Gouvernement et 20 % des budgets soient utilisés pour exploiter de manière opportuniste des projets ayant un fort potentiel, mais n'appartenant pas à ces domaines prioritaires.

### 3. Inciter les PME et les entreprises des services à exploiter tout leur potentiel en matière d'activités de RDI

Afin de rendre les entreprises implantées sur le sol luxembourgeois plus innovantes et plus performantes, la Chambre de Commerce préconise d'aller sur le terrain à la rencontre **des petites et moyennes entreprises (PME)** et de leurs attentes. Cette demande émane des PME elles-mêmes interrogées qui estiment que la philosophie des nouvelles aides, proposées par la loi du 5 juin 2009, est bonne mais, qu'actuellement, seules les entreprises disposant d'importants centres de recherche et d'un personnel affecté au montage des dossiers, bénéficient effectivement des aides de l'Etat.

Il conviendra de sensibiliser et d'accompagner, étape par étape, les PME afin de développer avec elles des stratégies d'innovation, notamment en mettant en œuvre des aides à l'innovation opérationnelles (recherche de nouveaux créneaux, nouvelles approches commerciales, nouveaux produits, nouveaux services, etc.). Pour atteindre cet objectif, il est essentiel que l'implémentation de ces nouvelles aides se fasse de manière simple, non bureaucratique et rapide, en prenant dûment en compte les prémisses de la simplification administrative.



Certaines PME interrogées estiment que la philosophie des aides proposées par la loi du 5 juin 2009 est bonne, mais qu'actuellement certains obstacles dans l'obtention de ces aides sont encore rencontrés.

Elles soulignent que, bien qu'elles soient informées des aides qui existent, les PME ne savent pas nécessairement quelles sont les aides auxquelles elles pourraient, le cas échéant, prétendre.

De plus, le dossier devant être construit pour demander une aide est relativement conséquent et nécessite du temps et des connaissances techniques importantes. Par manque de temps et de main-d'œuvre, les PME ne seront pas capables, dans certains cas, de monter ce type de dossier pour chacun de leurs projets d'envergure plus réduite, qui sont innovants voire novateurs pour l'entreprise mais pas révolutionnaires pour le marché. Il s'agit toutefois d'améliorations ou de développements de produits ou de procédés indispensables pour maintenir ou améliorer leur position par rapport à leurs concurrents, notamment

au sein de la Grande Région. Ces améliorations ont souvent pour source principale des demandes émanant spontanément des clients.

Afin que les entreprises qui souhaitent mettre en œuvre des projets RDI puissent bénéficier des aides en la matière, la Chambre de Commerce recommande de solliciter l'aide de Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, qui les accompagnera utilement dans leurs démarches et les orientera vers les aides appropriées.

Bien que la contribution exceptionnelle des entreprises de services, notamment celles de la finance ou des médias, aux performances de l'économie luxembourgeoise soit largement reconnue, leur rôle en tant qu'acteurs de l'innovation est moins souvent mis en avant. La plupart des initiatives publiques ciblent en effet principalement les secteurs manufacturiers. De nouveaux modes d'interaction, entre le secteur public et le secteur privé des services, ainsi que la mise en place de mesures



de financement et de soutien visant le secteur des services s'avèrent plus que jamais nécessaires.

#### **4. Réaliser des synergies au moyen de regroupement d'entreprises au sein de grappes ou de clusters, nationaux, régionaux ou internationaux**

Pour élargir le processus d'innovation à un plus grand nombre d'entreprises, il est nécessaire de soutenir les travaux des grappes technologiques et de stimuler la recherche collaborative dans de nouveaux créneaux technologiques.

Le Gouvernement luxembourgeois a déjà mis en exergue, dans son accord de coalition de 1999, la nécessité de stimuler des pôles de compétence technologiques à partir des ressources existantes. Cette volonté s'est traduite, en novembre 2001, dans la définition des priori-

tés d'action du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur, et ce par le programme «clusters».

Les activités de RDI dans les nouveaux créneaux technologiques pourraient attirer des entrepreneurs et des chercheurs étrangers, susceptibles d'implanter des activités nouvelles et innovantes. L'attractivité du Luxembourg en tant que terre d'accueil pour la R&D s'en trouverait naturellement renforcée. Pour ce faire, il est indispensable d'offrir aux entreprises étrangères, souhaitant investir et s'installer au Luxembourg, une visibilité accrue des opportunités et un accompagnement personnalisé.

La plupart des entreprises luxembourgeoises se tournent vers les marchés internationaux et nombreuses sont celles qui considèrent particulièrement la Grande Région comme leur «marché naturel», plutôt que le seul territoire du Grand-Duché de Luxembourg. Les pouvoirs publics doivent, par conséquent, tenir compte de cette réalité en favorisant le développement de clusters et de projets conjoints avec des entreprises et des organismes de recherche partenaires de la Grande Région.

#### **5. Accroître la participation des entreprises luxembourgeoises aux programmes de recherche européens**

À l'heure où la pression de la mondialisation renforce l'importance des partenariats et des collaborations, les taux de participation et de réussite des entreprises luxembourgeoises aux programmes européens de recherche-développement (7<sup>e</sup> PCRD<sup>7</sup>, EUREKA, ESA<sup>8</sup>,...) apparaissent relativement faibles.

Il convient d'y remédier par une diffusion encore plus importante des informations relatives à ces programmes et grâce à un soutien, notamment administratif et logistique, offert aux entreprises souhaitant participer auxdits programmes européens.

#### **6. Promouvoir les stratégies d'internationalisation et les coopérations avec l'étranger**

La participation de chercheurs, d'entreprises et d'autres organismes étrangers au système national de recherche,

ainsi que l'accès aux marchés étrangers pour les résultats de la recherche luxembourgeoise, sont également des facteurs essentiels pour le développement du système de recherche.

Ces objectifs pourront notamment être rencontrés grâce au développement de l'Université du Luxembourg, qui souhaite atteindre une excellence scientifique de niveau international dans certains domaines de recherche.

La Chambre de Commerce souhaite également encourager les entreprises et les acteurs de la recherche à participer aux missions économiques à l'étranger, celles-ci leur permettant d'aller à la rencontre d'éventuels partenaires et de débouchés pour les résultats de leur recherche.

#### **7. Maximiser la valorisation des résultats de la recherche afin d'accroître les retombées concrètes pour l'économie luxembourgeoise**

Les résultats des activités de RDI doivent être valorisés afin d'avoir un impact sur l'économie luxembourgeoise, au-delà de leur seule portée académique.

Malgré quelques initiatives isolées, un constat d'ensemble, mis également en évidence par le questionnaire, est que les innovations et nouveaux savoirs se transforment trop rarement en applications concrètes et/ou commercialisables. Le constat est d'autant plus flagrant en comparant la situation en Europe à celle prévalant aux États-Unis. Par conséquent, les résultats générés par la recherche constituent trop souvent une richesse sous-exploitée par le monde économique et social et, partant, un manque à gagner pour l'ensemble de la société.

Plusieurs problèmes subsistent actuellement et interfèrent dans la valorisation systématique des résultats:

- En premier lieu, le passage du monde de la recherche vers le marché reste difficile. Bien souvent en effet, les entreprises ne se contentent pas d'un prototype issu d'un projet de recherche. Il faut un produit ou service fini, prêt à être commercialisé ou utilisé, fiable et efficace. Il faut donc un facilitateur du trans-

<sup>7</sup> Programme-Cadre européen de Recherche et Développement

<sup>8</sup> Agence Spatiale européenne

fert entre le laboratoire et le bénéficiaire.

- En second lieu, le choix des résultats issus de la recherche qui seront valorisés reste difficile. Il faut identifier les résultats les plus prometteurs, évaluer leur valeur économique et les commercialiser au juste prix. Les processus et les objectifs doivent être clairement définis dès le départ.
- En troisième lieu, au-delà de l'identification des meilleurs résultats, se pose la question du transfert de ceux-ci. Plusieurs options existent à cet égard. Les résultats peuvent être vendus, des licences d'utilisation peuvent être accordées pour certains produits ou services ou une entreprise dite «start-up» peut être créée. Les démarches administratives à effectuer lors de l'établissement d'une entreprise demeurent toutefois trop lourdes et trop complexes au Luxembourg, au risque de constituer un coût trop onéreux pour les firmes, et partant, de devenir dissuasives. La Chambre de Commerce préconise que 10% du budget total engagé dans les activités de RDI soit dédié à la valorisation des résultats en découlant.

*Des conditions* bien déterminées se doivent d'être rencontrées pour une plus grande valorisation des résultats de la recherche:

- Accorder une attention accrue à la protection des résultats de la recherche
- Au vu des coûts de l'innovation et de la recherche, une entreprise ne disposant pas de moyens d'en limiter l'accès et l'utilisation par les firmes concurrentes peut être découragée d'investir dans des activités de cette nature. L'aptitude à protéger les innovations aura donc une influence importante sur les activités de RDI, et constitue, de fait, un enjeu majeur pour le développement économique dans le futur.

Le Luxembourg dispose d'un cadre attrayant dans le domaine de la protection de la propriété intellectuelle<sup>9</sup>, ce qui

doit encourager les entreprises luxembourgeoises à en profiter.

- Développer des projets de recherche scientifique en ligne avec les attentes des entreprises

Pour être efficaces, les politiques destinées à stimuler l'innovation doivent également tenir compte de l'évolution de l'économie mondiale et nationale, ainsi que des changements dans les processus d'innovation.

Il est indispensable que les projets de recherche scientifique concordent avec les attentes actuelles et futures des entrepreneurs du secteur privé, évitant ainsi les dérives d'une recherche trop académique, sans objectif concret de valorisation socio-économique subséquente des résultats. La Chambre de Commerce préconise que, sur base des «bonnes pratiques» des pays voisins, un pourcentage maximum de recherche fondamentale dans le total de la recherche publique soit défini.

Il conviendrait également d'encourager l'Université du Luxembourg à privilégier, dans la sélection de ses priorités de recherche, celles qui portent sur le moyen et le long terme, c'est-à-dire investir dans des programmes de recherche sur des technologies-clés génératrices de solutions dont auront besoin les entreprises dans les années à venir. Ses projets de recherche doivent également s'inspirer des domaines prioritaires définis par le Gouvernement.

- Développer et soutenir la collaboration entre les acteurs

Il faut avant tout promouvoir les activités de recherche et assurer la mise en relation des équipes de recherche avec le monde économique, social et institutionnel. La valorisation n'est pas l'affaire d'une personne, mais le défi d'une organisation. Or, un bon chercheur n'est pas forcément un bon entrepreneur, ni nécessairement un bon négociateur. La transformation d'une invention ou d'une idée en une innovation implique diverses activités complémentaires: essais, commercialisation et conception. Il s'agit d'un processus très interactif de collaboration entre divers acteurs, institutions

et usagers, de plus en plus nombreux, voire fragmentés.

De plus, une vision à long terme doit être construite entre ces partenaires, pour éviter que la recherche ne se cantonne à des problématiques ponctuelles rencontrées par les firmes.

Enfin, la Chambre de Commerce estime qu'évaluer les résultats en termes de valorisation n'est pas aisé, mais primordial. Des instruments appropriés doivent donc être mis en place à cette fin, en premier lieu, par des structures telles que Luxinnovation, le Fonds National de la Recherche, et ce en étroite collaboration avec les centres de recherche publics.

## 8. Développer des niches de compétences en valorisant le capital humain

Accroître le nombre d'étudiants se dirigeant vers des études supérieures, scientifiques et technologiques, pour assurer ainsi la disponibilité d'une offre suffisante de personnel qualifié et garantir la croissance économique future est indispensable. Une condition fondamentale est l'amélioration des connaissances et de la culture scientifiques de base, ce qui passe nécessairement par la sensibilisation des lycéens aux matières scientifiques.

Il est également indispensable de mettre l'accent sur la *formation continue*, tant au niveau des secteurs privé que public, pour faire face aux changements rapides que connaissent les économies dans un environnement toujours plus globalisé.

Afin de créer une véritable culture scientifique et de développer une économie de la connaissance au Luxembourg, la Chambre de Commerce préconise des formations directement ciblées vers les besoins des entreprises. La Luxembourg School for Commerce (LSC) constitue la structure appropriée pour offrir de telles formations, en collaboration avec des partenaires nationaux (centres de recherche publics, ...) et internationaux. De fait, une plus grande coordination entre le secteur de l'enseignement supérieur et les entreprises est indispensable afin de coordonner les attentes de chacun.

<sup>9</sup> Loi du 21 décembre 2007 1. portant modification – de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu; – de la loi modifiée du 1<sup>er</sup> mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs; – de la loi modifiée du 30 juin 1976 portant 1. création d'un fonds pour l'emploi; 2. réglementation de l'octroi des indemnités de chômage complet; – de la loi modifiée d'adaptation fiscale du 16 octobre 1934; 2. portant introduction de la loi concernant le boni pour enfant; 3. portant modification de la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée; 4. portant modification de la loi modifiée du 4 avril 1924 portant création de chambres professionnelles à base électorale; 5. portant modification de l'arrêté grand-ducal modifié du 8 octobre 1945 portant réorganisation du statut de la Chambre des Artisans. (Memorial A, n° 234, 27 décembre 2007, p. 3949). Nouvel article 50 bis de la loi du 4 décembre 1967. Seuls les droits créés ou constitués après le 31 décembre 2007 peuvent profiter des nouvelles mesures



## EVA

ENVIRONNEMENT ET  
AGRO-BIOTECHNOLOGIES



## ISC

INFORMATIQUE, SYSTEMES  
ET COLLABORATION



## REA

RECHERCHE EN EQUIPEMENTS  
AUTOMOBILES



## SAM

SCIENCE ET ANALYSE  
DES MATERIAUX



# CRP - GABRIEL LIPPMANN

## QUATRE DÉPARTEMENTS AU SERVICE DE VOTRE INNOVATION

Acteur majeur de la recherche scientifique et du transfert de technologie au Luxembourg, le CRP-Gabriel Lippmann met à votre service ses compétences de haut niveau et ses technologies de pointe.

CRP - GABRIEL LIPPMANN  
41, rue du Brill - L-4422 BELVAUX  
tél. (352) 47 02 61-1  
fax (352) 47 02 64



Centre de Recherche Public  
Gabriel Lippmann

## 9. Faciliter l'embauche de chercheurs luxembourgeois et étrangers

La capacité du Luxembourg à attirer des chercheurs passe par la création d'un statut favorable à ceux-ci.

Pouvoir embaucher, très rapidement, des chercheurs de renom dans des domaines pointus, indépendamment de leur pays d'origine, est un avantage compétitif crucial pour une petite économie en manque de ressources humaines, et ce afin de permettre aux entreprises et laboratoires de concurrencer les leaders mondiaux grâce à des compétences de très haut niveau.

L'Université est appelée à jouer un rôle déterminant dans ce processus. Afin d'attirer les meilleurs professeurs, chercheurs et doctorants, elle devra assurer un recrutement efficace pour déceler et motiver les candidats les plus brillants, dotés d'un esprit entrepreneurial et entretenant les meilleurs contacts avec les réseaux d'excellence internationaux. Concrètement, le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, dans sa proposition<sup>10</sup> numéro 22, souhaite «instaurer un système favorable pour les travailleurs expatriés, ainsi que pour les spécialistes détachés au Luxembourg pour une période de temps limitée

([...] par exemple à travers l'Art. 9 LIR en permettant la déductibilité fiscale des frais de scolarisation, des intérêts payés sur leur résidence dans leur pays d'origine ou encore la qualification en produit extraordinaire des primes pour chercheurs; [...]). Dans ce contexte a été publiée, le 31 décembre 2010 par l'Administration des contributions directes, la circulaire numéro 95/2 ayant pour objet «l'encadrement fiscal des dépenses et charges en relation avec l'embauche sur le marché international des salariés hautement qualifiés et spécialisés» qui pose un cadre plus favorable pour le recrutement desdits salariés, ce qui doit être salué.

La Chambre de Commerce préconise également qu'une définition claire du statut de «chercheur» soit formulée afin d'éviter des dérives que la création d'un statut favorable pourrait potentiellement induire.

**Le neuvième bulletin économique «Actualité et tendances», intitulé «Comment faire de la recherche, de l'innovation et de leur valorisation, un vecteur essentiel pour la compétitivité du Luxembourg? Enquête, état des lieux et propositions», peut être commandé ou téléchargé gratuitement sur le site Internet de la Chambre de Commerce ([www.cc.lu](http://www.cc.lu))**

**Pour tout commentaire ou toute question, veuillez vous adresser au Département Economique: [eco@cc.lu](mailto:eco@cc.lu)**

## 10. Eviter de diaboliser les échecs en matière de projets de recherche

Un véritable changement de mentalité doit également avoir lieu afin de développer l'entrepreneuriat au Luxembourg. Investir dans la RDI comporte des risques. Les échecs en matière de projets de recherche ne doivent en aucun cas être «diabolisés», mais considérés comme «envisageables» dans un processus de recherche. Il s'agit d'accepter que seul un nombre limité de projets de recherche arriveront à terme et porteront leurs fruits.

En conclusion, la Chambre de Commerce souhaite, à travers son bulletin économique A&T n°9, susciter la discussion avec les différents partenaires concernés, en vue d'opérer, à terme, des ajustements et, dans certains domaines, une réorientation du système d'innovation national. De manière générale, la Chambre de Commerce constate avec satisfaction que de nombreuses initiatives récentes, opérées tant par les autorités gouvernementales compétentes que par les acteurs privés, vont dans la bonne direction et devraient, à terme, porter leurs fruits et générer de la valeur ajoutée et de la substance économique et industrielle.



**Innovons ensemble !**

Organisation et gestion des entreprises | Technologies de la santé  
Technologies environnementales | Technologies des matériaux  
Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Découvrez nos formules de collaboration sur [www.tudor.lu/collaboration](http://www.tudor.lu/collaboration)

 CENTRE DE RECHERCHE PUBLIC  
**HENRI TUDOR**  
[www.tudor.lu](http://www.tudor.lu)

<sup>10</sup> Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, «Propositions d'ordre général du ministre de l'Economie et du Commerce extérieur pour l'amélioration de la compétitivité nationale en vue du Comité de coordination tripartite»



9 février 2011

## Visite de S.E. Ján Kuderjavý, ambassadeur de la République slovaque



S.E. Ján Kuderjavý, ambassadeur de la République slovaque, a été accueilli par Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce

**S**.E. Ján Kuderjavý, ambassadeur de la République de Slovaquie au Benelux, a été reçu le 9 février dernier, à l'invitation de Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce. L'ambassadeur est récem-

ment entré en fonction en Belgique et au Grand-Duché, après avoir représenté son pays aux Pays-Bas, puis en France et à Monaco, et occupé différents postes au sein du ministère des Affaires étrangères en Slovaquie, œuvrant notamment

pour l'intégration de son pays au sein de l'Union européenne. Lors de cette rencontre, les discussions ont porté sur les échanges économiques entre la Slovaquie et le Luxembourg, déjà largement développés, ainsi que sur l'organisation de divers événements à la Chambre de Commerce mettant en avant la Slovaquie. Ainsi, des journées d'Opportunités d'Affaires en relation avec la Slovaquie ont lieu tous les ans, à raison d'une par an. En 2005, la Chambre de Commerce avait participé à la mission économique organisée dans le cadre de la visite d'état du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse en Slovaquie. Plus récemment, en février 2008, la Chambre de Commerce avait accueilli le premier ministre slovaque, Robert Fico, dans le cadre d'un séminaire financier. Quelques mois plus tard, en juin 2008, Ľubomír Jahnátek, ministre de l'Économie en Slovaquie, avait pris part à un séminaire économique et à plusieurs rendez-vous d'affaires sur invitation de la Chambre de Commerce. ■

### Etudiants

## L'ILERI en visite à la Chambre de Commerce



**L**e 4 février dernier, la Chambre de Commerce a accueilli en ses locaux des étudiants de l'Institut d'Étude des Relations Internationales (ILERI) de Paris, établissement de formation supérieure spécia-

lisé dans l'étude de questions politiques, économiques et juridiques internationales. La visite a été marquée par l'exposé de Carlo Thelen, chef économiste de la Chambre de Commerce, axé précisément sur les thématiques d'étude de

l'ILERI, mais placées dans le cadre du modèle socio-économique luxembourgeois. L'exposé a été suivi d'une discussion nourrie et riche d'enseignements pour les étudiants français. ■



## Coopération entre les Chambres de Commerce européennes

**C**hristoph Leidl, président de la Chambre économique fédérale d'Autriche et président d'honneur d'Eurochambres a été accueilli en compagnie de S.E. Stix-Hackl, ambassadeur d'Autriche, le 1<sup>er</sup> mars 2011 par Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce et vice-président d'Eurochambres, dans le cadre d'une réunion de travail.

Les discussions ont principalement porté sur le rôle des Chambres de Commerce en Europe, notamment en matière de formation et d'éducation professionnelle, qui sont également des vecteurs d'intégration sociale, ainsi que les enjeux d'une coopération accrue entre Chambres de Commerce au sein



(de g. à d.) Christophe Zeeb, Chambre de Commerce; S.E. l'ambassadeur d'Autriche Stix-Hackl; Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce; Christoph Leidl, président de la Chambre économique fédérale d'Autriche et président d'honneur d'Eurochambres et Christian Mandel, EU Koordination

d'Eurochambres, association paneuropéenne des Chambres de Commerce et d'Industrie comptant des membres dans près de 45 pays. ■

---

3 mars 2011

---

## Visite de S.E. Inonge Mbikusita-Lewanika, ambassadeur de Zambie

**S**.E. Inonge Mbikusita-Lewanika, ambassadeur de Zambie au Benelux, a été reçue le 3 mars dernier par Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce, dans le cadre d'une visite de courtoisie. Diplômée en économie et en psychologie à l'Université de New-York et de Californie, S.E. Inonge Mbikusita-Lewanika, a pris ses fonctions en 2010 en tant qu'**ambassadeur** extraordinaire et plénipotentiaire de la Zambie au Benelux, après avoir représenté son pays aux Etats-Unis. S.E. Inonge Mbikusita-Lewanika représente également son pays auprès de l'Union européenne, de l'*African, Caribbean and Pacific Group of State (APC)*, de la Cour pénale internationale, de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et du **Tribunal criminel international** pour l'ex-Yougoslavie.

L'objectif de la réunion était de présenter les opportunités économiques



S.E. Inonge Mbikusita-Lewanika, ambassadeur de Zambie, a été accueillie à la Chambre de Commerce

qu'offre la Zambie, ainsi que le potentiel de collaboration entre les entreprises zambiennes et luxembourgeoises. ■

## SPECIAL «Logistics management Forum 2011» – 10 et 11 février 2011



Plus de 40 participants ont pris part à la formation sur le transport des produits dangereux offerte par le Cluster for Logistics Luxembourg et sponsorisée par No Nail Boxes



La Luxembourg School for Commerce (LSC), le CRP Henri Tudor et la prestigieuse Université Embry Riddle (Etats-Unis) ont lancé en janvier 2010 un cycle de formation modulaire certifiant en *Global Logistics and Supply Chain Management*, parrainé par le Cluster for Logistics Luxembourg a.s.b.l. Elle avait pour objectif de conférer aux participants des connaissances sur le fonctionnement de la logistique à travers ses principales composantes, dans un environnement marqué par la globalisation des marchés. La remise des diplômes aux lauréats de l'édition 2010 a eu lieu dans le cadre du Logistics Management Forum 2011, sur le stand du Cluster for Logistics et en présence du ministre Jeannot Krecké



Erik Proper (CRP Henri Tudor) a présenté les défis futurs de la logistique



(de g. à d.) Dr. Markus Zils (Mc Kinsey), Erik Proper (CRP HT), Nicolas Welsch (CFL multimodal), Freddy Bracke (ClN Cobelfret Group), Robert van den Weg (Cargolux), Hjoerdis Stahl (LuxairGroup) et François Bausch (Déi Gréng) ont pris part à une table ronde sur l'importance de l'intermodalité entre les différents acteurs du secteur de la logistique

Pour la première fois, le salon Contact orienté vers les PME et PMI et le Logistics Management Forum se sont partagés Luxexpo. Dédié aux professionnels de la chaîne logistique, à leurs clients, ainsi qu'aux fournisseurs de la Grande Région, le forum a réuni les décideurs privés et publics, les consultants, les institutions et toutes les organisations ayant un intérêt pour l'industrie de la logistique. Cette rencontre annuelle a donné l'occasion aux participants de développer leur réseau, d'échanger des idées, de découvrir les bonnes pratiques et de rencontrer des experts.

**Le Cluster for Logistics Luxembourg et le Cluster maritime ont uni leurs efforts et ont présenté, en collaboration avec Luxexpo, une édition 2011 entièrement revisitée.**

Trois visites de sites, LuxairCARGO, le hangar de maintenance de Cargolux et la plate-forme CFL Multimodal ont eu lieu dans la matinée du 10 février, peu avant l'ouverture officielle du salon. Ces visites, auxquelles une soixantaine de participants ont pris part, étaient réservées aux membres des deux clusters. S'en est suivi un programme intense de conférences,



Dr. Markus Zils (McKinsey Munich) a présenté les évolutions et les opportunités en matière de logistique au Luxembourg et en Europe

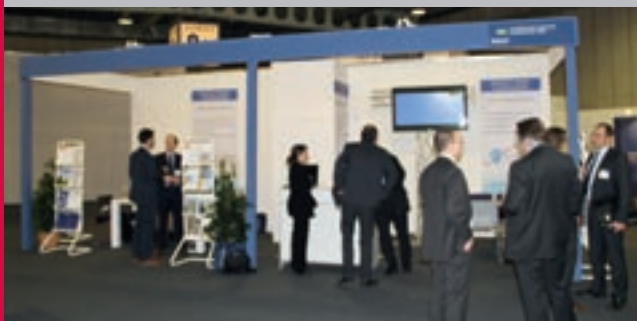


d'ateliers, de débats, de tables rondes, une remise de diplômes sur le stand du Cluster for Logistics, une séance de formation à la manipulation de produits dangereux, un walking-lunch, de présentations de sociétés et de projets et un espace d'expositions.

Le 10 février au soir, un dîner réservé aux membres du Cluster for Logistics Luxembourg et du Cluster Maritime présents sur la foire avec un stand, a rassemblé plus d'une centaine de personnes dans le cadre prestigieux du château de Bourglinster. Il a permis aux participants de renforcer leurs relations existantes et de nouer de nouveaux contacts dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Au cours de ce dîner, Alain Bellot, Directeur des Douanes et Accises, a présenté lors de son allocution le rôle des Douanes en tant que partenaire en matière de logistique



Dans le prolongement d'une mission en Espagne, à laquelle 82 représentants issus de 57 entreprises luxembourgeoises avaient participé en novembre 2009, la Chambre de Commerce de Saragosse était présente sur le stand du Cluster for Logistics. Cette mission multisectorielle s'était déroulée à Madrid puis à Barcelone et avait été clôturée par une mission exploratoire à Saragosse, pour les entreprises relevant du secteur de la logistique et membres du Cluster for Logistics



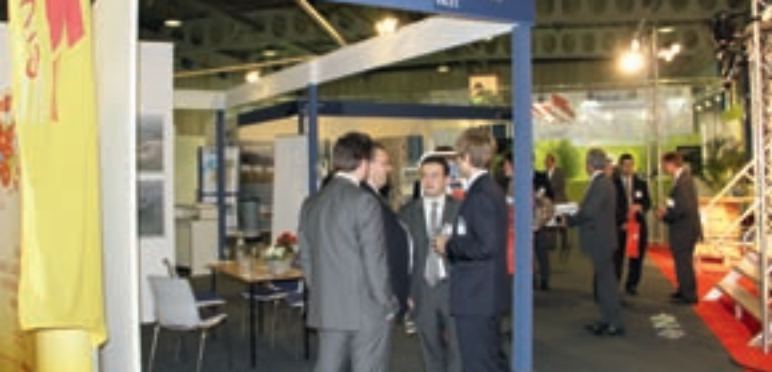
Le ministre Krecké a souligné les opportunités que le Luxembourg offre en tant que plate-forme logistique majeure en Europe: une position centrale du pays et un accès aisé vers les capitales, les ports et les principaux centres économiques d'Europe. Avec la mondialisation des marchés, l'émergence et le développement de réseaux logistiques performants sont devenus un véritable enjeu économique



Le 10 février au soir, un dîner réservé aux membres du Cluster for Logistics Luxembourg et du Cluster Maritime a rassemblé plus d'une centaine de personnes dans le cadre prestigieux du château de Bourglinster



(de g. à d.) Diego Artigot, directeur de la section Transports et Infrastructures auprès de la Chambre de Commerce de Saragosse, Espagne, Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce et président du Cluster for Logistics et Vincent de Sadeleer, vice-président de l'autorité portuaire de Zeebruges, Belgique ont insisté sur le fait que tout projet logistique devait intégrer l'intermodalité des transports (ferroviaire, routier, aérien et maritime). Pierre Gramegna a rappelé que la branche logistique représentait 5 % du PIB et occupait actuellement plus de 25.000 emplois. La plate-forme de Saragosse est devenue le plus grand site logistique d'Europe et un important centre de production. Il s'étale sur 1.300 ha situés idéalement entre Madrid, Barcelone, Valence et Bilbao. Il héberge 250 entreprises logistiques où travaillent quelque 11.000 personnes. Le port de Zeebruges, est, quant à lui, l'un des ports les plus importants d'Europe. Toujours à la recherche de canaux pour écouler les marchandises dans l'arrière-pays, le Port de Zeebruges s'intéresse de près au terminal de conteneurs de Bettembourg. Le Luxembourg peut servir de point d'entrée des marchandises en provenance de Zeebruges et à destination de la Grande Région



Les membres du Cluster maritime partageaient leur stand avec l'APZI – Association Port of Zeebruges Interests et l'autorité portuaire de Zeebruges, suite à une mission luxembourgeoise à Zeebruges et au développement des bonnes relations entre les acteurs économiques luxembourgeois et le Port de Zeebruges



Un *walking-lunch* a suivi la présentation des deux plate-formes et plusieurs sociétés ont pu ainsi présenter leurs produits ou leurs projets: Weastlow pour INTERREG IV b project; AIMS pour le le CRP Henri Tudor, ASINE pour le FNR, un Business case de la société TERCIEL avec Christian-Paul Courvoisier, le Single Window for Logistics pour l'Administration des Douanes et Accises et la société No Nail Boxes, qui a présenté son concept de caisses pliables (ici en photo)



En matière de «Green Logistics», le cas pratique des chaussures MBT a été présenté par Clemens Abt, Managing Director Kühne & Nagel, Luxembourg qui a expliqué comment sa société avait réussi à réduire l'empreinte carbone et à repenser l'organisation de toute la chaîne logistique



Frank Coenen, CEO de Belwind, Belgique a présenté le parc éolien Belwind qui produit 100 % d'énergie propre, le tout dans un respect maximal pour l'homme et l'environnement. Ses 55 turbines éoliennes en font le plus grand parc énergétique de la Mer du Nord. Belwind couvre une superficie de 17 km<sup>2</sup> à 46 km des côtes de Zeebruges

En 2011, le Logistics Management Forum a rassemblé une vingtaine d'exposants et attiré plus de 350 visiteurs avec le salon Contact réuni.

Il se donne pour mission de promouvoir la logistique au Luxembourg, avec une mise en lumière du potentiel et des possibilités qui y existent:

- réconcilier les entreprises d'autres secteurs avec la logistique, qui reste un domaine encore trop peu connu. Aujourd'hui, la logistique est un élément clé de l'économie. C'est pourquoi le Logistics Management Forum tente de souligner cette importance, et de présenter au public les opportunités qui existent dans ce segment bien déterminé;
- intéresser et attirer d'autres secteurs à la logistique. Le Logistics Management Forum fait passer un message clair pour expliquer que la logistique est présente dans beaucoup de secteurs et assure en partie le fonctionnement de l'économie;



Le professeur Schmidt de Sarrebruck a introduit l'atelier «Green Logistics» en expliquant l'importance des pratiques vertes dans la gestion de la chaîne logistique



Alexander Stadler, Responsable de la planification du transport auprès de la société Volkswagen a décrit les solutions et les approches de sa société pour optimiser la gestion environnementale de la chaîne logistique



Roland Becker, responsable de la logistique auprès de la société Knorr-Bremse a clôturé le séminaire sur la logistique verte en expliquant comment détecter les sources de réduction des coûts et assurer ainsi un développement durable

- présenter la logistique comme une activité qui concerne de nombreux acteurs économiques sur le terrain: acheteurs, fournisseurs, industriels, prestataires de services, mais aussi acteurs du secteur financier. Elle implique dès lors une multitude d'intervenants;
- l'aspect collaboratif entre les différents acteurs de la chaîne logistique dans une offre globale au niveau du Luxembourg;
- les *Green Logistics* et *Green Thinking* restent une tendance actuelle dans le cadre du développement durable. Cet aspect est de plus en plus présent dans les *supply-chains*, d'où le 2<sup>e</sup> jour du salon dédié au thème des «Green Logistics».



Le mot de la fin, suivi d'un cocktail de networking, a été prononcé par Freddy Bracke, Managing Director de la société CLdN Cobelfret et président du Cluster Maritime, qui a tenu à remercier tous les participants et intervenants



Le stand de CLdN Cobelfret



Le stand commun de Luxembourg Air Cargo Logistics



Le Cluster for Logistics Luxembourg asbl a été fondé à la fin de l'année 2009 afin de renforcer et de promouvoir le Luxembourg comme plate-forme logistique intercontinentale majeure en Europe pour les services à la forte valeur ajoutée en matière de logistique. Le cluster est ouvert à tous les acteurs désireux de partager l'information et les bonnes pratiques.

Les sept membres fondateurs sont le Centre de Recherche Public Henri Tudor, la Chambre de Commerce, la clc, le Cluster Maritime Luxembourgeois, la Fedil – Business Federation Luxembourg, Luxinnovation et l'Université du Luxembourg. Il compte aujourd'hui plus de 165 membres issus d'une soixantaine d'entreprises privées et 16 institutions.

[www.clusterforlogistics.lu](http://www.clusterforlogistics.lu)

Le Cluster Maritime Luxembourgeois a été créé en juin 2008 et compte une trentaine de membres. Son rôle consiste à contribuer au développement du secteur maritime ainsi que des services associés à ces activités à Luxembourg par la mise en œuvre de stratégies de promotion et de communication à Luxembourg et à l'étranger. Dans ce contexte, sont considérés comme services associés, les activités de transport, de logistique, de conseil ainsi que les services financiers et les activités de service au sens large pour autant qu'il existe un lien avec des activités maritimes ou portuaires respectivement avec des opérateurs directement actifs dans ces secteurs.

[www.cluster-maritime.lu](http://www.cluster-maritime.lu)

Les deux clusters coopèrent depuis leur fondation.



## CALENDRIER AVRIL – JUIN 2011

### Avril

- 4 – 8** Visite accompagnée à la Hannover Messe à Hanovre (D) et événement de matchmaking *b2fair*
- 5** Roadshow Luxembourg for Finance à Madrid (Espagne)
- 13 – 14** Visite accompagnée à l'International Building Fair à Brno (CZ)

### Mai

- 10 – 13** Visite accompagnée à la foire Transport & Logistik à Munich (D)
- 10 – 15** Visite accompagnée au salon Sajem Tehnike (UFI), Belgrade (Serbie)
- 14 – 19** Mission officielle au Japon et en Corée du Sud
- 17 – 20** Événement de matchmaking *b2fair* lors de la Sistep-Midest-Mima à Casablanca (Maroc)
- 23 – 24** Mission officielle en Europe de l'Est (Varsovie, Pologne, Prague, République tchèque) organisée par Luxembourg for Finance
- 30.05 – 01.06** Visite d'Etat en Norvège
- 31.05 – 03.06** Stand collectif au salon Project Lebanon à Beyrouth (Liban)

### Juin

- 8 – 10** Visite accompagnée au salon Intersolar Europe, Munich (D)
- 20 – 26** Stand collectif au Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace (SIAE), Paris Le Bourget (F)
- 27 – 30** Mission économique en Autriche et en Slovaquie
- 29** Roadshow Luxembourg for Finance à Moscou, Russie

## FOIRES D'AVRIL A JUIN 2011

### SALON DE LA TECHNOLOGIE INDUSTRIELLE

**04.04.2011 – 08.04.2011**

HANNOVER MESSE 2011  
Salon international de la sous-traitance industrielle et de la construction légère Hanovre (Allemagne) – Tél.: +49 511 89 0

**05.04.2011 – 08.04.2011**

MACHINE OUTIL  
Salon des équipements de l'industrie mécanique Lyon (France) – Tél.: +33 1 44 31 53 15

**05.04.2011 – 08.04.2011**

INDUSTRIE LYON  
Équipement industriel et fabrication Lyon, France – Tél.: +33 1 44 31 53 15

**25.05.2011 – 27.05.2011**

ELECTRONICS & AUTOMATION – Salon de l'électrotechnique et des machines de fabrication Utrecht (Pays-Bas) – Tél.: +31 33 4657507

**06.06.2011 – 09.06.2011**

BLECHEXPO – SCHWEISSTECH  
Salon international du travail de la tôle et des technologies d'assemblage Stuttgart (Allemagne) – Tél.: +49 7025 9206 0

18 février 2011

# Semaine Commerciale à Shanghai: bilan et perspectives



Quatre mois après la Semaine commerciale à Shanghai, le plus grand événement de promotion du commerce extérieur jamais réalisé par le Grand-Duché de Luxembourg, la Chambre de Commerce a organisé une séance de débriefing afin de tirer un premier bilan de cette action d'internationalisation des entreprises luxembourgeoises unique en son genre.

Le 18 février à la Chambre de Commerce, Pierre Gramegna, directeur général, a ainsi dressé un premier bilan positif et présenté les détails de l'enquête de satisfaction réalisée auprès des 105 entreprises participantes. Les discussions animées qui ont suivi, ont montré que les participants sont largement satisfaits de la Semaine commerciale. Ils ont tous insisté sur l'or-

ganisation sans faille et l'encadrement de qualité assurés par le Département International de la Chambre de Commerce. Pierre Gramegna a esquissé également les actions de suivi qui seront mises en œuvre par la Chambre de Commerce dans les semaines à venir. Il a surtout insisté sur le fait que une assistance spécifique sera proposée aux entreprises luxembourgeoises voulant se lancer sur le marché chinois ou recherchant le développement de leurs activités en Chine. Pour réaliser cette tâche consistant en des conseils de tout type, la Chambre de Commerce a recruté une collaboratrice chinoise, Chloé Li Chunxia, qui fut assistante de direction au Pavillon luxembourgeois lors de l'Exposition Universelle 2010 à Shanghai.

### Plus d'informations:

Chambre de Commerce – Département International

Personne de contact: Chloé Li Chunxia

Tél.: (+352) 42 39 39-316 – E-mail: [chunxia.li@cc.lu](mailto:chunxia.li@cc.lu)

18 février 2011

## Le Nouvel An chinois sous le signe du follow-up des missions économiques



(de g. à d.) S.E. l'ambassadeur de Chine, Xianqi Zeng, Pierre Gramegna et Mary Chow, représentante spéciale du Hong Kong Economic and Trade Office à Bruxelles

**D**epuis plusieurs années, la Chambre de Commerce et le Hong Kong Economic and Trade Office à Bruxelles organisent traditionnellement à l'occasion du Nouvel An chinois une réception pour fêter les excellentes relations commerciales entre le



Pierre Gramegna a présenté Chloé Li Chunxia, une collaboratrice chinoise, venue renforcer l'équipe du département International en qualité de chargée de mission. Elle assurera notamment le suivi des entreprises ayant participé à la semaine commerciale luxembourgeoise de l'Expo Shanghai 2010 et contribuera à faciliter l'internationalisation des entreprises luxembourgeoises vers la Chine

Luxembourg et Hong Kong. Cette année l'événement de networking a eu lieu le 18 février à la Chambre de Commerce et plus de 200 invités y ont participé. Lors de son allocution, Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce, a présenté Chloé Li Chunxia, une nouvelle collaboratrice chinoise, en charge de l'assistance aux entreprises luxembourgeoises souhaitant développer leurs affaires en Chine. En présence de l'ambassadeur de Chine Xianqi Zeng, Mary Chow, représentante spéciale du Hong Kong Economic and Trade Office à Bruxelles, a adressé ses meilleurs vœux aux convives à l'occasion des célébrations de cette année du lapin. La réception s'est poursuivie autour d'un buffet typiquement chinois.

La réception s'est poursuivie autour d'un buffet typiquement chinois. Elle a permis de présenter le programme des activités de promotion économique en Chine en 2011 et d'annoncer les actions de suivi après la grande mission économique en octobre 2010 à l'occasion de l'exposition universelle à Shanghai.

### CONSTRUCTION

05.04.2011 – 08.04.2011

THERMIC – Salon International des Equipements Thermiques  
Lyon (France) – Tél.: +33 1 44 31 53 15

12.04. – 16.04.2011

BUILDING FAIRS BRNO – Salon international de la construction – économies d'énergie  
Brno (République tchèque)  
Tél.: +420 532 194 918

14.04.2011 – 17.04.2011

BAUEN+WOHNEN AARGAU  
Salon du bâtiment, jardin, style de vie  
Wettingen (Suisse) – Tél.: +41 56 20420 20

15.04.2011 – 18.04.2011

SALON L'HABITAT ET DU JARDIN  
Chambéry (France) – Tél.: +33 4 79622280

27.04.2011 – 01.05.2011

TURKEYBUILD  
Salon international de la construction, des matériaux de construction et de la technologie  
Istanbul (Turquie) – Tél.: +90 212 2667070

18.05.2011 – 20.05.2011

PREVENTA – Salon internationale de la sécurité  
Dornbirn (Autriche) – Tél.: +43 5572 305 0

22.06.2011 – 25.06.2011

STONE+TEC  
Salon International de la pierre naturelle et des technologies de transformation de la pierre  
Nuremberg (Allemagne)  
Tél.: +49 911 8606 8926

28.06.2011 – 02.07.2011

GIFA – Salon International de la Fonderie +  
Forum Technique WFO  
Dusseldorf (Allemagne) – Tél.: +49 211 4560 01

30.06.2011 – 02.07.2011

EPF – EstrichParkettFliese – Foire international du commerce de produits pour les sols  
Feuchtwangen (Allemagne)  
Tél.: +49 9852 9002 0

### IMMOBILIERS ET INVESTISSEMENT

24.05.2011 – 26.05.2011

REAL VIENNA  
Salon immobilier et investissement  
Vienne (Autriche) – Tél.: +43 1 72720 0

02.06.2011 – 05.06.2011

SIMA – Salon immobilier et investissement  
Madrid (Espagne) – Tél.: +34 915 774797

### HORECA

10.04.2011 – 13.04.2011

HOTEL & GAST WIEN – Salon de l'hôtellerie, des restaurants, des cafés et traiteurs  
Vienne (Autriche) – Tél.: +43 1 72720 0

29.04.2011 – 08.05.2011

Salon des vins et de la gastronomie  
Paris (France) – Tél.: +33 1 7677 1111

18.05.2011 – 20.05.2011

CAFFÈ CULTURE – Salon de la gastronomie  
Londres (Grande-Bretagne)  
Tél.: +44 20 7288 6482

### LOGISTIQUE

05.04.2011 – 08.04.2011

MOTEK FRANCE  
Salon du stockage et de la logistique  
Lyon (France) – Tél.: +33 1 44 31 53 15

**10.05.2011 – 13.05.2011**

TRANSPORT LOGISTIC  
Salon international de la logistique,  
de la mobilité, des technologies  
d'information et de la gestion de la chaîne  
Munich (Allemagne) – Tél.: +49 89 949 20720

**10.05.2011 – 14.05.2011**

METPACK  
Salon international de l'emballage métallique  
Essen (Allemagne) – Tél.: +49 201 7244 0

**12.05.2011 – 18.05.2011**

INTERPACK – Processes and packaging  
Salon d'emballage  
Dusseldorf (Allemagne) – Tél.: +49 211 4560 900

**07.06.2011 – 09.06.2011**

TOC EUROPE – Technologie des ports,  
de transport maritime et des terminaux  
Anvers (Belgique) – Tél.: +44 20 7017 4394

#### ENVIRONNEMENT ET ENERGIE (RENOUVELABLES)

**18.05.2011 – 20.05.2011**

ECOCITY  
Salon de l'énergie et de l'environnement  
Barcelone (Espagne) – Tél.: +34 93 2332000

**29.06.2011 – 30.06.2011**

RENEXPO® BIOENERGY EUROPE  
Salon de l'environnement et des énergies  
renouvelables  
Bruxelles (Belgique) – Tél.: +49 7121 3016 0

#### BIOTECHNOLOGIE

**05.04.2011 – 08.04.2011**

CONTROL FRANCE  
Salon de la biotechnologie  
Lyon (France) – Tél.: +33 1 44 31 53 15

**03.05.2011 – 06.05.2011**

CONTROL  
Le Salon International de l'Assurance Qualité  
Stuttgart (Allemagne) – Tél.: +49 7025 9206 0

#### TECHNOLOGIES

**24.05.2011 – 25.05.2011**

RAPID. TECH  
Salon professionnel et congrès des utilisateurs  
des technologies rapides  
Erfurt (Allemagne) – Tél.: +49 361 400 0

#### PAPIER ET IMPRESSION DIGITALE

**24.05.2011 – 26.05.2011**

FESPA Digital Europe  
Hambourg (Allemagne) – Tél.: +44 1737 240788

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine  
Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom  
Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen.  
Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an  
Frau Andreja Wirtz, Tel.: (+352) 42 39 39-360.

La Chambre de Commerce se tient à la disposition  
des entreprises luxembourgeoises intéressées  
par la documentation sur les foires et salons  
pour consultation sur place. Pour tout renseignement  
complémentaire, veuillez contacter  
Mme Andreja Wirtz, Tél.: (+352) 42 39 39-360.

**10-11 février 2011**

## Le village des start-ups pour promouvoir l'innovation

**P**our la deuxième fois consécutive, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, Luxinnovation, l'incubateur Technoport Schlassgoart du Centre de Recherche Public Henri Tudor et 1,2,3 GO – Business Initiative a.s.b.l., ont organisé un stand collectif pour entreprises start-ups dans le cadre du salon professionnel Contact à Luxembourg. Le but de cette initiative est de promouvoir l'innovation et le transfert de savoir-faire au Luxembourg et au sein de la Grande Région, ainsi que de permettre aux jeunes entreprises d'exposer leurs services, produits et technologies avec peu d'implication financière et un investissement en temps réduit.

Le succès que le stand collectif pour start-ups a rencontré lors de ses deux premières éditions, avec 13 exposants en 2009 et avec 19 exposants en 2011, a démontré clairement le besoin important de mesures de soutien des jeunes entreprises afin de les aider à développer leurs activités tant au niveau national qu'au niveau international. Le Gouvernement luxembourgeois

soutenant les sociétés récemment créées et spécialisées dans le domaine des R&D, le Grand-Duché bénéficie d'un climat propice aux jeunes entreprises innovantes et permet la croissance rapide des secteurs émergents tels que les biotechnologies, les sciences médicales, l'industrie automobile, la logistique, ainsi que les TIC et les services aux entreprises. Situé au cœur de la Grande Région, le Luxembourg est non seulement une passerelle vers les marchés de ses pays voisins, mais représente également un environnement professionnel interrégional et international. Finalement, les salons Contact et Logistics Management Forum sont désormais bel et bien devenus LE rendez-vous à ne pas manquer pour les entreprises voulant présenter de nouveaux produits et technologies novateurs.





## 8 start-ups innovantes partagent leurs impressions



### ■ Clariance S. à r.l, Michel Held, manager

Clariance est une société spécialisée dans le domaine de la surveillance des infrastructures IT. Clariance a développé une solution de monitoring en adéquation avec les attentes particulières des PME: efficacité, rapidité et investissement minimal. En effet, cette solution est proposée en mode SaaS et permet donc un accès simplifié par Internet sans besoin d'investissement en matériels ou logiciels spécifiques. Avec sa solution Monitance, Clariance cible avant tout les petites et moyennes entreprises de tous secteurs et de l'ensemble des pays d'Europe. *«De par sa réputation et son rayonnement international, nous avons la conviction que le salon Contact était une excellente plateforme pour porter notre solution à la connaissance du marché. Le stand collectif pour start-ups, quant à lui, rajoutait à cela une idée d'innovation et de dynamisme tout en augmentant notre visibilité. Ainsi, par cette association, nous recherchions à la fois un apport de crédibilité et une mutualisation des efforts. Nos attentes étaient multiples, à savoir porter notre solution de monitoring à la connaissance du marché, créer des contacts tant au niveau local qu'international, tester l'intérêt du public et obtenir un maximum de feedback constructif afin de mieux cibler les attentes de notre cible. Le salon était entièrement à la hauteur de nos attentes, autant pour le nombre et la qualité des contacts qu'au niveau des feedbacks. Le défi, dès maintenant, sera de travailler ces contacts afin de les convertir rapidement en clients et, si possible, en «ambassadeur» de notre solution. Nous avons eu une cinquantaine de contacts principalement dans les secteurs IT/Telecom, Transport & Logistique, Industrie et Construction provenant du Luxembourg, de l'Allemagne, de la Belgique, de France, de la Hollande et de l'Italie. Nous avons relevé une trentaine de contacts suffisamment prometteurs pour que nous investissions le temps et l'énergie nécessaires à leur concrétisation. Une quinzaine de contacts ont été établis grâce à la bourse de contacts b2fair. Créer des partenariats durables était clairement le but principal de notre participation. Vu les premières discussions ayant suivi le salon, nous sommes très optimistes sur ce point. Clariance étant une jeune start-up, notre expérience en matière d'internationalisation est presque inexistante. Grâce au salon, nous avons pu lier nos premiers contacts avec les pays voisins, certains étant même fort prometteurs».*



### ■ Engineered Packaging Center SA, Claudy Antoine, managing director

Engineered Packaging Center S.A. (EPC), est une jeune start-up spécialisée dans la solution packaging «tout en un» et elle possède une bonne expérience de l'international. Tout produit ou secteur qui nécessite un emballage spécifique intéresse l'entreprise. *«Nous sommes connus pour notre expertise dans le domaine de l'ingénierie et la conception d'emballages, l'emballage à façon. Nous créons une valeur ajoutée au niveau du packaging sur un produit qui n'est pas le nôtre. La motivation première d'exposer sur un stand collectif pour start-ups était la certitude d'être visité par un grand nombre d'entreprises à la recherche de nouveautés. Qui mieux qu'une start-up peut susciter cette curiosité? Notre deuxième motivation en était le coût raisonnable. De plus, la combinaison des deux salons Contacts et Logistics Management Forum nous semblait un élément intéressant. Nos attentes s'orientaient principalement vers les donneurs d'ordres. Nous voulions nous faire connaître auprès des sociétés de la Grande Région à la recherche d'une identité au niveau du packaging. De nos jours, la mise en avant du produit est fortement influencée par l'aspect visuel du conditionnement et l'image que l'on veut communiquer. A ce titre, nous avons rencontré des sociétés très intéressées par nos concepts ou la touche émotionnelle et écologique est très présente. Pour la première fois depuis la création d'EPC – novembre 2008 –, cet événement a*

*vraiment été à la hauteur de nos attentes. Nous nous étions fixés comme objectif interne d'atteindre 5 contacts intéressants. Après deux jours, nous avons largement dépassé cet objectif. Depuis la fin du salon, nous avons déjà recontacté toutes les sociétés avec qui nous avons eu une première approche positive afin d'évaluer nos collaborations futures. Je trouve ce concept de village des start-ups, très enrichissant aussi bien pour les exposants que pour les visiteurs. En conclusion, nous avons été très agréablement surpris du potentiel et des opportunités que cette manifestation pouvait nous apporter».*



■ **Gédéon S.A. Talkto Vision, Maryline Mathevet, assistante marketing**

Gédéon S.A. Talkto Vision, proposant des solutions de communication visuelle sur le lieu de vente, est une société luxembourgeoise travaillant sur le marché européen.

L'internationalisation fait partie intégrante de la vie de l'entreprise, 90% de son chiffre d'affaires se faisant à l'export. L'entreprise cible surtout la France et le Benelux. Elle est régulièrement présente dans le cadre de salons de communication visuelle comme Viscom et Marketing Point de Vente sur Paris. «Ayant besoin de visibilité sur la Grande Région, la participation à cet événement nous a paru appropriée. Nous avons besoin de gagner en notoriété. Avec notre présence au salon Contact, nous avons voulu faire connaître nos produits et services, rencontrer des distributeurs potentiels, partenaires et/ou apporteurs de projets éventuels. Nous nous sommes constitué une base de données de contacts très intéressante lors de notre présence sur le salon. Des contacts commerciaux ont été initiés et des rendez-vous ont été pris sur place. En tant que start-up, nous sommes sans cesse à la recherche d'opportunités pour nous faire connaître. Notre produit, s'il n'est pas encore connu du grand public, peut occuper une place intéressante et être mis en valeur lors de ce type de salon. De plus, nous pouvons partager l'expérience d'autres start-ups et échanger avec des professionnels. Une vingtaine de contacts concrets ont été établis. Les secteurs d'activités sont globalement très variés, allant du conseil à l'industrie. Ces contacts sont actuellement traités et deux d'entre eux rencontrés sur place ont fait l'objet de devis. Nous pensons que des relations d'affaires durables pourraient se développer suite à cette participation. Un agencement de stand a notamment besoin de façon récurrente de nos produits et une entreprise française souhaite distribuer nos produits auprès de ses clients».



■ **Homesystem SA, Patrick Barbedor, gérant**

La société Homesystem est spécialisée en systèmes domotiques multilingues et cible surtout le Luxembourg et ses pays voisins, où elle participe régulièrement à des salons professionnels, comme notamment le salon Belekro à Berlin, Etefa à Stuttgart ou encore le salon ECL à Bruxelles. «Homesystem a décidé de renouveler sa participation au stand collectif pour start-ups en 2011 car celui-ci permet aux entreprises de trouver des partenaires tout en limitant ses dépenses. En exposant à ce genre de salon, nous avons bien sûr des attentes très spécifiques, d'autant plus que nous offrons un produit de qualité. Le salon Contact, qui se transforme peu à peu en manifestation b2b de référence, a même dépassé nos attentes. L'initiative du stand pour start-ups est fortement appréciée de notre part, étant donné qu'en tant qu'entreprise nous n'avons pas besoin de nous occuper des aspects organisationnels et nous bénéficions d'une bonne visibilité auprès des visiteurs. Nous avons eu beaucoup de contacts mais pour l'instant, nous comptons pousser les discussions avec uniquement cinq d'entre eux. Nous sommes déjà en négociation avec les entreprises en question et nous estimons que des partenariats durables pourront naître de ces négociations. Un contact nous semble par ailleurs être particulièrement prometteur pour une coopération commerciale véritablement significative. D'autres aboutiront éventuellement à des relations professionnelles à un stade ultérieur. De même, la par-

ticipation à l'édition 2009 était déjà très importante pour nous, puisque nous y avons rencontré le partenaire qui gère notre salle d'exposition et avec lequel nous avons établi une collaboration très étroite. Notre produit étant multilingue, le salon Contact est un salon à ne pas manquer pour nous, étant donné que les visiteurs viennent non seulement du Luxembourg, mais aussi de la Belgique, de la France et de l'Allemagne».



#### ■ Infos-com, Christophe Verelst

Infos-com est une jeune société luxembourgeoise qui offre des services innovants pour rentabiliser le temps de ses clients. Infos-com développe également, en partenariat avec ses clients et/ou partenaires, de nouveaux services afin de faciliter ou supprimer les tâches rébarbatives ou non rentables. Ayant déjà pu établir des contacts qui se sont avérés utiles lors de sa première participation au stand collectif en 2009, Infos-com a exposé pour la deuxième fois sur le pavillon des start-ups en 2011. «*Etant une jeune société, je n'ai ni les moyens humains ni le temps nécessaire à la création et la gestion d'un stand. De plus, l'attrait financier et la visibilité que nous apporte le stand collectif a été un élément déterminant dans mon choix de participer à cette initiative. Mes objectifs étaient d'atteindre une bonne visibilité de la société et une gestion optimale des contacts professionnels. Le nombre de contacts et le nombre de rendez-vous programmés à ce jour (deux semaines après le salon) ont dépassé toutes mes attentes. L'initiative du stand pour start-ups est une très bonne initiative à plus d'un titre. La première est, pour les sociétés qui viennent de s'installer, de nous épauler pour un premier salon. Plusieurs réunions de préparation sont programmées. Ceci permet, outre l'aspect organisationnel, de rencontrer d'autres dirigeants, d'établir un premier contact, d'échanger des idées, etc. La rencontre, au préalable, avec d'autres participants du stand commun rend les contacts plus faciles et plus conviviaux lors du salon. Au cours de ce salon, j'ai eu 28 contacts concrets, dont 16 ont été organisés grâce à l'événement de matchmaking b2fair Forum de l'Entreprise. Les secteurs vont de la construction en passant par la logistique, les fiduciaires et les sociétés de services. A ce jour, 5 contrats sont d'ores et déjà conclus et j'en espère entre 15 et 20. Je pense également que des partenariats à long terme pourront résulter de ma participation car la majorité des clients rencontrés lors de l'édition précédente ont renouvelé leurs engagements*».



#### ■ PROMIS@Service, Thomas Kohlhage, managing director

PROMIS@Service est une entreprise innovatrice et active à l'international, présente dans 4 pays d'Europe. L'entreprise est un prestataire de services dans le domaine des technologies de l'information et est spécialisée dans le développement de systèmes web pour la gestion intégrée de l'organisation et des connaissances. Elle a exposé son produit pour la deuxième fois au stand collectif pour start-ups dans le cadre des salons Contact et Logistics Management Forum. «*Le stand collectif pour start-ups offre une excellente opportunité aux jeunes entreprises innovantes de se présenter aux professionnels de la région et d'exploiter les possibilités de collaboration avec des partenaires et clients potentiels. Pour une jeune entreprise comme PROMIS@Service, il est indispensable de se présenter en public et un tel stand collectif nous permet d'augmenter notre visibilité tout en investissant peu d'argent et de temps. Nous avons pu établir 15 contacts, entre autres dans les domaines de la distribution, ainsi que de la coopération technique et nous estimons pouvoir poursuivre entre 5 et 7 de ces contacts, parmi lesquels 2 ou 3 pourraient aboutir à des relations d'affaires durables. Cette année, il s'agissait de notre deuxième participation au salon Contact. En 2009, nous avons noué des contacts que nous gardons encore aujourd'hui. Grâce à l'édition 2009, nous avons notamment rejoint le réseau des médias et des technologies de l'information de la région de Trèves – Luxembourg, dont nous sommes membre fondateur*».



### ■ Repondo Financial Services SA, Bernd Uehlein, managing director

La société Repondo Financial Services S.A. a développé un logiciel novateur, accessible via Internet, pour banques, institutions financières et entreprises du secteur financier et cible les marchés luxembourgeois, allemand, suisse, anglais, ainsi que les marchés scandinaves et asiatiques. L'entreprise, créée en 2010, a participé pour la première fois en tant qu'exposant à un salon professionnel dans le cadre du salon contact 2011. Repondo Financial Services analyse actuellement la possibilité de futures participations à des salons ou conférences et présentera notamment son savoir-faire lors du prochain séminaire de l'association allemande Vereinigung für Bankbetriebsorganisation e.V., en charge de l'organisation interne et des aspects opérationnels des entreprises bancaires en Allemagne. *«L'idée de nous présenter en tant que jeune entreprise nous semblait attrayante pour pouvoir nous adresser à un public plus vaste et varié. Notre motivation était d'établir de nouveaux contacts afin de développer des relations client durables et de haute qualité. Même si le secteur que nous ciblons principalement, comme notamment les banques et entreprises du secteur financier, était peu représenté, les contacts avec des professionnels d'autres domaines ont engendré des échanges d'idées intéressants et ainsi, le salon a répondu, en grande partie, à nos attentes. Cette initiative est une contribution précieuse pour aider les jeunes entreprises à accéder à de nouveaux marchés. Pour les sociétés nouvellement créées, il n'est pas facile de promouvoir leurs activités dans un cadre approprié en respectant les contraintes budgétaires. Le stand collectif pour start-ups au salon Contact fournit une excellente plate-forme pour la promotion d'entreprise, tout en offrant un rapport qualité-prix satisfaisant. Nous avons eu plus d'une vingtaine de contacts avec des entreprises actives dans la consultance ou des prestataires de services informatiques. Nous comptons poursuivre la plupart de ces contacts et nous espérons bien évidemment que les entreprises que nous avons rencontrées nous recontacteront également de leur côté. La majorité de nos contacts ont été établis grâce à la bourse de contacts b2fair Forum de l'Entreprise, une initiative qui permet d'identifier les interlocuteurs qui nous intéressent en amont de la manifestation, et de nous préparer de façon rapide et efficace à notre participation. Suite aux résultats des rendez-vous que nous avons eus, nous estimons qu'une partie des premiers contacts pourrait déboucher sur des relations d'affaires durables».*



### ■ SeeZam SA, Hervé Le Maître, responsable commercial

SeeZam, société qui offre un service en ligne de coffres-forts virtuels ultra-sécurisés, a déjà pu établir des relations d'affaires au niveau international et notamment en France et en Belgique. SeeZam cible tous les secteurs b2b ou b2c au Luxembourg et ses pays voisins. Ayant participé pour la première fois à un salon professionnel dans le cadre de la mise en place du stand collectif pour start-ups aux salons Contact et Logistic Management Forum 2011, la société compte renouveler sa participation à ce genre d'événements à l'avenir. *«Comme il s'agissait de notre premier salon, notre motivation était de gagner en expérience pour ce type d'événement, de produire de nouveaux outils marketing et de pouvoir les tester directement auprès de nos visiteurs, et bien entendu gagner en visibilité et établir des contacts d'affaires. Nous avons pu établir une douzaine de contacts avec des fiduciaires, des entreprises spécialisées en audit, en IT, en assurance, en propriété intellectuelle et en transport, ainsi qu'avec des institutions publiques et de la presse. Trois contacts ont été établis grâce à la bourse de coopération b2fair organisée dans le cadre du salon. Cette formule est très intéressante et nous a permis de rencontrer des interlocuteurs que nous avons ciblés pour nos prospections. En tout, nous comptons poursuivre 5 contacts et nous estimons que des relations d'affaires durables pourront résulter de notre participation à cette initiative».*

Être bien  
vous va  
si bien.



binsfeld

Vous êtes bien et cela se voit. Le confort d'une habitation bien chauffée ou climatisée, la volupté d'un bain à bonne température, être bien est un plaisir au quotidien. Pour vous, nous avons la passion de l'eau et de l'air. Depuis 1911.



**RECKINGER**

AIR & EAU • DEPUIS 1911

tél.: (+352) 55 42 42 | fax: (+352) 57 02 62 | [www.reckinger-alfred.lu](http://www.reckinger-alfred.lu)

études montage dépannage maintenance | chauffage sanitaire ventilation climatisation électricité

11-14 avril 2011

## Salon International des Gourmets à Madrid

**D**u 11 au 14 avril 2011 aura lieu la 25<sup>e</sup> édition du salon des Gourmets à Madrid. Au fil des années, ce salon est devenu l'un des

rendez-vous incontournables des professionnels du secteur gastronomique.

Si vous souhaitez participer en tant que visiteur à ce salon, la Chambre de

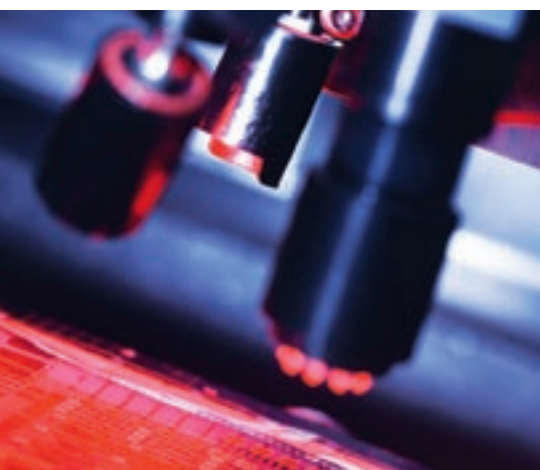
Commerce pourra vous fournir des tickets d'entrée gratuits. En fonction du nombre d'intéressés, une visite accompagnée pourra être envisagée. ■

Pour de plus amples renseignements: Chambre de Commerce – Département International

Personne de contact: Sohrab Ziai – Tél.: (+352) 42 39 39-372

28 April 2011

## Innovating Portugal



**O**n 28 April, the Chamber of Commerce and AICEP Portugal Global will organise the event Innovating Portugal with the Patronage of the Embassy of Portugal in Luxembourg and the support of the Portuguese-Luxembourg Chamber of Commerce and the Belgian-Luxembourg Chamber of Commerce in Portugal. This event is a follow-up of the successful economic and financial mission in Lissabon with a business delegation of 50 businessmen from Luxembourg, organized in the framework of the State Visit to Portugal in September 2010.

A common seminar on business opportunities with Portugal will be held at the Chamber of Commerce in the morning, focusing on renewable energies, information technologies and finance and followed by b2b meetings will be organised between the Portuguese business delegation of the mentioned sectors and the Luxembourg companies.

According to the World Bank, the Portuguese economy is the 43<sup>rd</sup> largest in the world and over the past 40 years one of the OECD economies with highest GDP growth rate. The structure of

**INNOVATING PORTUGAL – Merkur Mars 2011** • Please fill out in capital letters

Company: \_\_\_\_\_

Name: \_\_\_\_\_

Surname: \_\_\_\_\_

Function: \_\_\_\_\_

Street: \_\_\_\_\_

Postal Code: \_\_\_\_\_

City: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

- I am interested in the event Innovating Portugal and would like to receive more information on this event
- I am interested in participating in b2b meetings:

**Chambre de Commerce  
du Grand-Duché de Luxembourg**  
Département International – L-2981 Luxembourg  
Tél.: (+352) 42 39 39-360 • Fax: (+352) 43 83 26  
E-mail: international@cc.lu

Portuguese economy is based on the services industry. In 2008, this sector accounted for 73.6% of gross value-added (GVA) and employed 59.3% of the working population. Agriculture, forestry and fisheries generated 2.4% of gross value-added against 24% in 1960 and created 11.5% of the available jobs. Industry, construction, energy and water generated 24% of GVA and accounted for 29.3% of the jobs created.

Over the past years, the economy of Portugal has made a significant change in manufacturing, moving from high dependence on textiles, footwear and

others to new sectors involving larger incorporation of technology: motor vehicles and components, electronics, pharmaceuticals and new technologies.

Portugal is becoming a leading country in terms of renewable energy generation capacity and development of equipment for clean energy production. 45% of total electricity generation comes already from renewable sources and the target for 2020 is 60%. Huge steps have been taken towards this goal and a wide range of business opportunities are being created right now. Energias de Portugal (EDP) has become the

4th world player in the wind energy sector and the largest photovoltaic plant in the world situated in Portugal makes the country a world reference in the solar energy sector.

The ICT sector, accounting for 5% of GDP, has achieved a high level of expertise in Portugal and features numerous start-up companies with innovative solutions. Portugal is growingly a High Tech exporter supplying major players in the global market like Microsoft, Intel, Lockheed, Motorola, Siemens, NASA or major banks. ■

---

14-19 May 2011

---

## Official Mission to Japan and South Korea to be confirmed

**B**y the time of printing this issue of the Merkur magazine, the Chamber of Commerce and the Ministry of the Economy and Foreign Trade are still debating with their partners in Japan and South Korea if the multi-sectoral trade mission to their countries will be maintained. The mission has been planned from 14<sup>th</sup> to the 19<sup>th</sup> of May 2011. The delegation will be led by H.R.H. the hereditary Grand Duke. The delegation will be led by H.R.H. the Hereditary Grand Duke of Luxembourg and H.E. Jeannot Krecké, Minister of the Economy and Foreign Trade.

The mission will start in Tokyo, where an economic seminar as well as match-making meetings with local companies will be organised. A food and wine week will take place at the Grand Hyatt hotel where participants can invite their clients for a Luxembourgish meal. On the 18<sup>th</sup> of May the mission will continue to Seoul where individual business meetings will be organized in cooperation with our local partners. In addition, an economic seminar will take place and will be followed by a networking reception.

Japan is the third largest national economy in the world in terms of both nominal GDP and purchasing power parity. Japan has a large industrial capacity, and is home to some of the largest and most technologically advanced produc-

ers of motor vehicles, electronics, machine tools, steel, ships, and processed foods. As well as many world-leading multinationals, the country hosts many small and medium sized businesses that lead in global niche industries. Japan also emerged as a global financial centre, with the Tokyo Stock Exchange becoming one of the most important stock exchanges in the world.

South Korea now figures in the global list of top ten trading nations, boast-

ing several major high-tech brands. South Korea relies largely upon exports to fuel the growth of its economy, with finished products such as electronics, textiles, ships, automobiles, and steel being some of its most important exports. State debt is low and fiscal reserves are high, giving the economy both sophistication and stability in the midst of the most dynamic region on the planet. ■



For further information about this upcoming trade mission, feel free to contact: Chamber of Commerce – International Department  
Contact: Diana Rutledge  
P: (+352) 42 39 39-335 – E-mail: [diana.rutledge@cc.lu](mailto:diana.rutledge@cc.lu)

30 mai-1<sup>er</sup> juin 2011

## Visite d'Etat en Norvège



**D**u 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2011, LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse se rendront en visite en Norvège. Dans le but de renforcer davantage les relations bilatérales entre les deux pays, une délégation d'hommes d'affaires est invitée à participer à cette visite d'Etat.

La mission économique, qui sera organisée en étroite collaboration avec les agences Luxembourg for Business et Luxembourg for Finance revête caractère multisectoriel et un accent particulier sera mis sur le secteur de l'énergie renouvelable. Elle se déroulera principalement à Oslo où seront organisés des rendez-vous d'affaires avec des entreprises norvégien-

nes, ainsi que des séminaires et tables-rondes spécifiques. Une visite à Trondheim est prévue pour les entreprises actives dans le secteur de l'énergie et les technologies environnementales.

L'économie norvégienne se caractérise par une tradition d'ouverture aux échanges internationaux, une concurrence interne développée, un cadre d'ac-

tion approprié et une gestion macroéconomique saine. Ces dernières années, la crise financière et la répercussion de l'économie mondiale ont contribué à la baisse de l'activité dans l'économie nationale. Des mesures importantes mises en place ont freiné le ralentissement économique et l'activité économique norvégienne continue de progresser. L'accroissement de la demande publique et une nouvelle augmentation de la consommation des ménages sont des facteurs importants de ce développement.

Outre l'important secteur de l'énergie classique et renouvelable, d'autres secteurs tels que les technologies de l'information et des communications (TIC), les technologies de la santé, les industries maritimes et, les métaux légers et technologies des matériaux offrent de grandes opportunités de marché pour les entreprises luxembourgeoises. ■

**Pour une participation ou tout renseignement complémentaire concernant le déroulement pratique de la mission économique:**  
Chambre de Commerce – Département International  
Personnes de contact: Andreja Wirtz/Niels Dickens  
Tél.: (+352) 42 39 39-360 – E-mail: international@cc.lu

31 mai-3 juin 2011

## Présence luxembourgeoise au salon Project Lebanon 2011 à Beyrouth

**L**e ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, en coopération avec la Chambre de Commerce, organise sous la bannière commune de Luxembourg for Business une deuxième présence collective luxembourgeoise au salon Project Lebanon 2011. Cette foire vouée aux secteurs de la construction et du développement durable se déroulera du 31 mai au 3 juin 2011 au centre d'exposition BIEL à Beyrouth. ■

**Pour de plus amples informations sur cet événement, veuillez contacter:**  
soit le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur  
Direction du Commerce extérieur – Personne de contact: André Hansen  
Tél.: (+352) 247-84131 – E-mail: andré.hansen@eco.etat.lu  
soit la Chambre de Commerce – Département International  
Personne de contact: Jean-Claude Vesque  
Tél.: (+352) 42 39 39-315 – E-mail: jean-claude.vesque@cc.lu



21-24 November 2011

## Luxembourg presence at The Big 5 Show in Dubai

**F**or the 8<sup>th</sup> consecutive year, Luxembourg companies will have the opportunity to exhibit their products and services at The Big 5 Show which will take place at Dubai World Trade Center from 21 – 24 November 2011. This show is globally acknowledged as the largest and most important exhibition for the Middle East's building and construction industry. Despite the economic downturn, last year's show attracted more than 2,500 exhibiting companies from over 50 countries worldwide and an attendance of 45,000 visitors.

The Luxembourg pavilion will cover an area of some 200 sqm.

Supply companies for the construction industry from every corner of the world will descend on The Big 5 in pursuit of new contracts. ■



If you are interested in participating in this event or for further information, feel free to contact: Chamber of Commerce – International Department  
Contact: Viviane Hoor – Tel.: (+352) 42 39 39-315 – E-mail: [viviane.hoor@cc.lu](mailto:viviane.hoor@cc.lu)

Un clic d'avance  
vers la construction  
durable.



neobuild.lu

La nouvelle plateforme  
dédiée aux professionnels  
de la construction.

Professionnels de la construction, accédez simplement à toute l'actualité de votre secteur ainsi qu'aux informations techniques dont vous avez besoin au quotidien dans votre métier.

Rendez-vous dès à présent sur  
[www.neobuild.lu](http://www.neobuild.lu)

Contact : [info@neobuild.lu](mailto:info@neobuild.lu) - Tél. 26 59 56



10-11 février 2011

## Le Forum de l'Entreprise souffle ses 5 bougies au salon Contact



La 5<sup>e</sup> édition du Forum de l'Entreprise s'est déroulée lors du salon Contact à Luxembourg les 10 et 11 février derniers. Organisé par l'Entreprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, en collaboration avec ses partenaires de la Grande Région et de nombreux autres partenaires à l'échelle internationale, cet événement *b2fair* de renommée internationale permet chaque année aux entreprises d'organiser soigneusement leurs rencontres d'affaires professionnelles et ainsi de booster leurs contacts en un minimum de temps, d'effort et d'argent, dans un des rares salons professionnels luxembourgeois.

Le salon Contact organisé par Luxexpo, en collaboration avec l'agence de communication Brain & More, représente l'unique salon dédié aux professionnels ayant lieu sur le territoire luxembourgeois. Il a pour thématique le développement des affaires au niveau de la Grande Région et héberge sur plus de 5.000m<sup>2</sup> des PME issues de différents secteurs d'activité, tout en mettant un accent particulier sur les services aux entreprises. Ce salon remplit donc de manière pertinente un vide dans l'offre des salons professionnels au Luxembourg et représente un outil efficace et unique pour promouvoir ses services et ses produits au niveau national, de la Grande Région, européen et international.

Le Forum de l'Entreprise 2011 profite des avantages du concept *b2fair*: grâce à la préparation minutieuse de rendez-vous d'affaires soigneusement organisés au préalable, cette bourse de contacts propose aux chefs d'entreprises des opportunités de rencontres pro-

fessionnelles ciblées. Les participants ont alors la possibilité de se présenter, de mettre en lumière leurs solutions, technologies et produits innovants et de découvrir les dernières nouveautés du marché. L'objectif du Forum de l'Entreprise est de promouvoir les relations d'affaires bilatérales et de stimuler les rencontres inter-entreprises entre les opérateurs économiques, afin de générer des accords de partenariats transnationaux qu'ils soient commerciaux, industriels, techniques, technologiques ou encore financiers. Le caractère multisectoriel de ces rencontres en fait son atout principal. En effet, le Forum de l'Entreprise s'adresse à de nombreux secteurs d'activités tels que la machinerie, métallurgie, construction, produits alimentaires, services aux entreprises, énergie et environnement, transport et logistique, etc. ...

**Ainsi, 167 entreprises se sont inscrites au Forum de l'Entreprise, avec près de 2.000 rendez-vous d'affaires organisés sur 2 jours, 14 pays participants à l'initiative et un réseau de 31 partenaires provenant de 16 pays différents soutenant l'événement. La bourse de contact *b2fair* à Luxembourg a réaffirmé la pertinence du concept et soutenu les entreprises dans leur recherche de coopération et de partenariat.**

Cette année, et pour la toute première fois, le Forum de l'Entreprise était combiné au salon Logistics Management Forum, qui s'est déroulé parallèlement au salon Contact. Le Logistics Management Forum a offert aux participants la possibilité de rencontrer sur un seul et même lieu et sans coûts supplémentaires de nombreux experts

du domaine de la logistique, et a ainsi rassemblé pendant deux jours des dirigeants d'entreprises privées et publiques, institutions et organisations ayant un intérêt spécifique pour l'industrie du transport et de la logistique au Luxembourg et dans la Grande Région. Le but de cette initiative était, avant tout, de proposer aux participants des opportunités de rendez-vous supplémentaires dans ce secteur bien déterminé.

L'expérience 2011 a aussi été marquée par un taux de satisfaction particulièrement élevé et des contacts d'affaires pertinents débouchant sur des résultats concrets qui ont profité aux entreprises.

### ■ *b2fair* Business Awards: et les gagnants sont ...

Le Forum de l'Entreprise, c'est aussi la remise des *b2fair* Business Awards qui récompensent les entreprises émérites pour leur participation proactive, la qualité de leurs rendez-vous et, surtout, les résultats en termes de coopération et de partenariat.

Les trophées ont été décernés lors de la soirée officielle Contact & *b2fair* Social Evening Event qui, le 10 février 2011, dans les locaux de Luxexpo, récompensait les gagnants désignés dans chacune des 3 catégories:

#### Pour la catégorie 1: Contact – *b2fair* Business Contract Award

Les sociétés ASG Gépgyártó Kft (Hongrie), fabricant de structures pour machines de soudage et CTI Systems (Luxembourg), fabriquant de systèmes de manutention et de stockage personnalisés, ont reçu un prix pour un projet de collaboration qui a été conclu suite à

leur contact lors d'un événement *b2fair* et qui a été suivi par une visite de la société CTI Systems en Hongrie.

### **Pour la catégorie 2: Contact – *b2fair* Business Loyalty Award**

Eteamsys (Luxembourg), société de référencement est restée fidèle, depuis 2007, aux rendez-vous d'affaires *b2fair* et totalise aujourd'hui 7 participations (3 fois à Liège lors du Forum des Entrepreneurs by initiatives en 2008, 2009 et 2010 et 4 fois à Luxembourg lors du Forum de l'Entreprise en 2007, 2008, 2009 et 2011).

### **Pour la catégorie 3: Contact – *b2fair* Business Sympathy Award**

Ce prix a été décerné à l'Office Benelux de la Propriété intellectuelle (Pays-Bas), instance officielle chargée de l'enregistrement des marques et des modèles dans le Benelux. L'Office Benelux de la Propriété intellectuelle a toujours eu un comportement exemplaire lors de ses multiples participations aux événements de matchmaking *b2fair* en respectant ses plannings de rendez-vous, en ayant une attitude proactive envers les autres participants et en échangeant ses impressions et ses expériences. Elle comptabilise aujourd'hui sa 4<sup>e</sup> participation et a été parmi les premiers expo-



(de g. à d.) Jean-Michel Collignon, directeur de Luxexpo – Christian Meyers, représentant de l'Office Benelux de la Propriété intellectuelle – Sabrina Sagamola, responsable des Affaires européennes à la Chambre de Commerce de Luxembourg, – Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce de Luxembourg – Laurent Mignolet, Eteamsys, sales&marketing manager – Ferenc Solyom, ASG Gépgyártó Kft, CEO – Sébastien Close, CTI Systems, sales project manager – Ahmed Nouma, Head of Sales & operations, Voyage Emile Weber – Niels Dickens, attaché, Chambre de Commerce de Luxembourg

sants sur le salon Contact, depuis le lancement de l'initiative en 2007. La remise des *b2fair* Business Awards a été sponsorisée cette année par la société Voyage Emile Weber, qui a offert à tous les gagnants un voucher.



## Témoignages de participants conquis ...

### ■ **Ligne Directe – France, Brigitte Caniart, gérante**

«Trouver les fichiers, les adresses, les bons contacts ... à distance et surtout hors frontières c'est toujours très difficile: perte de temps et d'argent! Pendant une journée, *b2fair* nous offre la possibilité de rencontrer des prestataires de tous secteurs. Grâce au catalogue en ligne, quelques jours avant la manifestation, j'ai pu visualiser les profils des participants et programmer mes rendez-vous: gain de temps considérable. Ma première présence en 2009 fut une journée de découverte et d'échanges; ma deuxième participation m'a permis de trouver de nouveaux clients et de futurs partenaires: relations bilatérales transfrontalières exceptionnelles sur une journée, échanges de savoir-faire, d'expériences sans la notion de concurrence. Je voudrais féliciter et remercier les organisateurs qui ont rendu possible cette journée de Business et ce, dans une grande convivialité et inviter les autres sociétés à participer à cet événement».

### ■ **Esilin Assurance – Turquie, Refiye Esil, manager**

«Venus de Turquie, nous avons participé au Forum de l'Entreprise afin d'établir de nouveaux contacts en Europe et idéalement trouver un partenaire dans la Grande Région. Nous avons eu 8 rendez-vous en une seule journée, dont un qui s'est montré si concluant que nous avons repris contact sur place pour une deuxième entrevue. Tous les rendez-vous ont été très intéressants, l'organisation était plus que parfaite. Nous n'avions jamais vu ce genre de manifestation en Turquie et souhaiterions renouveler l'expérience à l'avenir mais cette fois, en étant beaucoup mieux préparés, avec du matériel de démonstration pour nos interlocuteurs».

#### ■ SIRIO – Italie, Giorgio Piccioli, responsable commercial

«Nous avons de fortes attentes de notre participation au Forum de l'Entreprise; nous voulions faire un maximum de rencontres en un minimum de temps. Nous sommes venus pour y trouver un partenaire situé en Europe étant donné que nous n'y sommes pas encore présents. Nous sommes conscients que le marché européen est très intéressant et très important pour l'avenir de notre entreprise. Actuellement, tous nos partenaires sont établis en Algérie, en Afrique du Sud ou encore à Singapour et nous souhaitons maintenant développer nos activités en Europe. Nous avons eu 19 rendez-vous en l'espace de 2 jours. b2fair est incontestablement un concept très efficace, où le ratio coût/bénéfices est très avantageux! Nous avons également beaucoup apprécié le professionnalisme et l'assistance de l'équipe b2fair, ainsi que de notre partenaire local, la Chambre de Commerce Italo-Luxembourgeoise. La manifestation a parfaitement répondu à nos attentes».

#### ■ UPtrace – Luxembourg, Thierry van Ravestyn, general manager

«En participant 3 fois au Forum de l'Entreprise à Luxembourg, nous avons constaté une amélioration croissante de la qualité des rendez-vous bilatéraux. L'organisation de cet événement est irréprochable et nous sommes convaincus de son efficacité, ainsi que de sa pertinence. Nous n'avons, pour le moment, pas encore signé de contrat mais rencontrer de nouvelles entreprises, échanger nos cartes de visite nous permet indirectement de créer de nouvelles opportunités».

#### ■ Esilin Assurance – Turquie, Refiye Esil, manager

«Venus de Turquie, nous avons participé au Forum de l'Entreprise afin d'établir de nouveaux contacts en Europe et idéalement trouver un partenaire dans la Grande Région. Nous avons eu 8 rendez-vous en une seule journée, dont un qui s'est montré si concluant que nous avons repris contact sur place pour une deuxième entrevue. Tous les rendez-vous ont été très intéressants, l'organisation était plus que parfaite. Nous n'avons jamais vu ce genre de manifestation en Turquie et souhaiterions renouveler l'expérience à l'avenir mais cette fois, en étant beaucoup mieux préparés, avec du matériel de démonstration pour nos interlocuteurs».

#### ■ Automotive – République tchèque, Josef Drda, directeur

«Nous sommes venus de République tchèque pour participer au Forum de l'Entreprise 2011, afin d'élargir les possibilités d'exportation de nos produits dans les autres pays d'Europe et principalement au Benelux. En ce qui concerne les contacts d'affaires obtenus lors des rencontres, les résultats de notre participation ont largement répondu à nos attentes. Notre entreprise, qui a 80 années d'expérience dans l'ingénierie, dispose du certificat ISO de l'industrie automobile et coopère avec des entreprises de l'Union européenne et au-delà. Nous étions impressionnés de la manière professionnelle dont ont été organisés les rendez-vous. Nous avons eu 10 rendez-vous qui ont été demandés par des entreprises luxembourgeoises. Nous resterons en contact avec chaque entreprise rencontrée afin d'établir une éventuelle coopération à l'avenir. Grâce à l'atmosphère qui régnait sur la plate-forme de rencontres b2fair, nous avons grandement apprécié le contact que nous avons eu avec les représentants de notre secteur et ce, dans un environnement professionnel et sympathique qui favorise et simplifie considérablement les rendez-vous».

#### ■ Logiart DDC – Luxembourg, David Perrin, gérant

«Mon entreprise voulait avant tout trouver des contacts d'affaires dans un des domaines que nous développons actuellement et sur lequel il y a encore peu de communication au Grand-Duché de Luxembourg. Nous souhaitions parfaire la construction de notre réseau de partenaires professionnels sur l'un de nos core business qui est le génie climatique, en rencontrant des entreprises qui pourraient échanger des connaissances sur le métier, des donneurs d'ordre, des promoteurs immobiliers, des cabinets d'architectes, des bureaux d'étude, des décideurs en somme. Nous participons au Forum de l'Entreprise au Luxembourg depuis sa création, il y a cinq ans. L'organisation et l'ambiance, ainsi que le lieu et les locaux sont les points forts de cette manifestation, tout comme l'engagement et la sympathie de l'équipe qui veille au bon déroulement de l'événement. Au total, nous avons eu une vingtaine de contacts. Les contacts d'affaires n'ont pas toujours été pertinents pour l'activité que nous souhaitons promouvoir, mais nous avons rencontré deux fournisseurs locaux et recueilli beaucoup d'informations. Cette année, j'ai tout particulièrement apprécié les locaux spacieux et clairs, l'organisation et le rythme des deux journées. Longue vie à b2fair et beaucoup d'énergie renouvelable pour la prochaine édition. Je formule mes chaleureuses félicitations à toute l'équipe».

#### ■ 4Europe EE IG – Luxembourg, Thorsten Klaes, managing director

«L'expérience b2fair a été très intéressante pour mon entreprise car cela nous a permis d'avoir un maximum de contacts en l'espace de seulement 2 jours. En outre, le déroulement de l'événement, ainsi que son organisation sont exceptionnels».

9-13 mai 2011

## Sajam Tehnike – Le salon international des réalisations techniques et technologiques à Belgrade

**D**epuis 1957, le salon international de la technologie, Sajam Tehnike, est organisé une fois par an à Belgrade et expose les dernières technologies innovantes dans les domaines suivants:

- Electronique
- Electrotechnique
- Publications sectorielles
- Electricité industrielle
- Techniques de mesure et appareils de mesurage
- Eclairagisme
- Génie climatique
- Technique de chauffage
- Ventilation
- Ingénierie de surfaces
- Systèmes de régulation
- Télécommunication
- Transport et logistique
- Sidérurgie

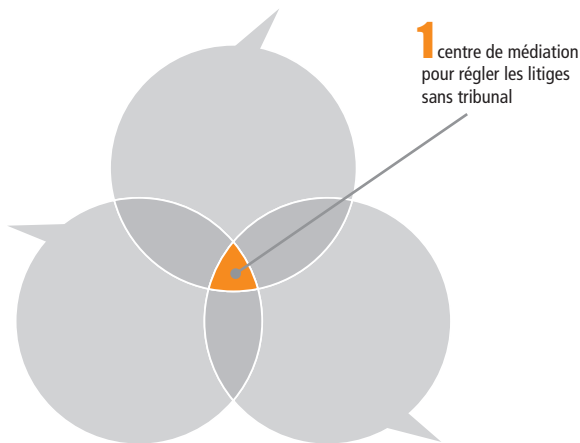
Lors de la dernière édition, 700 entreprises de 23 pays du monde ont exposé leurs produits et services sur une surface de 18.500 m<sup>2</sup>. Le salon Sajam Tehnike est non seulement l'événement technologique le plus important en Serbie, et dans toute l'Europe du Sud-est. Il



attire plusieurs milliers de visiteurs professionnels, décideurs, investisseurs et experts chaque année. En 2010, le salon a accueilli 24.000 visiteurs.

La Chambre de Commerce vous propose un voyage collectif au départ de Luxembourg.

**Pour une participation ou tout renseignement complémentaire:  
Chambre de Commerce – Département International  
Tél.: (+352) 42 39 39-333 – E-mail: [een@cc.lu](mailto:een@cc.lu)**



**1** centre de médiation pour régler les litiges sans tribunal

  
**Centre de Médiation  
du Barreau de Luxembourg**

1-7 rue St Ulric L-2651 Luxembourg

Tél. : (+352) 46 72 72 -1 / [www.cmb.lux](http://www.cmb.lux) / [info@cmb.lux](mailto:info@cmb.lux)

Une initiative de:



Chambre de Commerce | 7, rue Alcide de Gasperi | L-2981 Luxembourg | [www.cc.lu](http://www.cc.lu)

VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

17-20 mai 2011

## b2fair s'invite au Sistep – Midest Maroc

Une fois de plus le *b2fair* – Business to Fairs, en étroite collaboration avec Reed exposition France et BNSTP (Bourse Nationale de Sous-traitance et de Partenariat), étend son concept de rendez-vous d'affaires au Maghreb à l'occasion du Sistep – Midest, au Maroc. Cette plate-forme de coopération internationale a pour but de faciliter et renforcer le commerce bilatéral et le développement des sociétés de sous-traitance. L'objectif principal consiste à cultiver des liens stratégiques entre les sociétés de l'Union européenne et celles du Maghreb afin de promouvoir et de renforcer le commerce bilatéral entre ces régions. Ainsi Sistep – Midest s'adresse aux producteurs, fournisseurs de services, fournisseurs, acheteurs, sous-traitants et investisseurs.

### ■ Sistep – Midest: un des premiers salons de sous-traitance

Sistep, l'unique salon marocain dédié à la sous-traitance industrielle s'est allié avec Midest, le salon mondial de la sous-traitance industrielle à Paris, afin de créer Sistep – Midest. Ce dernier rassemble plus de 300 sous-traitants en provenance du Maroc, d'Europe, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique dans différents secteurs tels que la transformation des métaux, l'usinage, le plastique, les matériaux composi-

tes, l'électronique, les microtechniques, le traitement de surface, le conseil et design, les services, entre autres. Ce salon s'appuie sur l'expérience et le savoir-faire de Reed Exposition France qui organise depuis maintenant 40 ans le salon Midest.

### ■ Mima – Le salon international pour l'industrie et l'équipement

Parallèlement au Sistep – Midest se tiendra le salon Mima, exposition internationale de machines et services pour l'industrie au Maroc. Son but est de répondre aux besoins croissants des producteurs au nord du continent qui sont à la recherche d'équipement et d'approvisionnement.

### ■ b2fair au Sistep – Midest & Mima

Sistep – Midest & Mima offrent des produits, des services et des technologies complémentaires, aboutissant à une synergie productive qui donne aux producteurs la possibilité de connaître l'expertise, le savoir-faire et les innovations nécessaires pour renforcer leur compétitivité. Les rendez-vous *b2fair* feront partie intégrante de ces salons pour aider les sociétés à explorer les opportunités d'affaires au Maroc et vice versa.

Les rendez-vous d'affaires internationaux *b2fair* du salon Sistep – Midest & Mima répondent aux besoins d'interna-

tionalisation des sous-traitants dans la région du Maghreb, de l'Union européenne et au-delà. Ce lieu de rencontres servira de plate-forme b2b pour la coopération internationale et permettra aux sociétés de trouver de nouveaux partenaires qualifiés, des partenaires de coopération potentiels et partager leurs expériences au niveau international.

### ■ Organisez votre voyage!

Pour faciliter votre déplacement, une visite accompagnée au salon Sistep – Midest sera organisée au départ de Luxembourg. En cas d'intérêt, nous vous prions de bien vouloir contacter l'équipe de l'Enterprise Europe Network-Luxembourg de la Chambre de Commerce qui se tient à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire (Tél.: (+352) 42 39 39-333, e-mail: [een@cc.lu](mailto:een@cc.lu) – Site officiel de l'événement: [www.sistep-midest.com/index.php/plate-forme](http://www.sistep-midest.com/index.php/plate-forme)).

En cas d'intérêt de votre part aux rencontres d'affaires *b2fair* qui auront lieu lors du salon Sistep – Midest, nous vous prions de bien vouloir retourner le bulletin ci-dessous:

**SISTEP – MIDESE MAROC – Merkur Mars 2011** • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

- souhaite participer à la bourse de contacts *b2fair* à la Sistep-Midest qui sera organisée du 17 mai au 20 mai 2011
- souhaite recevoir de plus amples informations sur la bourse de coopération en question et voudrait être recontacté(e) téléphoniquement en vue d'une assistance plus personnalisée

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

### A renvoyer à: Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Département International – Enterprise Europe Network  
7, rue Alcide de Gasperi • L-2981 Luxembourg

Personne de contact:

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26 • E-mail: [een@cc.lu](mailto:een@cc.lu)

## BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

**E**n raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

### ■ Le partenariat commercial:

- La prospection des marchés
- La promotion des produits
- La distribution des produits
- Le contrat de distribution, de distribution réciproque, de concession, d'agence, de franchise, de marketing et de portage

### ■ Le partenariat industriel:

- La fabrication commune des produits
- La sous-traitance stratégique
- Les achats groupés
- La logistique commune

### ■ Le partenariat technologique:

- Le transfert de technologie et de savoir-faire
- La sous-traitance stratégique
- La soumission et exécution en commun de programmes de recherche

- La conception et le développement, adaptation de nouveaux produits en commun

### ■ Les formes participatives de partenariat:

- La joint venture
- Le groupement d'intérêt économique et le groupement européen d'intérêt économique
- La prise de participation
- Les groupements momentanés d'entreprises.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial.

Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté.

Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

**Chambre de Commerce  
Enterprise Europe Network –  
Luxembourg**

Tél.: (+352) 42 39 39-333

Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: [een@cc.lu](mailto:een@cc.lu)

## OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société anglaise, spécialisée dans l'installation de signalisation pour l'industrie, recherche des agents commerciaux et des distributeurs (EEN-20110203)
- 2 Société lithuanienne, spécialisée dans la production de produits de soins aux animaux et la distribution de compléments alimentaires et produits d'hygiène vétérinaire, propose ses services. Elle recherche également des agents commerciaux et des distributeurs (EEN-20110131)
- 3 Société polonaise, spécialisée dans le découpage du métal, la métallurgie et la production de pièces pour les machines, recherche des partenariats réciproques de production. Elle offre également de la sous-traitance (EEN-20110121025)
- 4 Société portugaise, spécialisée en matière de conseil et d'externalisation, propose ses services comme intermédiaire et sous-traitant (EEN-20110120026)
- 5 Société russe, spécialisée dans la production d'équipement pour l'impression numérique à jet d'encre, recherche des distributeurs. Elle offre également des franchises (EEN-20110114011)
- 6 Société allemande, spécialisée dans la planification, l'ingénierie, l'installation et la maintenance des systèmes de chauffage et réfrigération, recherche des partenariats réciproques de production. Elle souhaite également créer une joint venture (EEN-20110111015)
- 7 Société française, spécialisée dans la distribution de produits d'emballage, recherche des fournisseurs de sacs en papier ou en plastique (EEN-20110117021)
- 8 Société turque, spécialisée dans la production de produits textiles, offre ses services en tant qu'agent commercial ou distributeur. Elle souhaite également créer une joint venture (EEN-20110221)

- 9 Société anglaise, spécialisée dans les fibres polymères haute performance pour le renforcement du béton, recherche des partenariats avec des sociétés de construction ayant des projets dans les pays en voie de développement (EEN- 20110212003)
- 10 Société espagnole, spécialisée dans le développement de logiciels d'ingénierie online pour l'industrie des énergies renouvelables, recherche des agents commerciaux et des distributeurs (EEN-20110208042)

**BON DE COMMANDE – BOA – Merkur Mars 2011** • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: \_\_\_\_\_  
 Numéro au RCS: \_\_\_\_\_  
 Nom: \_\_\_\_\_  
 Prénom: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Code postal/localité: \_\_\_\_\_  
 Téléphone: \_\_\_\_\_  
 Fax: \_\_\_\_\_  
 E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

1     2     3     4     5     6  
 7     8     9     10

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg**  
 Département International  
**Enterprise Europe Network – Luxembourg**  
 L-2981 Luxembourg • Tél.: (+352) 42 39 39-373  
 Fax: (+352) 43 83 26 • E-mail: een@cc.lu

**RAPIDITE – EFFICACITE – CONFIDENTIALITE**

**SPECIALISTE DANS LA GESTION**
**DU COURRIER PROFESSIONNEL**

- |   |  |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Collecte et remise du courrier      | <input checked="" type="checkbox"/> Affranchissement en nos locaux           |
| <input checked="" type="checkbox"/> Courses express                     | <input checked="" type="checkbox"/> Mise à disposition de personnel sur site |
| <input checked="" type="checkbox"/> Transport national et international | <input checked="" type="checkbox"/> Etc. ...                                 |

LT Services est un prestataire de qualité offrant une large gamme de services.

Comptant parmi sa clientèle des sociétés de renom telles que ERNST & YOUNG ou CETREL SA, nous nous positionnons en offrant des prestations de qualité à des coûts très attractifs afin de répondre aux contraintes économiques actuelles auxquelles sont confrontées toutes les entreprises.

Nous souhaitons être perçus non pas comme un **fournisseur** mais comme un **partenaire**.

En confiant vos prestations courrier et autres à LT Services, vous pouvez ainsi vous recentrer sans crainte sur votre activité principale et ainsi gagner en productivité et en efficacité.

**Notre souhait :** devenir votre partenaire privilégié

**Notre exigence :** votre confiance

LT Services, 52b, rue de Koerich, BP 648, L-2016 Luxembourg, Tél. : 26 39 33 02, www.lt-services.lu

**PROFITEZ D'UN MOIS GRATUIT**

(Pour toute souscription d'un contrat de gestion de courrier)

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Nom du Responsable : \_\_\_\_\_

Fax : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Code postal/localité : \_\_\_\_\_



## Textes européens publiés du 11 janvier 2011 au 24 février 2011

**E**nterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du *Merkur* une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de nous retourner le bon de commande en cochant le

numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique.

### Communications publiées du 11 janvier 2011 au 24 février 2011

1	2011/0011(COD)	Proposition de directive tendant à coordonner pour les rendre équivalentes les garanties exigées dans les États membres des sociétés en vue de la protection des intérêts des associés et des tiers, en ce qui concerne la constitution de la société anonyme ainsi que le maintien et les modifications de son capital (Refonte)
2	COM(2011)0015	Livre vert sur la modernisation de la politique de l'UE en matière de marchés publics Vers un marché européen des contrats publics plus performant
3	2011/C/49/05	Mise en œuvre du Règlement concernant l'indication, par voie d'étiquetage, de la consommation d'énergie des appareils de réfrigération ménagers
4	2011/C 51/13	Avis du CESE sur la proposition de directive du Conseil modifiant, en ce qui concerne la durée d'application du taux normal minimal, la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée
5	2011/C 54/01	Avis du CESE sur une stratégie énergétique pour la période 2011-2020
6	2011/C 54/12	Avis du CESE sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) no 1060/2009 sur les agences de notation de crédit
7	2011/C 44/14	Avis du CESE sur la taxe sur les transactions financières

### Décision publiée du 11 janvier 2011 au 24 février 2011

8	2011/15/UE	Décision de la BCE concernant l'ouverture de comptes pour le traitement de paiements en relation avec des prêts de l'EFSF aux États membres dont la monnaie est l'euro
---	------------	--

### Directive publiée du 11 janvier 2011 au 24 février 2011

9	2011/7/UE	Retard de paiement dans les transactions commerciales
---	-----------	---

### Règlement publié du 11 janvier 2011 au 24 février 2011

10	149/2011	Adoption de certaines normes comptables internationales pour ce qui concerne des améliorations aux normes internationales d'information financière IFRS
----	----------	---

## BON DE COMMANDE – Textes européens – Merkur Mars 2011 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

- en français     en allemand  
 en anglais     autre (à préciser) \_\_\_\_\_
- 1     2     3     4     5     6  
 7     8     9     10

**Chambre de Commerce  
du Grand-Duché de Luxembourg**  
Département International  
**Enterprise Europe Network – Luxembourg**

L-2981 Luxembourg  
Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26 • E-mail: een@cc.lu

## Luxembourg School for Commerce

## Remise des certificats de réussite du programme de formation «LSC Entrepreneurship»



**L**e 10 février 2011, la Luxembourg School for Commerce (LSC) a organisé sa remise des certificats de réussite des formations donnant accès aux professions de cafetiers, de commerçants, ainsi qu'aux professions de l'immobilier. A cette occasion, 172 lauréats ont été honorés en présence de Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes et du Tourisme.

Lors de la cérémonie officielle, qui s'est tenue au Centre de Conférences de la Chambre de Commerce, les lauréats ont reçu leurs certificats des mains de Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes et du Tourisme, de Anna Felgen Suardi, membre de la Commission Formation et de Paul Emering, directeur de la LSC.

30 candidats ont reçu leur certificat de réussite aux examens des cours pour cafetiers, 68 candidats ont suivi avec succès le cours de gestion d'entreprise et 74 diplômés ont désormais la possibilité de se lancer dans une profession de l'immobilier.

Ces formations sont regroupées dans le programme de formation «LSC Entrepreneurship», qui reprend toutes les formations donnant accès aux pro-

fessions de cafetiers, de commerçants, de transporteurs de marchandises et de voyageurs par route ainsi qu'aux professions de l'immobilier.

Dans le cadre légal de l'accès à ces professions, la Luxembourg School for Commerce, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, offre des formations accélérées menant aux qualifications professionnelles requises par le droit d'établissement. Les cours permettent aux candidats de s'initier à la gestion d'entreprise. A côté des techniques de financement, de marketing, des ressources humaines, du droit du travail ainsi que de la fiscalité, le participant apprend à connaître les spécificités de sa profession.

Lors de son allocution de bienvenue, Paul Emering a félicité les lauréats de leur engagement et leur démarche proactive de suivre une formation conti-

nue. Il a mis en avant l'importance de la formation professionnelle continue pour le développement du capital humain.

La ministre a souligné que, grâce aux connaissances pratiques acquises, les lauréats disposent des premiers outils pour s'engager dans la création d'entreprise. Dans ce contexte, elle a rappelé l'encadrement disponible auprès du ministère des Classes moyennes et du Tourisme pour soutenir les créateurs d'entreprise.

A cette occasion, l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce a présenté les «Dix règles d'or pour réussir son projet d'entreprise».

Les prochains cours du programme «LSC Entrepreneurship» se dérouleront au deuxième semestre 2011. Les personnes intéressées peuvent commander un catalogue de formation auprès de la LSC. ■

Pour de plus amples informations, veuillez contacter  
la Luxembourg School for Commerce:

Tél.: (+352) 42 39 39-220 – E-mail: [info@lsc.lu](mailto:info@lsc.lu) – [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu)

## Premier workshop patrons-formateurs et tuteurs

Le 27 janvier 2011, la Luxembourg School for Commerce a accueilli en ses locaux des patrons-formateurs et tuteurs s'occupant d'un(e) ou plusieurs apprenti(e)s en DAP conseiller en vente, afin de les familiariser avec les spécificités de la réforme de la formation professionnelle.

Environ une trentaine de personnes ont répondu à l'appel et participé au premier workshop de ce type. Celui-ci a débuté avec un mot de bienvenue de Paul Emering, directeur de la Luxembourg School for Commerce. Monsieur Struck, attaché de Gouvernement ainsi que Monsieur De Carolis, directeur adjoint à la formation professionnelle au ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, ont ensuite présenté et expliqué comment se déroulera l'évaluation par compétences des apprenti(e)s selon la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle et de ses règlements d'exécution. Ces présentations très intéressantes furent suivies par un exposé captivant de Madame Letsch, Managing Partner de l'ADT-Center, concernant le rôle du tuteur face au jeune apprenti.

Le workshop a permis aux participants de se familiariser avec le nouveau système d'évaluation des apprenti(e)s prévu par la réforme de la formation professionnelle ainsi que de saisir l'importance de la formation pour tuteurs, dont les nouvelles sessions, à partir du



mois de mai, comprendront une journée entière consacrée à l'évaluation de l'apprenti(e).

Ce workshop fut un vrai succès, grâce aux différents intervenants et à la participation engagée des patrons-formateurs et tuteurs qui, par leurs questions pertinentes, ont pu susciter des

échanges intéressants tout au long des présentations.

Le workshop a été clôturé par une petite réception offrant aux participants et aux intervenants l'occasion de poursuivre leurs échanges dans un cadre plus informel.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Iris Hoffelt – Tél.: (+352) 42 39 39-276 – E-mail: [iris.hoffelt@lsc.lu](mailto:iris.hoffelt@lsc.lu)

WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT  
FORDERUNGSEINZUG

Unternehmensspezifische  
Lösungen für ein  
erfolgreiches Risk-  
Management

Creditreform Luxembourg SA  
Tel. 00 352 263460-1  
Fax 00 352 263460-50  
e-mail [info@creditreform.lu](mailto:info@creditreform.lu)

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX  
RECouvreMENT DE CRÉANCES

Solutions spécifiques pour améliorer le  
risk-management de votre entreprise

seit/depuis 1879

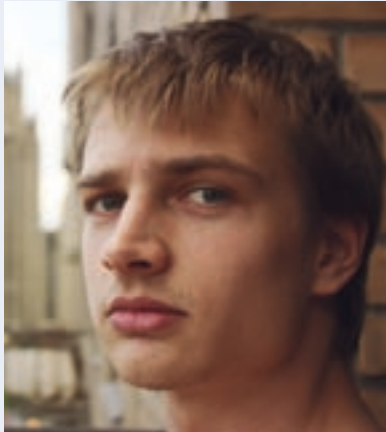
**Creditreform**

Unternehmen Sie nichts ohne uns



## Master in Entrepreneurship and Innovation

# Interview with Pavel Grachev, student of the Master



The Master in Entrepreneurship and Innovation has been launched in 2007 and is the result of the partnership set up between the University of Luxembourg and the Chamber of Commerce of the Grand Duchy of Luxembourg through the Luxembourg Business Academy (LBA). The broader objective of the collaboration is to stimulate the creation and development of innovative companies by providing students with an advanced education in the fields of entrepreneurship and the management of technological and organizational change, and by immersing these students into daily business practice through a privileged relationship with a mentor company.

**LSC: Dear Mister Grachev, could you please give a quick resume of your career path (origins, educational background, possible past professional experience).**

Born in Uzbekistan and grown up in Russia, I am the only representative of a post-USSR country on the programme this year.

I gained my first professional experience while working in a consulting company for Productivity Improvement, being still a student of the Siberian Institute of International Relations (Novosibirsk, Russia).

This experience first sparked my interest in business; I became deeply interested in how business processes work and are organized. Since then, I have been determined to further my career in the field of business, connecting my final thesis to the Regulation of International Economic Activity.

To complete my studies I became increasingly aware that my education in International Relations did not provide me with the basic know-ledge needed to embark on a business related career. I applied for the company KPMG which offered education in Accounting through the opportunity of taking ACCA exams, while putting the knowledge into practice.

Almost two years of working experience with KPMG gave me an excellent overall training in the basic principles of accounting, dealing with different projects in leading companies working in Russia. Having acquired this essential know-ledge in accounting I felt that I needed to shift from dealing mainly with numbers to a more creative environment.

**LSC: How did you get to know about the Master “Entrepreneurship & Innovation”? What was your motivation to apply for the MEI?**

I was looking for a way to take my career to the next level by gaining a European MA, and I found the MEI during my research for possibilities.

Although KPMG is an international company, its work in Moscow is very Russia-centred and I wanted to extend my knowledge about the internal organization of European businesses. I was particularly interested in working in Europe as a thorough understanding of the organizational structure of European businesses would be of immense value to my potential future activities in Russia, raising levels of efficiency and business organization.

**LSC: What are your expectations regarding these studies and what do you think is its added value?**

I see the value of the programme in three aspects:

The first aspect would be the international spirit of the programme. Being around people from all over the world broadens my mind. The statement “thinking out of the box”, which is very often pronounced in our auditory, is truly put into practice in the programme.

Secondly, the teachers are professionals with international experience. Many of them are practitioners in the field they teach. This is very important. The teaching style is also different from what I experienced in Russia: it is quite interactive and everybody feels free to ask questions and argue on any matter.

Thirdly, the programme is very efficient in terms of its schedule and one-year organisation. As I already have some professional experience, two years would be too long a break from the profession for me. The course leaders managed to condense a lot of information into the year. Moreover, the opportunity of linking my master thesis to my internship experience in one of the Luxembourgish companies is very appealing to me, as I want to focus my study time on making use of the knowledge I receive.

**LSC: What are your impressions of and experiences in Luxembourg since your arrival?**

My girlfriend is Luxembourgish. Having been in Luxembourg several times before my studies I learned to appreciate Luxembourg as a multilingual country with a high standard of living and extremely developed business standards.

Since the programme began I have experienced many things: a mild winter (even this year), great wine, great cheese, many cultural events at affordable prices for students. My most valuable experience of Luxembourg which is not dominant

in Russia is the spirit of multiplicity, tolerance, and respect of the individual. There are nice open people in Luxembourg. It is amazing that everybody speaks several languages here!

**LSC: What are your future career objectives?**

Regarding my aspirations for the future, I believe this MA gives me an invaluable opportunity to open my mind to a business practice that takes into account and is able to utilize a variety of outlooks to be creative and innovative, to develop my own ideas and broaden my theoretical business knowledge. This MA provides me with the possibility to write my thesis in a reputable Multinational Company (Paul Wurth). I hope to potentially start my own business in the future. But for now I would like to stay in Luxembourg, learn Luxembourgish and be a part of a team developing business with Russia.

**LSC: Why should other students get interested in Entrepreneurship & Innovation?**

Because of the values of the programme I have mentioned and different experiences which they can get living in the heart of Europe – Luxembourg. ■

## La LSC vous présente la «profession du mois»

L'objectif de la présentation de la «profession du mois», est de vous faire découvrir une des professions pour lesquelles un apprentissage menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) est organisé à l'heure actuelle par la LSC. En dehors des informations pratiques relatives à l'apprentissage, des témoignages de personnes confirmées de la profession visée vous sont présentés. ■

## Mécanicien d'avion

### ■ Le descriptif de la formation

Les mécaniciens d'avion procèdent à la mise en œuvre, à l'entretien et à la maintenance des moteurs, des cellules et des équipements d'avions (instruments de bord, équipements électriques et électroniques).

Le mécanicien d'avion est chargé de la prévention des pannes des systèmes électriques et électroniques des avions, ainsi que de leur réparation. Il intervient sur tous les équipements des avions, commandes de vol, instruments de bord, radionavigation. Il vérifie le fonctionnement des systèmes mécaniques, hydrauliques, pneumatiques et électriques. Sa responsabilité professionnelle est lourde.

### ■ Les conditions de travail

Le métier de maintenance en mécanique aéronautique s'exerce dans les aéroports, dans les compagnies aériennes ou chez les constructeurs aéronautiques. Plus précisément, le mécanicien d'avion travaille sur les pistes ou dans les ateliers d'un aéroport. Il s'agit

d'être très minutieux et de connaître parfaitement le fonctionnement d'un avion pour être capable d'intervenir sur n'importe quelle panne.

### ■ La voie de formation

La réussite de l'apprentissage menant au DAP (Diplôme d'aptitude professionnelle) est la voie normale pour devenir mécanicien d'avion.

L'apprentissage menant au DAP est une formation qui se fait en entreprise auprès d'un patron formateur (partie pratique), accompagnée d'un enseignement à l'école (partie théorique). Après avoir réussi 1 année de formation, l'apprenti obtient son DAP. Ce diplôme lui donne droit au salaire social minimum qualifié (2.109,07 EUR depuis le 01/01/2011).

Le DAP peut être complété par un DT (Diplôme de technicien) mécanicien d'avion. Cette formation se déroule sur 2 années consécutives.

L'admission au DAP mécanicien d'avion requiert d'avoir au préalable obtenu soit un:

- DAP en mécanique ou électrotechnique, sous-section énergie ou communication
- DT en mécanique ou électrotechnique, sous-section énergie ou communication
- mécanicien ajusteur
- mécanicien d'autos et de motos
- mécanicien industriel et de maintenance
- mécanicien d'usinage
- mécatronicien
- serrurier de construction
- électronicien en énergie
- électronicien en communication.

L'enseignement de la partie théorique se fait exclusivement au Lycée Technique Privé Emile Metz.

### ■ Les indemnités l'apprentissage

Les apprentis ont le statut d'apprenti adulte et touchent une indemnité égale au salaire social minimum.



### ■ L'intégration dans le marché du travail

Les jeunes diplômés de cette formation, qui est organisée depuis 1979, se sont toujours vus offrir des contrats de travail de la part des entreprises formatrices.

### ■ Témoignage:

Serge Janssens travaille depuis 20 ans chez Cargolux Airlines International SA Il a d'abord fait un apprentissage en tant que mécanicien d'avion avant de devenir contremaître.

### LSC: Pour quelles raisons avez-vous choisi la profession de mécanicien d'avion?

La passion de cette profession s'est transmise de père en fils. Mon père était également mécanicien avion et dès mon plus jeune âge je me suis intéressé à l'électronique et aux voyages.

### LSC: Quelles sont les compétences prérequis afin de pouvoir exercer cette profession?

Il faut être habile de ses mains car les différentes pièces de l'avion ne sont pas toujours faciles d'accès.

### LSC: Quels sont selon vous les avantages et les contraintes de cette profession?

Après 20 ans de métier, je ne connais toujours pas la routine, il n'y a pas deux jours qui se ressemblent. Un des désavantages est le travail en trois postes ainsi que le weekend et les jours fériés, ce qui a un impact sur la vie privée. Le mécanicien d'avion doit également pouvoir travailler à l'extérieur, indépendamment des conditions météorologiques.

### LSC: Décrivez en bref une journée type

En début de poste, je me concerte avec le contremaître, ensuite je m'occupe des réparations à faire sur les avions en maintenance. Je suis informé des mouvements des avions durant la journée. J'inspecte les avions avant le vol d'essai afin d'éliminer tous les problèmes rapportés par l'équipage.

## INFPC – Répertoire des offreurs de formation 2011

# 244 contacts pour mieux connaître l'offre de formation

**D**édiée à la diffusion et à la compréhension de l'offre de formation continue, la nouvelle édition du répertoire des offreurs de formation propose un accès inédit à 244 adresses d'offeurs de formation actifs au Luxembourg.

Elargi aux offreurs qui ont participé à la première enquête de recensement des organismes de formation menée, en 2010, par l'Observatoire de la for-

mation de l'INFPC, ce carnet d'adresses constitue une mine d'informations pour tout un chacun désirant développer ses compétences par le biais de la formation.

Les adhérents du portail [www.lifelong-learning.lu](http://www.lifelong-learning.lu) sont mis en avant à travers leur classement par domaine de formation (p.ex. Informatique, Langues, Banque Assurance...) et leurs fiches de présentation.

5.000 exemplaires du répertoire seront largement distribués auprès des acteurs institutionnels, des entreprises et des professionnels de la formation. Toute personne intéressée peut commander gratuitement son répertoire via l'adresse e-mail [repertoire@infpc.lu](mailto:repertoire@infpc.lu). Une version en ligne, actualisée chaque semaine, est également téléchargeable sur le portail [www.lifelong-learning.lu](http://www.lifelong-learning.lu).

Pour toute information, vous pouvez contacter:

Institut National pour le développement de la Formation Professionnelle Continue (INFPC)

Anne Oswald – Tél.: (+352) 46 96 12-209 – E-mail: [anne.oswald@infpc.lu](mailto:anne.oswald@infpc.lu)

ou visiter le portail [www.lifelong-learning.lu](http://www.lifelong-learning.lu)

## Deux publications sur les pratiques de formation des entreprises

**F**ormastat 2010 «Pratiques de formation» décrit de manière détaillée les pratiques de formation des entreprises qui ont sollicité l'aide financière de l'Etat en matière de formation professionnelle continue en 2008. Formastat en bref présente les principaux indicateurs de Formastat en un coup d'œil.

En 2008, les entreprises ont cherché à optimiser leurs investissements en formation. En effet, le nombre moyen de participations par salarié a augmenté, mais la durée moyenne des formations, l'investissement direct moyen par participant et par salarié ont baissé par rapport à 2007.

741 entreprises ont fait appel à l'aide étatique, soit près de 40 % de plus qu'en 2007. Les entreprises de plus de 50 salariés ont été encore les plus nombreuses (53 %). Néanmoins, la part des entreprises de moins de 50 salariés a légèrement progressé: 47 % en 2008, contre 43 % en 2007.

17 % des entreprises privées de 10 salariés et plus ont sollicité l'aide financière de l'Etat.

L'effectif salarié global des entreprises qui ont introduit une demande de cofinancement représentait 43 % de l'ensemble des salariés privés de l'économie luxembourgeoise.

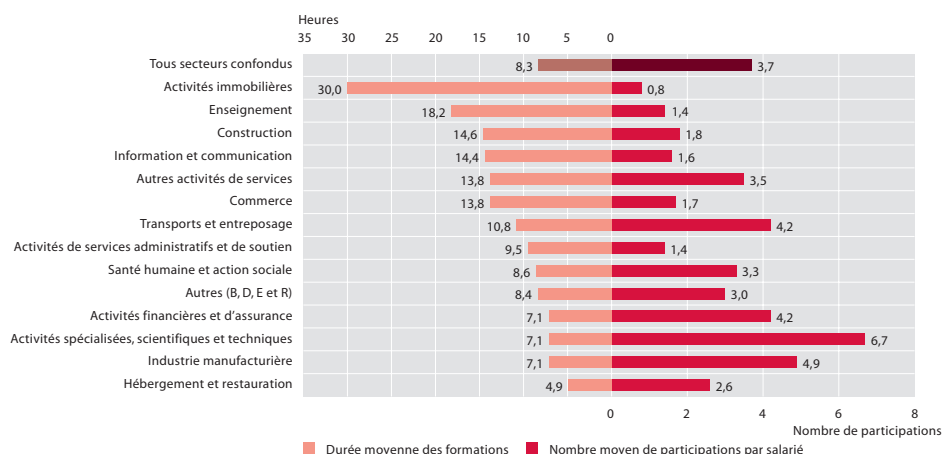
L'investissement direct en formation calculé à partir des demandes de cofinancement s'élevait à 200 millions d'EUR pour 4 millions d'heures de formation suivies par les salariés des entreprises concernées.

### ■ Tendances observables

La plus grande part de l'investissement en formation a été consacrée au domaine «Technique/métiers» (37 %), qui couvre les formations ayant trait à l'activité principale des entreprises; les formations d'«Adaptation au poste de travail» occupant la deuxième position. Ce domaine regroupe les formations «nouvelles embauches», les formations «adaptation au poste de travail» et les formations «mutations internes».

En 2008, chaque salarié a suivi théoriquement 3,7 formations (voir graphique), contre 3,5 en 2007. La durée moyenne d'une formation était de 8,3 heures, en baisse d'une demi-heure par rapport à 2007.

Les demandes sont ensuite analysées par l'Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue (INFPC). Les données recueillies sont utilisées pour produire Formastat et Formastat en bref.



### Durée moyenne des formations et nombre moyen de participations par salarié selon le secteur d'activité des entreprises – 2008

Le coût moyen d'une heure de formation variait du simple à plus du double en fonction du secteur d'activité: de 26 EUR (Hébergement et restauration) à 65 EUR (Transports et entreposage). Il en était de même suivant le domaine de formation: de 36 EUR (Adaptation au poste de travail) à 73 EUR (Management/Gestion des ressources humaines).

### ■ Collecte des données et commande des publications

Les entreprises luxembourgeoises peuvent bénéficier d'un appui financier pour la formation de leurs salariés. Il se monte à 14,5 % imposables du montant annuel investi en formation. Au plan pratique, il revient aux entreprises d'introduire leur demande de cofinancement auprès du ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle (MENFP).



Ces deux publications, élaborées par l'INFPC en collaboration avec le MENFP, peuvent être commandées sur le portail [www.lifelong-learning.lu](http://www.lifelong-learning.lu) ou en téléphonant au (+352) 46 96 12-1

## Formation CATP chez Goodyear

## Goodyear engage huit apprentis qui ont terminé avec succès leur apprentissage



Les nouveaux embauchés entourés de leurs tuteurs-formateurs et des responsables Goodyear

**G**oodyear vient d'engager huit apprentis qui ont terminé avec succès leur période d'apprentissage dans ses usines, dans les domaines de la mécatronique, la mécanique d'usinage (tournage/fraisage), la logistique et l'informatique.

Les jeunes candidats avaient débuté leur apprentissage en 2007. A l'issue des trois années de formation pratique et théorique au lycée technique et chez Goodyear, ils ont tous obtenu leur «Cer-

tificat d'Aptitude Théorique et Pratique» dans leur spécialité respective.

Par le biais de l'apprentissage, Goodyear offre d'abord une formation de qualité à ses jeunes apprentis, mais aussi une forte probabilité de recrutement à l'issue de cet apprentissage.

Afin de souligner l'importance de leur succès, l'entreprise a remis un diplôme «Goodyear» aux lauréats lors d'une célébration interne organisée à la Mold Plant.

Eric Delmas, directeur de Production des usines Mold et Wire Plant, et Silvia Sitzen, directrice des ressources humaines, ont félicité les lauréats d'avoir mené avec succès leurs apprentissages respectifs confirmant ainsi leur décision d'apprendre un métier. Ils ont également remercié les tuteurs des apprentis pour l'implication avec laquelle ils ont assuré l'encadrement et le support des jeunes candidats.

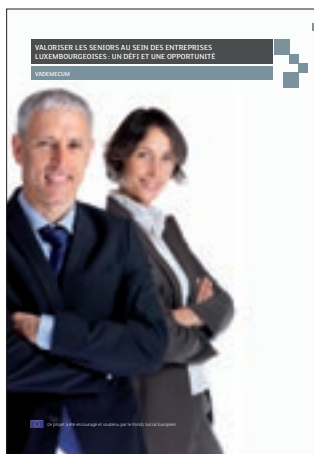
La remise des diplômes a été suivie d'une visite de l'usine de moules afin de donner l'opportunité aux lauréats des Tire et Wire Plants de connaître ce site de production, et, en particulier, de leur présenter l'école d'apprentissage des mécaniciens d'usinage.

En effet, les responsables de la Mold Plant ont consenti des investissements importants pour concevoir cet «atelier» pour les apprentis, sous la responsabilité de Rainer Cruchter.

Goodyear est soucieux de l'importance de la formation professionnelle de ses associés et considère l'apprentissage comme un moyen d'acquérir des compétences en accord avec le marché de l'emploi. Au-delà de cette première étape, l'apprentissage constitue une base potentielle pour leur formation professionnelle continue. ■

### Nouvelle publication de l'IUIL

## Valoriser les seniors au sein des entreprises luxembourgeoises



**L**ssu des ateliers de réflexion lancés par l'Institut Universitaire International Luxembourg (IUIL), le Personnel Officers Group (POG), le Centre Jean-Baptiste Rock (CJBR) et l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL), ce nouvel ouvrage souligne les enjeux du vieillissement de la population et la nécessité d'un vieillissement actif centré sur l'emploi mais aussi la préservation de la santé.

Le vieillissement de la population est en effet l'un des défis les plus importants que l'Union européenne devra affronter au cours des prochaines années.

Pour l'affronter et «le transformer en opportunité», comme préconisé par la Commission européenne, il s'avère nécessaire d'anticiper les changements sociaux et économiques qui en découleront alors que le vieillissement de la population pèsera dans un avenir plus ou moins proche sur les finances publiques et sur les systèmes de retraite des Etats membres, compromettant leur viabilité. Le Luxembourg est également concerné. L'augmentation de la durée de la vie active et donc du taux d'emploi des travailleurs plus âgés constituent des pistes privilégiées à cet égard. Il est dès





## Assurez votre capital humain, le plus précieux de votre entreprise

**advantis** Votre assurance Vie Groupe

**Foyer Vie**, véritable partenaire de votre entreprise, vous propose sa gamme de solutions et de services pour la mise en place d'un régime complémentaire de pension. Nous construisons pour vous des solutions sur mesure adaptées à votre politique salariale et modulées au gré des besoins complémentaires d'épargne et de prévoyance de vos salariés. Avec **advantis**, votre entreprise est unique. [www.advantis.lu](http://www.advantis.lu)



Äert Vertrauen a sécheren Hänn

12, rue Léon Laval - L-3372 Leudelange - Tél.: +352 437 43 4090

lors indispensable de mettre en place des mesures visant à promouvoir le travail des seniors, à valoriser et à renforcer leurs compétences au sein des entreprises.

Or, la valorisation et l'implication des seniors dans les entreprises sont d'une grande complexité, car toutes deux sont liées non seulement à des problématiques sociétales et conjoncturelles, mais aussi à

des croyances et à des préjugés à l'égard des travailleurs seniors, l'âge devenant souvent aujourd'hui un facteur d'exclusion du marché du travail.

L'IUIL, le POG, le CJBR et l'UEL ont donc mis en place, depuis 2008, un projet de valorisation de l'employabilité des seniors au sein des entreprises luxembourgeoises qui est cofinancé par le minist-

tère du Travail et de l'Emploi et le Fonds social européen. Ce vademecum est né à l'issue de ce projet. Il se définit comme un document de réflexion et de prise de position émanant desdits experts. Enfin, les partenaires de ce projet ont pour ambition de susciter des débats et discussions tant aux niveaux des entreprises et des salariés qu'aux niveaux politique et sociétal. ■

## IUIL – Business Learning

### Un nouvel outil pour promouvoir l'esprit d'entreprise

L'Institut Universitaire International Luxembourg (IUIL) a présenté le 17 février 2011 l'outil d'apprentissage en ligne «Business Learning», qui s'adresse à la fois aux créateurs d'entreprise et aux publics de la formation initiale et continue.

L'outil poursuit deux objectifs, à savoir la promotion de l'esprit d'entreprise chez les jeunes et l'accompagnement des futurs entrepreneurs.

Les grands thèmes sont la création d'entreprise, de l'idée au projet concret, l'analyse et la gestion financière ainsi que la comptabilité générale.

Il s'agit d'une initiative de l'IUIL en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale à laquelle ont collaboré

trois professeurs en sciences économiques, Nathalie Welbes, Pascal Schaack et Tom Muller, mais aussi l'Université du Luxembourg. Cette initiative a par ailleurs été soutenue par le Fonds social européen (FSE).

L'outil est accessible dans le cadre de la formation initiale sur le portail mySchool! et sera utilisé dans le cadre des formations continues proposées par l'IUIL et ses partenaires.

En accès libre sur [www.business-start.lu](http://www.business-start.lu), Business Learning vient com-

pléter l'offre existante d'outils pédagogiques en matière de création et de gestion d'entreprise comme la plateforme [www.businessplan.lu](http://www.businessplan.lu).

La différence: Business Learning transmet toutes les connaissances de base indispensables à la création et à la gestion d'une entreprise tandis que la Business Plan Toolbox accompagne les entrepreneurs dans la rédaction du plan d'affaires. ■

Pour des renseignements complémentaires, veuillez contacter:

Diane Durinck – Tél.: (+352) 26 15 92 14 – E-mail: [diane.durinck@iuil.lu](mailto:diane.durinck@iuil.lu)

## CRP Henri Tudor

### Capitalisation de connaissances et amélioration des cahiers des charges IT

Le Centre de Recherche Public Henri Tudor travaille depuis plusieurs années avec l'Université Polytechnique de Catalogne sur le concept de «patterns» d'exigences. Les «patterns» permettent de résoudre des problèmes récurrents en apportant des solutions génériques. Appliqués aux cahiers des charges dans le domaine IT, les «patterns» d'exigences correspondent à des fragments de cahier des charges génériques (par exemple: exigences

«paramétrables»), basés sur l'expérience et la connaissance de projets précédents. Ils réduisent ainsi le temps de rédaction des cahiers des charges tout en améliorant leur qualité.

Après avoir analysé une dizaine de cahiers des charges IT, les deux partenaires ont développé un catalogue de «patterns» d'exigences non-fonctionnelles et un guide méthodologique destinés à produire plus efficacement et plus rapidement des cahiers des charges IT.

Les résultats ainsi obtenus nécessitent désormais d'être testés, enrichis et contextualisés sur des projets concrets de différents secteurs d'activités pour pouvoir être transférés de manière durable. C'est la raison pour laquelle le Centre de Recherche Public Henri Tudor appelle toute entreprise ou organisation définissant de manière régulière des cahiers des charges IT à participer à une expérimentation. ■

Les entreprises intéressées par cet appel à participation peuvent contacter:

Samuel Renault – Product Manager – Tél.: (+352) 42 59 91-763 – E-mail: [samuel.renault@tudor.lu](mailto:samuel.renault@tudor.lu)



# PROGRAMME DE FORMATION AVRIL – MAI 2011

INTITULÉ	DATES	HORAIRE	PRIX
<b>MANAGEMENT, LEADERSHIP ET GESTION DES ÉQUIPES</b>			
S Optimiser ses processus de travail	05, 06 et 07.04.2011	8.30 – 17.00 h	600 €
S Savoir gérer un projet	26 et 27.04.2011	8.30 – 17.00 h	450 €
S Verhaltens- und Argumentationstraining für Führungskräfte	04 et 05.05.2011	8.30 – 17.00 h	450 €
S Gagnez en autorité naturelle	05 et 06.05.2011	9.00 – 17.00 h	420 €
S Augmenter la performance de votre équipe par un leadership adapté	09 et 10.05.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
S Projektorganisation: Basics für Handwerksbetriebe	09 et 10.05.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
S Déléguer efficacement... pour un nouveau management plus responsabilisant	17 et 18.05.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
S Entretien de recrutement efficace pour recruteurs occasionnels	24.05.2011	8.30 – 17.00 h	210 €
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>			
S Elaborez un livret d'accueil du personnel	27.04 et 25.05.2011	8.30 – 17.00/12.00 h	350 €
S Recruter de manière efficace	09.05.2011	8.30 – 17.00 h	210 €
<b>MÉTIER DE LA FORMATION</b>			
S Construire un projet de formation en e-learning	12 et 13.05.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
S Conduire et gérer un projet de formation	19 et 20.05.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
<b>MARKETING, VENTE ET ACTION COMMERCIALE</b>			
S Account Manager: Comment optimiser la vente et fidéliser les gros clients de l'entreprise	04 et 05.04.2011	8.30 – 17.00 h	450 €
S Visez la satisfaction de votre client par une prestation et une qualité de services élevées	05 et 06.04.2011	8.30 – 17.00 h	450 €
S Kunden finden – Kunden binden. Von der Akquisition zur Kundenorientierung	13 et 14.04.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
S Kundenservice am Telefon	10.05.2011	8.30 – 17.00 h	210 €
S Erfolgreich verhandeln: Wenn es um mehr als einen guten Preis geht	17 et 18.05.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
S Comprendre et déclencher la motivation de vos clients pour accroître vos ventes	26 et 27.05.2011	8.30 – 17.00 h	450 €
<b>ACHAT, LOGISTIQUE ET COMMERCE INTERNATIONAL</b>			
S Les sécurités de paiement à l'international	06.04.2011	8.30 – 17.00 h	210 €
S Comment rédiger et gérer les appels d'offres	04.05.2011	8.30 – 17.00 h	210 €
S Comment analyser et comparer les offres	05.05.2011	8.30 – 17.00 h	210 €
S Professionelle Einkaufsverhandlungen führen	17 et 18.05.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
S Logistique et échanges internationaux	25 et 26.05.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
<b>ORGANISATION ET SECRÉTARIAT</b>			
S Secrétaires efficaces	04, 05 et 08.04.2011	8.30 – 17.00 h	600 €
S Augmenter ses résultats par une organisation de travail efficace	28 et 29.04.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
S L'accueil professionnel du client: la carte de visite de votre entreprise	24 et 25.05.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
<b>COMMUNICATION</b>			
S Savoir communiquer dans la vie professionnelle	28.03 et 04.04.2011	8.30 – 17.00 h	450 €
S Récupérer efficacement ses créances par téléphone	01.04.2011	8.30 – 17.00 h	210 €
S Savoir négocier	09 et 10.05.2011	8.30 – 17.00 h	450 €
S Trainieren Sie Ihre Schlagfertigkeit	11.05.2011	8.30 – 17.00 h	210 €
<b>GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE</b>			
S Analyse financière, contrôle de gestion et contrôle interne	05 et 06.05.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
S Optimisez les coûts de votre parc automobile	11.05.2011	8.30 – 12.00 h	150 €
S Trésorerie et gestion des flux financiers en entreprise	16 et 17.05.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
<b>FISCALITÉ</b>			
S Fiscalité des rémunérations et avantages extra-légaux	04.04.2011	8.30 – 12.30 h	150 €
S Application de la TVA: Les 5 questions à se poser	26 et 27.04.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
S Introduction à la fiscalité des entreprises luxembourgeoises	28 et 29.04.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
<b>DROIT</b>			
S Recouvrement judiciaire des créances	07.04.2011	18.30 – 20.30 h	100 €
S Réglementation d'aspects spécifiques d'une relation de travail	07 et 08.04.2011	8.30 – 17.00/12.30 h	350 €
S Sécurité sociale luxembourgeoise	21 et 22.03.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
S Fin du contrat de travail	05.05.2011	8.30 – 17.00 h	210 €
S Droit des successions et des donations	09, 11, 16, 18 et 23.05.2011	18.30 – 20.30 h	350 €
S Responsabilités juridiques du dirigeant d'entreprise	12.05.2011	8.30 – 17.00 h	210 €
S Les contrats commerciaux et la protection des consommateurs	24.05.2011	8.30 – 12.30 h	150 €
<b>SÉCURITÉ, SANTÉ ET ENVIRONNEMENT</b>			
S Elaboration d'un concept de sécurité incendie	31.03.2011	8.30 – 17.30 h	210 €
S Mise en place et suivi du référentiel OHSAS 18001	28 et 29.04.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
<b>DÉVELOPPEMENT PERSONNEL</b>			
S Apprenez le self-coaching pour assurer votre évolution	26 et 27.05.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
<b>BUREAUTIQUE</b>			
S Photoshop – Initiation	06 et 07.04.2011	8.30 – 17.00 h	440 €
S PowerPoint – Donnez de l'impact à vos visuels et transparents	18.05.2011	8.30 – 17.00 h	240 €
S Outlook – Initiation	23.05.2011	8.30 – 17.00 h	240 €
S Word – Longs documents	26.05.2011	8.30 – 12.00 h	160 €
S Word – Présentation élaborée de documents	26.05.2011	13.30 – 17.00 h	160 €
<b>LANGUES</b>			
S Perfectionnement en expression française: Vocabulaire et orthographe	26.04 – 26.05.2011	13.00 – 14.30 h	210 €

S: Séminaire organisé en partenariat avec l'OLAP et la Chambre des Métiers

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:  
Luxembourg School for Commerce

Siège: 7, rue Alcide de Gasperi  
Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale: L-2981 Luxembourg  
T: (+352) 42 39 39-220

W: info@lsc.lu – www.lsc.lu  
F: (+352) 42 39 39-820



## Convention de collaboration

## Le Fonds National de la Recherche et Luxinnovation renforcent leur coopération et présentent leur première brochure commune sur les financements de partenariats public-privé



(de g. à d.) Yves Elsen, président du Fonds National de la Recherche, Marco Walentiny, président de Luxinnovation

Le Fonds National de la Recherche (FNR) et Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, ont signé une convention de collaboration pluriannuelle de 2011 à 2013 visant à renforcer leur coopération pour stimuler et accompagner la recherche, le développement et l'innovation (RDI) au Luxembourg. La publication d'une brochure commune sur les financements des partenariats public-privé, véritable levier favorisant l'innovation et la compétitivité des entreprises, en est une première illustration.

Le président du FNR, Yves Elsen, et le président de Luxinnovation, Marc Walentiny, se sont félicités d'une coopération renforcée entre les deux institutions, piliers du système national d'innovation au Luxembourg, afin d'améliorer la lisibilité et la performance de leurs actions et services. En conjuguant leurs efforts dans plusieurs domaines clés, le FNR et Luxinnovation souhaitent encourager l'innovation dans les entreprises et soutenir la valorisation socio-économique des résultats de la recherche publique. Dans cette perspective, le développement de partena-

riats public-privé (PPP) dans les projets de recherche, au Luxembourg comme en Europe, est un puissant levier favorisant l'innovation. Conscients d'un environnement économique de plus en plus compétitif, les pouvoirs publics luxembourgeois ont développé des mesures d'aide spécifiques pour stimuler les PPP. La publication d'une brochure commune présentant les aides du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur ainsi que celles du FNR est la première initiative concrète, saluée par les deux présidents, dans le cadre de cette convention de collaboration.

Après la signature officielle de la convention, Gilles Schlessler, directeur de Luxinnovation, et Marc Schiltz, nouveau secrétaire général du FNR, ont présenté les six domaines faisant l'objet d'un partenariat privilégié. L'intervention de Gilles Schlessler a porté sur la valorisation socio-économique des résultats de recherche du secteur public, les clusters et plate-formes de collaboration ainsi que les PPP. Il a également évoqué la coopération internationale et la représentation dans les organisations internationales et européennes, avant de conclure sur la promotion de la RDI. Marc Schiltz a, quant à lui, apporté des précisions sur la promotion de la culture scientifique, la consultance en matière de politique de RDI et la collecte de données afin de mesurer l'impact de la politique de RDI nationale.

Téléchargez la brochure sur [www.fnr.lu](http://www.fnr.lu) et [www.luxinnovation.lu](http://www.luxinnovation.lu)  
Des exemplaires imprimés peuvent être obtenus sur simple demande auprès  
du FNR – Tél.: (+352) 26 19 25-54 ou [info@fnr.lu](mailto:info@fnr.lu)  
ou de Luxinnovation – Tél.: (+352) 43 62 63-1 ou [info@luxinnovation.lu](mailto:info@luxinnovation.lu)

## Conférence sur la transmission d'entreprise familiale

Il est admis partout en Europe que les entreprises familiales ont toujours joué un rôle moteur dans le développement du tissu économique. Pourtant, on constate que le passage du flambeau entre les générations est de plus en plus délicat, avec à terme le risque de voir disparaître certaines de ces entreprises dès la troisième génération. Un enjeu d'autant plus important pour le Luxembourg où les entreprises familiales représentent 1/3 des principaux employeurs...

Les études menées au Luxembourg ces dernières années démontrent que 30 % des entreprises familiales survivent jusqu'à la deuxième génération, tandis que seulement 10 % à 15 % parviennent à la troisième génération.

Au cours de la prochaine décennie, de nombreux cédants devront ainsi relever le pari d'une transmission familiale réussie. Si tout le tissu des entreprises luxembourgeoises est concerné par ces départs imminents, le processus de transmission familiale sera sans doute plus complexe à mettre en œuvre pour les PME, qui constituent la plus grosse part des entreprises familiales à ce jour.

En effet, si de prime abord, une transmission familiale pourrait sembler plus simple qu'une transmission classique, elle nécessite tout autant de préparation: de son côté, le successeur ou repreneur doit anticiper les questions d'ordre fiscal, juridique et financier soulevées par la transmission; quant au cédant, il doit, entre autres, amorcer un désengagement affectif pour sortir du giron de l'entreprise et permettre au repreneur/successeur de s'épanouir dans son propre style managérial.

C'est justement pour attirer l'attention sur les défis et les enjeux spécifiquement liés à ce type de transmission que le Département Création et Développement des Entreprises de la Chambre de Commerce organise, le jeudi 31 mars 2011, une table ronde portant sur le thème de la «transmission d'entreprise familiale». Cette conférence aura notamment pour objectif d'aider les futurs cédants et repreneurs à identifier

les règles d'or de la transmission d'entreprise familiale. Le programme Business Mentoring y sera également présenté, sous le volet «accompagnement».

Les discussions seront menées par Laurent Koener, conseiller au Département Création et Développement des Entreprises de la Chambre de Commerce. Plusieurs experts seront réunis autour de la table. Leurs interventions seront notamment enrichies par des témoignages de cédants et repreneurs d'entreprises familiales.

### Parmi les invités:

- Claude Prim, responsable «entreprises» BGL BNP Paribas,
- Rina Breining, avocate à la Cour et Partner Kleyr Grasso Associés,
- Marc Meyers, associé Fiduciaire Générale de Luxembourg et président OEC,
- Jean-Claude Lucius, Partner IFGroup,
- Rachel Gaessler, coordinatrice du programme BusinessMentoring,

- Carlo Heinz, administrateur de l'entreprise Ferroknepper Buderus SA
- Myriam Muzzolini, directrice de l'entreprise Bernard Muzzolini S.A.

**Cibles:** entrepreneurs étant amenés à céder leur entreprise familiale dans les 10 années à venir, futurs repreneurs souhaitant reprendre une entreprise familiale, successeurs souhaitant reprendre la direction de l'entreprise familiale, ... et toute personne intéressée par la thématique.

### Modalités pratiques:

- Le jeudi 31 mars 2011 de 18h30 à 20h30 à la Chambre de Commerce
- Un cocktail de clôture est prévu à 20h45
- Participation gratuite/inscription obligatoire
- Langue véhiculaire: luxembourgeois/traduction simultanée en français



Inscriptions ouvertes jusqu'au 30 mars: [www.businessmentoring.lu/inscription](http://www.businessmentoring.lu/inscription)  
Pour toute question d'ordre pratique: [business.exchange@cc.lu](mailto:business.exchange@cc.lu) ou  
(+352) 42 39 39-439

# Avec le mentorat, *exit* la solitude

## Homesystem: la maison du futur au présent

Lorsqu'il décide de créer son entreprise en 2009, Patrick Barbedor tient une invention domotique prometteuse, qu'il a pris le soin de faire breveter au niveau européen: le *housecontroller*. «Spécialiste en programmation d'automates, cette idée a germé dans ma tête suite à la construction d'une maison en 2002. Elle est le résultat d'un constat simple: la domotique reste difficile d'accès pour les foyers ayant un budget limité, car les systèmes actuels sont onéreux, tant en termes de matériel que de mise en œuvre. J'ai donc cherché à démocratiser l'accès à la domotique en développant un système universel, multilingue et abordable», confie-t-il. Après avoir planché sur la question au cours de 7 années de recherche, de développement et de programmation, en marge de son activité salariale, c'est dans la logique des choses que Patrick Barbedor décide de mettre son invention au service tant de l'habitat privé que collectif (société, écoles, magasins, foyers pour personnes âgées ou handicapés, hôpitaux, ...). Fort de ses 15 ans d'expérience en tant qu'ingénieur en automation et électronique, il se lance donc avec enthousiasme dans l'aventure entrepreneuriale en septembre 2009, avec l'ambition de faire de nouveaux adeptes de la domotique. Au bout de quelques mois d'activité, il doit se rendre à l'évidence: apprendre sur le tas le métier d'entrepreneur s'avère pour lui bien plus complexe que la programmation d'automates! «Je me suis senti assez seul face à mes décisions, car je vivais les choses au quotidien de l'intérieur et je n'avais personne à qui confier mes doutes.» Peu à peu, il prend conscience de certains aspects de la gestion d'entreprise et notamment de l'importance du marketing pour une start-up comme la sienne. Il comprend alors qu'il lui faut tout remettre à plat et clarifier ses idées pour pouvoir définir au plus vite une

stratégie commerciale. Voilà précisément ce qu'il est allé chercher auprès de son mentor: «le regard extérieur de mon mentor m'aide à y voir plus clair en matière de stratégie commerciale. Il sait me poser les bonnes questions pour me faire avancer.»

Au contact de son mentor, par ailleurs spécialiste des techniques de commercialisation dans le domaine agro-alimentaire, Patrick Barbedor apprend à être plus à l'aise dans son rôle de commercial: «Croire en son produit ne suffit pas, il faut aussi avoir le sens des négociations», constate-t-il. C'est donc avec une toute nouvelle approche commerciale que Patrick Barbedor compte partir à la conquête de nouveaux distributeurs nationaux et européens dans les prochains mois.

Après un peu moins d'un an et demi d'activité, les efforts de Patrick Barbedor semblent payer puisque deux contrats de distribution viennent d'être signés avec la Suisse et l'Arabie-Saoudite et que trois autres sont en cours de négociation auprès de distributeurs européens. Si Patrick Barbedor se réjouit des avancées commerciales opérées ces derniers mois, il garde la tête froide. «J'ai établi des prévisions de ventes, des listings de prospects et j'ai commencé un travail de terrain en allant à la rencontre de futurs partenaires. J'ai appris à travailler de façon plus structurée, mais il reste encore du chemin à parcourir.» En plus de son mentor, Patrick Barbedor peut compter sur le soutien de la société Semvox. Ensemble, ils collaborent au développement d'une télécommande vocale révolutionnaire, dont le prototype a été officiellement présenté en septembre 2010, lors de l'ouverture du showroom homesystem à Junglinter. Cette invention s'inscrit d'ailleurs parfaitement dans la philosophie de la société homesystem: «prenez le temps de vivre, la technologie s'occupe du

reste». Une philosophie également en accord avec le développement durable, qui se situe au cœur de l'innovation du projet homesystem. «La domotique ne doit pas seulement être synonyme de confort, de convivialité ou de sécurité, elle doit aussi se mettre au service de l'économie d'énergie», nous rappelle Patrick Barbedor. «Le développement durable est une de nos priorités et c'est pourquoi nous avons intégré de nombreuses fonctions "vertes" pré-programmées à notre housecontroller.» On l'aura compris, avec homesystem, le but de Patrick Barbedor est aussi de faire évoluer les mentalités en matière d'habitat. Cela passe par la sensibilisation de sa clientèle à la question de la maîtrise énergétique.

Des perspectives très enrichissantes pour ce technicien de nature solitaire, qui se découvre peu à peu des capacités de gestionnaire qu'il n'aurait pas soupçonnées: «Le mentorat me pousse à m'ouvrir davantage aux gens, à tisser des liens avec mes clients, à développer mon réseau professionnel. C'est une démarche très enrichissante pour moi sur le plan personnel. Je me sens beaucoup moins seul qu'à mes débuts, ce qui me donne beaucoup plus confiance en mes capacités de gestionnaire», conclut-il.

# Ne plus se sentir seul



**« Le regard extérieur de mon mentor m'aide à mieux définir ma stratégie commerciale. »**

Patrick Barbedor - *Mentoré*

Séance de speedmentoring  
19/04/11

INSCRIPTION ET INFOS: [WWW.BUSINESSMENTORING.LU](http://WWW.BUSINESSMENTORING.LU)



PARCE QUE RIEN NE PEUT REMPLACER L'EXPÉRIENCE !

7 avril 2011

## Formation 1,2,3 GO: «Concevoir son projet entrepreneurial et rédiger un plan d'affaires convaincant»



**L**e jeudi, 7 avril 2011, les porteurs de projet avec une idée d'entreprise innovante en Grande Région sont invités à suivre la formation gratuite pour futurs entrepreneurs organisée par Business Initiative a.s.b.l., dans le cadre du parcours de plans d'affaires 1,2,3 GO, à la Chambre de Commerce Luxembourg. Au programme: des séminaires et workshops interactifs animés par des intervenants de renommée sur des sujets aussi variés que la stratégie, le marketing et la communication, le plan financier et l'aspect juridique. Au cours d'une demi-journée, les participants pourront ainsi tout apprendre sur la construction d'un projet d'entreprise, en passant de la définition d'une «business idea» à l'élaboration d'un plan d'affaires probant.

La création de sa propre entreprise est un rêve auquel beaucoup ont déjà songé. Or, transformer ce rêve en réalité est un défi que peu de gens sont prêts à relever. Les formalités administratives, le risque financier ou le manque d'expérience sont autant de facteurs susceptibles de décourager les porteurs de projet innovants – souvent, à tort.

En effet, avec les outils nécessaires et une préparation adéquate, les créateurs peuvent limiter les risques d'échec et augmenter leurs chances de réussite. Dans cette perspective, Business Initiative organise une formation pour futurs entrepreneurs le jeudi 7 avril à la Chambre de Commerce Luxembourg, lors de laquelle les aspects principaux de la préparation d'un projet d'entreprise seront traités.

A partir de 14h00, Christophe Schmitt, enseignant, chercheur et docteur en gestion à l'Institut National Polytechnique de Lorraine à Nancy, présentera la conception d'un projet entrepreneurial selon la méthode IDéO©, qui amène le porteur de projet à concevoir un scénario par rapport à son idée de départ afin d'en vérifier la pertinence. Pour Christophe Schmitt, l'idée de départ est un des éléments centraux de la création d'entreprise. Elle agit comme un lien entre l'entrepreneur lui-même et le marché qu'il a identifié. La méthode IDéO© permet ainsi de tester la robustesse de l'idée, d'évaluer son potentiel, d'identifier les principales difficultés du projet et de renforcer la crédibilité du porteur de projet vis-à-vis de ses interlocuteurs.

Une introduction au plan d'affaires par Guy Brandenbourger de PwC suivra à 16h15 avec l'objectif d'expliquer l'utilité de ce dossier, de présenter sa structure et de donner des conseils et astuces à sa rédaction, en se basant sur les critères McKinsey. Outil essentiel de la création d'entreprise, le plan d'affaires permet non seulement de structurer les idées dans un dossier cohérent et argumenté, il attribue aussi au projet de la crédibilité lors des contacts avec les banques et investisseurs potentiels pour obtenir financements et crédits.

Entre 17h30 et 19h15, les participants auront la possibilité de choisir deux parmi les quatre workshops organisés en parallèle, portant sur les grands axes thématiques d'un plan d'affaires:

- «Le diagnostic stratégique, ou comment définir mon marché, mon produit ou mon service?», animé par Guy Brandenbourger de PwC, lors duquel les participants apprendront à cerner les menaces et opportunités environnementales du projet, à évaluer la concurrence et les clients potentiels et à déterminer les facteurs-clés de succès,
- l'aspect «Communication et Marketing, ou comment vendre mon produit ou service?», tenu par Philippe Schmitt, fondateur du cabinet de conseil Stratégie et Valeurs et coach chez 1,2,3 GO,
- «La planification financière, ou comment évaluer mes besoins financiers?», par Jean-Claude Lucius, associé et expert-comptable chez IF Group, où l'attractivité, la viabilité et la rentabilité économique du projet seront mis à l'épreuve,
- et «Les questions juridiques, ou comment organiser mon entreprise?», lors duquel les aspects législatifs à considérer lors de la création d'une société tels que statuts, actionnariat, licences, brevets et droit de travail, seront traités par Pol Thielen du bureau d'avocats Pierre Thielen.



Pour clôturer l'événement dans une ambiance conviviale, les participants et orateurs pourront s'entretenir sur la création d'entreprise et d'autres sujets lors du traditionnel cocktail-networking à partir de 19h15.

Cette journée de workshops permettra ainsi aux porteurs de projet d'acquies les bases pour la rédaction du plan d'affaires ou d'approfondir les connaissances

déjà existantes. Lors de la prochaine manifestation 1,2,3 GO intitulée «Create to Innovate» le lundi, 23 mai à Luxembourg, les futurs créateurs auront l'occasion d'aborder d'autres aspects-clés de la création d'entreprise tels que la constitution d'une équipe, la démarche et le discours commercial, ainsi que le financement du projet et la levée de fonds. La date limite pour remettre les plans d'affaires

dans le cadre du parcours 1,2,3 GO est fixée au 15 juin 2011.

Fin septembre 2011, les meilleurs projets innovants de l'édition 2010-2011 seront révélés lors de la soirée de clôture en Belgique et récompensés par un soutien financier et une visibilité médiatique accrue.

## Vous avez un projet innovant?

Alors rendez-vous sur [www.123go-networking.org](http://www.123go-networking.org) et déposez une courte description de votre projet via le formulaire en ligne.

S'il est accepté par notre comité de lecture selon **les 4 critères d'accès** (innovation, faisabilité économique, implantation géographique en Grande Région, pas de financement par du capital à risque), vous entrez dans le réseau 1,2,3 GO et recevrez du **coaching gratuit** pour l'élaboration de votre **plan d'affaires!**

De plus, vous pourrez **participer gratuitement à la formation pour futurs entrepreneurs le jeudi 7 avril** à Luxembourg.

**Informations:** [123go@cc.lu](mailto:123go@cc.lu) Tél.: (+352) 42 39 39 274



## UN COACHING D'EXPERTS, UN PLAN D'AFFAIRES GAGNANT

DES ENTREPRENEURS AIDENT DES ENTREPRENEURS

- Parcours annuel de plans d'affaires
- Coaching gratuit par notre réseau d'experts en Grande Région
- 50 000€/an de soutien financier
- Inscription **en toute confidentialité** sur notre site web

VENEZ NOUS REJOINDRE SUR: [WWW.123GO-NETWORKING.ORG](http://WWW.123GO-NETWORKING.ORG)

## MERCI A NOS PARTENAIRES!

### NOS PARTENAIRES FINANCIERS:



### NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS:



BIP Investment Partners, Ceratit S.A., La Luxembourgeoise

### NOS PARTENAIRES MEDIAS:



Format S.r.l.

### ORGANISE PAR:



myenergy days – 29 avril au 1<sup>er</sup> mai 2011

## Présentation officielle des «myenergy days»



(de g. à d.) Gilbert Théato, directeur myenergy – Jeannot Krecké, ministre de l'Économie – Tom Eischen, président myenergy et commissaire du Gouvernement à l'Énergie

Le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, a présenté, le 20 janvier 2011, les «myenergy-days», une nouvelle initiative pour accélérer les investissements dans l'assainissement énergétique des bâtiments.

La première édition du salon «myenergy days» dédié à l'assainissement énergétique des bâtiments, aura lieu du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai 2011 à la Luxexpo. Le groupement d'intérêt économique myenergy, structure subventionnée par le ministère de l'Économie et du Commerce extérieur et par le ministère du Développement durable et des Infrastructures, entend ainsi proposer une plate-forme inédite aux professionnels de l'assainissement énergétique et aux consommateurs.

Soutenu par un grand nombre de partenaires publics, myenergy vise à répondre à des besoins spécifiques issus du contexte politique européen et national dans lequel l'atteinte des objectifs climatiques à l'horizon 2020 passe, entre autres, par une réduction de la consommation d'énergie primaire.

Sachant que 40 % de la consommation totale d'énergie finale dans l'UE se fait dans les bâtiments résidentiels et commerciaux, l'assainissement énergétique des bâtiments s'avère être une mesure capitale. Les «myenergy days» souhaitent développer et mettre en lumière les opportunités offertes sur le marché pour l'artisanat, les entreprises et le commerce tout en mettant l'accent sur l'innovation dans ce domaine. Les corps de métier sont valorisés, les entreprises désireuses de se développer dans le créneau de l'assainissement sont soutenues et les particuliers profitent d'une source d'informations et de services complète.

Les «myenergy days» ouvriront leurs portes vendredi, 29 avril à 14h00 et se tiendront jusqu'à dimanche, 1<sup>er</sup> mai à 18h00. L'inauguration officielle du salon aura lieu le vendredi, 29 avril à 16h en présence du ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures, Marco Schank.

Les «myenergy days» sont agencés en **4 univers thématiques** principaux:

- l'enveloppe du bâtiment, pour les matériaux d'isolation, les éléments

préfabriqués, les fenêtres et les portes, l'isolation intérieure et les nouveaux matériaux;

- la technique du bâtiment pour les technologies de chauffage, les systèmes de ventilation contrôlée, l'énergie solaire et l'éclairage;
- les services pour les architectes, ingénieurs, conseillers en énergie et les partenaires de l'événement;
- l'espace rencontre, qui accueillera un vaste programme de conférences, de présentations de produits et de démonstrations pratiques sur les trois journées du salon.

Le lancement des «myenergy days» se fera parallèlement à la mise en ligne du site [www.myenergydays.lu](http://www.myenergydays.lu) et par un concours grand public organisé dans le cadre du salon.

BUSINESS  
RESEARCH  
MEETS

SAVE  
THE  
DATE

4<sup>ème</sup> FORUM  
LUXINNOVATION

4. FORUM  
LUXINNOVATION

26 MAI  
2011

[www.business-meets-research.lu](http://www.business-meets-research.lu)

LUXINNOVATION  
L'Agence Nationale pour l'Innovation  
et l'Entrepreneuriat de l'Université de Luxembourg



European Union  
European Regional Development Fund  
Investing in your future

CHAMBRE DE  
COMMERCE  
LUXEMBOURG

6-7 juin 2011

## 2<sup>e</sup> sommet européen sur l'Internet du futur

Un an après le 1<sup>er</sup> sommet européen sur l'Internet du futur, qui a eu lieu à Luxembourg, le rythme du développement technologique s'est poursuivi sans relâche. De nombreuses initiatives ont été lancées à travers le monde pour tenter d'identifier les opportunités d'affaires et technologiques, ainsi que les défis qui nous attendent dans la transition vers Internet.

Le 2<sup>e</sup> sommet européen sur l'Internet du futur aura lieu les 6 et 7 juin prochains. Il se veut être un forum de présentation et de discussion sur les pro-

blèmes, tendances et actions qui impacteront l'Internet du futur. Le sommet sera le lieu central pour les échanges de vue et partages de leçons apprises et pour la présentation et la discussion de certains des développements qui ont eu lieu dans le domaine des villes intelligentes.

Une attention particulière sera accordée à la présentation de la première série de projets couronnés de succès de l'appel «Future Internet PPP». Le sommet sera suivi de deux ateliers qui se dérouleront le 7 juin. Ils met-

tront l'accent sur deux des questions les plus pressantes:

- 1) fin de l'IPv4 et la naissance de l'IPv6 et
- 2) e-gouvernement et l'internet du futur – les problèmes, les approches et les actions.

Plus d'informations sur

<http://future-internet.uni.lu/>.

### Fédération des femmes cheffes d'entreprise du Luxembourg (FFCEL)

## Les 11 ambassadrices reçoivent leur certificat européen de l'entrepreneuriat



Le 18 janvier 2011, en présence de Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes et du Tourisme et ministre de l'Égalité des chances, les 11 ambassadrices ont reçu leur certificat européen de l'entrepreneuriat au Luxembourg.

Leur mission est de promouvoir, encourager et développer l'entrepreneuriat au féminin. Une initiative menée par la Fédération des femmes cheffes

d'entreprise du Luxembourg (FFCEL), en collaboration avec la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg, et soutenue par le ministère des Classes moyennes et du Tourisme, le ministère de l'Égalité des chances et le ministère de l'Économie et du Commerce extérieur.

En lançant le réseau FEALU (Female Entrepreneurship Ambassadors Luxem-

bourg) en septembre 2010, le Luxembourg crée un espace privilégié pour inciter plus de femmes à devenir cheffe d'entreprise et leur permettre de bénéficier du soutien et de la confiance nécessaires pour se lancer dans leur propre projet.



# D'UNE ENTREPRISE LOCALE À UN LEADER EUROPÉEN

BNP PARIBAS VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE DÉVELOPPEMENT.



WITH  
YOU  
ACROSS  
EUROPE

WITH  
YOU  
ACROSS  
EUROPE

WITH  
YOU  
ACROSS  
EUROPE

WITH  
YOU  
ACROSS  
EUROPE

WITH  
YOU  
ACROSS  
EUROPE

**Avec nos solutions de financement pour les entreprises, élargissez votre présence en Europe.**

Avec les solutions BGL BNP Paribas pour les entreprises, vous bénéficiez du réseau intégré le plus complet du marché. Nos experts sont à votre disposition pour répondre à tous vos besoins : cash management, solutions de financements, trade finance, couverture de risques, conseil et marchés de capitaux. Pour plus d'informations, contactez votre chargé d'affaires BGL BNP Paribas au (+352) 42 42 - 20 08.



**BGL  
BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

[www.bnpparibas.com/acrosseurope](http://www.bnpparibas.com/acrosseurope)



© Photos PricewaterhouseCoopers s.à r.l.

Près de 300 personnes ont assisté à la 6<sup>ème</sup> édition des Journées de l'Economie

## Les Journées de l'Economie 2011

# Le Luxembourg dans la Grande Région: compétitivité et croissance économique

**Les 15 et 16 février 2011, les Journées de l'Economie, forum économique transfrontalier, ont rassemblé près de 300 personnes à la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg. L'objet de cette 6<sup>ème</sup> édition, organisée au profit de l'association Jonk Entrepreneurs, était de proposer une synthèse des cinq éditions précédentes et de réfléchir à la compétitivité et à la croissance en tant que problématique commune de l'ensemble des régions parties prenantes de la Grande Région. De nombreux entrepreneurs, acteurs politiques et économistes ont donné un point de vue éclairé et documenté sur leur perception de la compétitivité du Luxembourg dans la Grande Région. Deux axes de réflexion ont été abordés au cours de ces deux demi-journées.**

### ■ La compétitivité des entreprises en Grande Région

La Grande Région, avec en son cœur le Luxembourg, concentre *a priori* nombre d'ingrédients propices à son développement économique. Ce ne sont pas moins de 11,5 millions d'habitants, 375.000 entreprises, 15 universités et 220.000 étudiants que compte ce territoire transfrontalier au cœur de l'Europe. Quels sont les facteurs de réussite et les défis que rencontrent au quotidien les entreprises?

Jean-Marie Halsdorf, ministre de l'Intérieur et à la Grande Région

a insisté sur la nécessité de confirmer l'ancrage du Luxembourg dans la Grande Région et sa capacité d'entraînement dans l'essor économique de la Grande Région. Le Grand-Duché est porteur d'une vision ambitieuse de la Grande Région tant au niveau économique, logistique, environnemental que culturel. De manière réciproque, en tant que vivier d'emplois pour l'économie luxembourgeoise, la Grande Région doit permettre la mise en place d'un cadre propice à l'esprit d'entreprendre et à l'innovation, favoriser la convergence fiscale, réglementaire et institutionnelle,

en atténuant au mieux les barrières et obstacles à l'échange et à la mobilité transnationale et promouvoir une plus grande cohésion territoriale.

Les Journées de l'Economie ont été l'occasion de présenter les premiers résultats d'une étude PwC, disponible fin mars, sur la compétitivité des entreprises en Lorraine, Wallonie, Sarre et au Luxembourg. Cette étude a mis en exergue deux facteurs clés pour le développement des PME, à savoir l'innovation et l'exportation.

Il ressort également de l'étude que 40 % des entreprises interrogées ne dis-

posent pas de business plan, pourtant si nécessaire à la maîtrise et à la conduite de leur développement. Autrement dit, au-delà du respect de la forme, une large partie des entreprises n'ont pas aujourd'hui de vision claire de la stratégie qu'il leur faut mettre en œuvre.

### ■ L'appréciation des chefs d'entreprise

Les chefs d'entreprise ont unanimement souligné que la réussite des projets tenait d'abord et surtout au capital humain: aux hommes, à leur savoir-faire, à leur engagement. C'est la raison pour laquelle, sur un territoire multiculturel comme celui de la Grande Région, la maîtrise des langues étrangères et la mise en œuvre concrète et efficiente d'un plan de formation sont indispensables afin d'alimenter l'espace de la Grande Région en compétences nécessaires à son développement endogène.

Au total, les entrepreneurs participant aux Journées de l'Economie et qui avaient contribué à l'étude, demandent davantage d'intégration des économies transfrontalières et plaident pour une réduction, au sein de la Grande Région, des lourdeurs administratives, des divergences nationales en termes de coûts du travail, tout en soulignant le besoin pour l'ensemble de l'espace économique en main d'œuvre qualifiée.

Conscient de cet état des lieux, le président de la région Lorraine et de la Grande Région a confirmé la volonté politique de renforcer les coopérations, de créer de véritables et concrètes synergies économiques en s'appuyant sur le moteur luxembourgeois. La Grande Région, qui représente initialement et principalement un bassin de main-d'œuvre du point de vue économique, doit développer un véritable projet de vie commun. Cette ambition partagée par les décideurs politiques doit se décliner dans les domaines de l'éducation, la recherche ou encore la mobilité afin de créer une métropole polycentrique dynamique à forte identité.

### ■ La compétitivité du Luxembourg

Si on limite la notion de compétitivité à ses seuls aspects de coût salarial et de charge fiscale supportée par une entreprise, le Luxembourg semble

apparemment relativement bien placé en comparaison avec ses partenaires de la Grande Région. Néanmoins, la compétitivité englobe bien d'autres aspects et doit être appréhendée dans son évolution historique et tendancielle. Dans ces conditions, le Grand-Duché ne présente pas que des avantages.

L'avantage en niveau dont dispose le Luxembourg grâce à des coûts salariaux relativement faibles en raison d'une part importante de cotisations sociales subventionnées par l'Etat, est en train de se perdre. Cette érosion est cependant lente et ne semble pas encore inquiéter véritablement les acteurs économiques et sociaux. Il est donc important de réfléchir à des actions de modernisation de l'économie en tenant compte des deux aspects de la compétitivité, à savoir la compétitivité structurelle à long terme (innovation, infrastructures) mais aussi la compétitivité à court terme qui est liée aux coûts et aux prix.

Du point de vue microéconomique, il faut dire que la compétitivité demeure une problématique spécifique selon les secteurs d'activités économiques considérés. Les activités manufacturières seront, en effet, plutôt sensibles à des considérations de coût du travail compte tenu de la nature des processus productifs, alors que les activités à forte valeur ajoutée telles que l'informatique et les nouvelles technologies de l'information et de la communication seront demandeuses d'infrastructures matérielles et immatérielles plus que d'avantages en matière de coût salarial. Il semble tout de même que certaines tendances ressortent: les entreprises luxembourgeoises souffrent d'une érosion des marges sous l'effet conjugué de l'imposition des prix par le marché et les forces de concurrence internationale, d'un côté, et de la hausse des coûts salariaux et de l'énergie, de l'autre. Il faut également citer les trop nombreuses charges administratives qui pénalisent la mise en œuvre rapide des projets décidés et constituent donc un frein au développement, autrement appelé handicap à la compétitivité. Le Luxembourg, comme la plupart des pays développés, s'emploie à assoir sa croissance économique et son développement durable sur l'innovation. De ce point de vue, ses qualités compétitives ont trait à sa capacité



Jean-Marie Halsdorf, ministre de l'Intérieur et à la Grande Région



Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur

à compenser son déficit en main d'œuvre qualifiée en attirant des ressources humaines des régions frontalières, ainsi que les meilleurs talents. Il ressort aussi un consensus sur la nécessité d'insuffler l'envie aux jeunes (luxembourgeois, résidents de la Grande Région) d'entreprendre.

En phase avec l'ensemble des intervenants des Journées de l'Economie, Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur a affirmé la nécessité d'un choc dans l'opinion publique qui ne perçoit pas la lente érosion de la compétitivité du pays. Alors que les besoins divergent naturellement selon la branche économique considérée, le Luxembourg doit valoriser les synergies et la mobilité au sein de la Grande Région, renouer le dialogue social, s'accorder sur les indicateurs conjoncturels, mettre en place des mécanismes d'alerte, se concentrer sur l'éducation et la formation et investir dans la recherche. Défendant son paquet de 65 mesures pour renforcer la compétitivité au niveau national, le ministre prévoit la publication prochaine d'un bilan pour faire le point sur les mesures d'amélioration de la compétitivité.

## Normalisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

# Le Luxembourg accentue sa participation à l'international

L'utilisation de normes est généralement reconnue d'utilité publique dans la plupart des secteurs. Les normes facilitent les échanges et garantissent des caractéristiques fondamentales comme l'interopérabilité, la qualité et la maîtrise des risques. Cependant, malgré cette reconnaissance, les avantages liés à la participation au processus d'élaboration d'une norme, ou processus de normalisation, sont encore trop souvent sous-estimés. Sans prétendre à l'exhaustivité, en termes de valeur ajoutée liée à cette implication, il y a lieu de citer en premier lieu l'anticipation des futurs règlements et bonnes pratiques. La diffusion des innovations, au travers de la participation active à l'élaboration des normes, est un autre de ces avantages. La normalisation est ainsi une activité qui trouve particulièrement bien sa place dans une économie de la connaissance, telle que prônée par la stratégie «Europe 2020»<sup>1</sup>, placée sous le signe de la croissance intelligente, durable et inclusive.

### ■ Le comité technique de normalisation «ISO/CEI JTC1 – Technologies de l'information»

Le comité ISO/CEI JTC1, pour «Joint Technical Committee 1», est le principal environnement de développement de normes internationales portant sur les technologies de l'information et de la communication (TIC). Sa mission se définit comme étant le développement, le maintien, la promotion et la facilitation des standards TIC requis

**18 sous-comités et 5 groupes de travail sont actifs au sein du comité ISO/CEI JTC1. Le Grand-Duché de Luxembourg est actuellement présent dans 6 sous-comités et 1 groupe de travail, mis en évidence ci-dessous:**

JTC1/SC 2	Jeux de caractères codés
JTC1/SC 6	<b>Téléinformatique</b>
JTC1/SC 7	<b>Ingénierie du logiciel et des systèmes</b>
JTC1/SC 17	<b>Identification des cartes et des personnes</b>
JTC1/SC 22	Langages de programmation, leur environnement et interfaces des logiciels de systèmes
JTC1/SC 23	Supports enregistrés numériquement pour échange et stockage d'information
JTC1/SC 24	Infographie, traitement de l'image et représentation des données environnementales
JTC1/SC 25	Interconnexion des appareils de traitement de l'information
JTC1/SC 27	<b>Techniques de sécurité des technologies de l'information</b>
JTC1/SC 28	Equipements de bureau
JTC1/SC 29	Codage du son, de l'image, de l'information multimédia et hypermédia
JTC1/SC 31	Techniques d'identification et de captage automatiques des données
JTC1/SC 32	Gestion et échange de données
JTC1/SC 34	Description des documents et langages de traitement
JTC1/SC 35	Interfaces utilisateur
JTC1/SC 36	<b>Technologies pour l'éducation, la formation et l'apprentissage</b>
JTC1/SC 37	Biométrie
JTC1/SC 38	<b>Plate-formes et services d'applications distribuées</b>
JTC 1/SWG 1	Accessibilité (SWG-A)
JTC 1/SWG 2	SWG – Directives
JTC 1/SWG 3	Planification
JTC 1/WG 6	Direction d'entreprise des TI
JTC 1/WG 7	<b>Modèle de réseaux</b>

En octobre 2010, l'Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et qualité des produits et services (ILNAS), l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques du Luxembourg (STATEC), la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce ont fondé le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) appelé «Agence pour la Normalisation et l'Economie de la Connaissance».

Ce GIE a pour objet la promotion, la sensibilisation, la formation et le suivi dans le domaine de la normalisation, ainsi que la recherche appliquée dans le but de soutenir la compétitivité des entreprises au Grand-Duché de Luxembourg.

<sup>1</sup> <http://ec.europa.eu/europe2020>



par le marché, en lien avec les évolutions de ce dernier et les exigences des utilisateurs. Concrètement, ISO/CEI JTC1 examine aujourd'hui les points suivants:

- Conception et développement de systèmes et d'outils informatiques
- Performance et qualité des produits et systèmes informatiques
- Sécurité des systèmes d'information
- Portabilité des programmes informatiques
- Interopérabilité des produits et systèmes informatiques
- Unification des outils et environnements
- Vocabulaire harmonisé pour les TIC
- Convivialité et ergonomie des interfaces utilisateurs

Il est à noter que l'étude et l'approbation des standards ISO/CEI JTC1 se fait par un nombre important d'instituts nationaux. En effet, 35 pays participants et 53 pays observateurs sont représentés au sein de ce comité. Le Luxembourg est membre participant (membre (P)) du comité ISO/CEI JTC1 depuis février 2009. En effet, le besoin de suivi et de participation à la normalisation des TIC est déterminant, en raison des enjeux économiques et financiers majeurs que l'on connaît. La forte interdépendance entre les normes et le marché de ce secteur met également ce point en évidence. ISO/CEI JTC1 reste

aujourd'hui le comité technique ISO le plus représenté au Luxembourg en nombre d'experts participant aux travaux: 27 experts luxembourgeois sont actuellement inscrits à ISO/CEI JTC1 et/ou à ses sous-comités.

### ■ La participation du Grand-Duché de Luxembourg à la normalisation des TIC

Les technologies de l'information et de la communication figurent parmi les pistes de diversification majeures poursuivies par le Gouvernement. Ainsi, l'encadrement efficace de ce secteur, via un contexte normatif approprié et en concordance avec les besoins des acteurs concernés, revêt une importance particulière pour le Grand-Duché de Luxembourg. L'ILNAS, à travers sa stratégie normative sectorielle dans le domaine des TIC, peut ainsi contribuer à dynamiser et diversifier le tissu économique national en proposant aux acteurs concernés des normes propices à leur développement au Luxembourg.

Le travail nécessaire pour suivre les évolutions du comité ISO/CEI JTC1 et de ses sous-comités est de taille, principalement en raison du nombre de normes publiées ou en cours de développement. L'ILNAS (Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et qualité des produits et services), qui est l'organisme luxembourgeois de normalisation, a donc établi un système adapté, afin de garantir un suivi efficace de cette activité. La pre-

mière démarche fut la création des **comités d'étude nationaux** de normalisation. Un comité d'étude national correspond à un comité miroir au niveau national d'un comité (ou sous-comité) technique international. Il est créé dès lors qu'un comité technique est suivi par au moins deux experts luxembourgeois provenant de deux acteurs économiques distincts. Par exemple, le comité technique ISO/CEI JTC1/SC27, traitant des techniques de sécurité des technologies de l'information, était suivi début 2011 par 11 experts issus de 9 entités économiques différentes au Grand-Duché de Luxembourg, constituant un comité d'étude national. Il possède donc son comité d'étude national. Au sein des comités d'étude nationaux, les normes sont élaborées, analysées et commentées dans le cadre d'un processus ouvert, qui permet à tous les acteurs concernés de transmettre leur position. A ce titre, l'ILNAS permet aujourd'hui l'inscription gratuite à toute personne manifestant la volonté de participer aux travaux de normalisation et répondant aux critères de sélection *ad hoc*<sup>2</sup>.

Dans le même temps, afin d'assurer un niveau d'information pertinent, et ce de manière efficace, avec les comités d'étude nationaux, une plate-forme d'échange a été établie sous le nom de **Forum national ISO/CEI JTC1**. Cette dernière prend la forme de réunions régulières organisées par l'ILNAS, en charge de la présidence du comité ISO/CEI JTC1, avec les présidents des sous-comités miroirs nationaux de l'ISO/CEI JTC1. L'objectif de cet échange est double: d'une part informer les comités nationaux des avancées et décisions prises par l'ISO au niveau ISO/CEI JTC1, et d'autre part, pour l'ILNAS de rester à l'écoute du marché national et de son évolution. En complément du «Forum national ISO/CEI JTC1», qui cible les experts participant à la normalisation, l'ILNAS envisage d'organiser chaque année la **Journée nationale ISO/CEI JTC1**. Ce rendez-vous annuel aura pour vocation de renseigner l'ensemble du marché national sur l'évolution de la normalisation des TIC et aura lieu cette année le 14 octobre, dans le cadre de la Journée mondiale de la normalisation. La thématique sera «Normalisation et *cloud computing*», en raison de l'intérêt des profes-

#### Quelques chiffres clefs du comité ISO/CEI JTC1:

Date de création: 1987

Nombre de pays participants: 35

Nombre de pays observateurs: 53

Nombre de sous-comités actifs: 18

Nombre de normes ISO publiées sous la responsabilité directe du comité ISO/CEI JTC1: 346

Nombre de normes ISO publiées au sein du comité ISO/CEI JTC1 et de ses sous-comités: 2.345

Nombre de normes et projets en cours: 681

Le secrétariat est actuellement assuré par l'American National Standards Institute et la présidente du comité est Ms Karen Higginbottom (USA) jusqu'à fin 2011.

Site Internet officiel du comité ISO/CEI JTC1: [http://www.iso.org/iso/fr/jtc1\\_home](http://www.iso.org/iso/fr/jtc1_home)

<sup>2</sup> <http://www.ilnas.public.lu/fr/normalisation/participation-aux-travaux-de-normalisation/index.html>

sionnels pour ce nouveau marché porteur, ainsi que du dynamisme du comité technique de normalisation ISO/CEI JTC1/SC38, qui abrite un groupe d'étude sur le sujet.

Enfin, le dernier outil mis en place pour supporter les travaux de normalisation correspond aux chapitres nationaux ISO/CEI JTC1. **Un chapitre national ISO/CEI JTC1** a pour but de mettre en relation un comité national ou un expert ISO/CEI JTC1 avec les représentants intéressés d'un secteur économique du Grand-Duché de Luxembourg.

Cette collaboration se déroule dans le cadre du développement d'une ou plusieurs normes internationales, mené par le comité national ou l'expert en question. Un premier chapitre a déjà été mis en œuvre en 2009-2010, concernant le comité d'étude national ISO/CEI JTC1/SC27, dans le cadre du développement de la norme ISO/CEI 27015, dont l'un des deux éditeurs est un expert luxembourgeois. Cette norme a pour thème la mise en place de systèmes de management de la sécurité de l'information pour des services financiers ou

d'assurance. D'autres chapitres peuvent être ouverts en fonction du besoin, l'objectif étant que le marché national et l'ILNAS puissent encadrer l'expert et/ou le comité d'étude concerné. C'est notamment via ce type de collaboration que l'on entend clairement démontrer le principe directeur de la stratégie normative luxembourgeoise: «Celui qui fait la norme fait le marché!»

#### Pour de plus amples informations:

ILNAS – Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation,  
de la Sécurité et qualité des produits et services

Agence pour la Normalisation et l'Economie de la Connaissance

Nicolas Mayer – chargé de mission – Normalisation des Technologies de l'Information  
Tél.: (+352) 46 97 46 71 – Fax: (+352) 46 97 46 39 – E-mail: nicolas.mayer@ilnas.etat.lu

Site Internet: [www.ilnas.public.lu](http://www.ilnas.public.lu)

## Enquête de conjoncture dans le secteur du commerce et des services

# Prudence et incertitude toujours de mise

L'enquête de conjoncture menée par le Statec et la Chambre de Commerce dans le secteur du commerce et des services est réalisée par voie électronique auprès d'un échantillon représentatif de 376 entreprises (147 entreprises du secteur du commerce et 229 entreprises du secteur des services). Le taux de réponse de l'enquête relative au 1<sup>er</sup> trimestre 2010 a été de 45,5 %.

Cette enquête, menée auprès de chefs d'entreprise, vise à collecter leur opinion sur l'évolution trimestrielle de leur environnement économique ainsi que de leur chiffre d'affaires. Les résultats, reproduits à travers les graphiques ci-dessous, enregistrent, pour chaque trimestre, les soldes entre les réponses positives et négatives des entreprises (balances, c'est-à-dire la différence entre les réponses «en hausse» et les réponses «en baisse»). Deux types de «balances» sont repris dans les graphiques, l'un en

lien avec l'évolution de l'indicateur d'activité au cours du trimestre en cours par rapport au trimestre précédent (balance de résultat trimestriel), l'autre en rapport avec les anticipations pour le prochain trimestre (balance d'anticipations trimestrielles).

#### ■ Secteur du commerce

La *balance de résultat trimestriel*, représentant la perception de l'**environnement économique** par les entrepreneurs du secteur du commerce, a montré une relative stabilité entre le 2<sup>e</sup> trimestre 2009 et le 2<sup>e</sup> trimestre 2010, et ce alors que la tempête de la crise économique traversée par l'économie mondiale a été à son paroxysme précisément au cours des 3 premiers trimestres de l'année 2009. De surcroît, il est à noter une hausse à la fois sensible et régulière de la balance des résultats à partir du 3<sup>e</sup> trimestre 2010 et jusqu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2011. Cette tendance est signifi-

cative au regard de deux éléments au moins: le premier a trait à une relative volatilité de la balance afférente depuis les débuts de l'enquête de conjoncture et le second consiste à souligner que, autant l'indicateur semblait indiquer entre le début de 2007 et le début de 2009 un relatif pessimisme de la part des entrepreneurs participant à l'enquête (balance négative), autant l'indicateur paraît avoir adopté des valeurs favorables de manière assez durable. Il n'est pas impossible que les chefs d'entreprise expriment à travers cette évolution une confiance dans l'environnement économique et des affaires au niveau national qui se raffermirait.

La prise en compte, pour cette même dimension de l'environnement économique, de la *balance d'anticipations trimestrielles* dans le secteur du commerce permet de mettre en évidence une hausse de cette balance jusqu'au 2<sup>e</sup> trimestre 2010, passant de valeurs fortement négatives

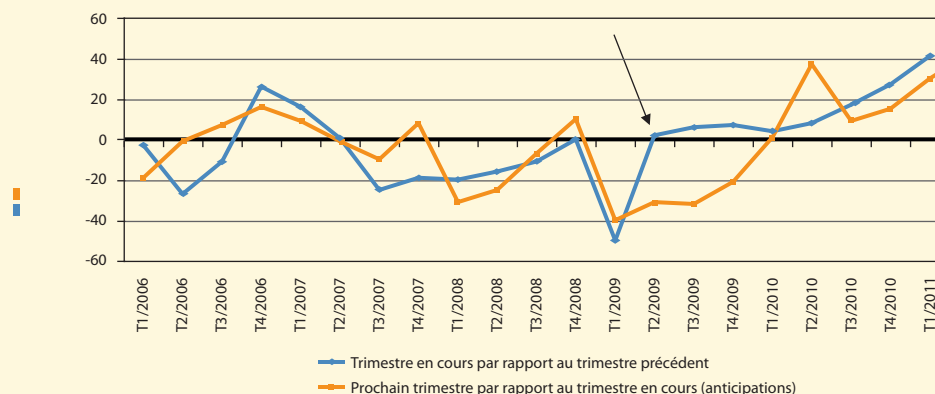
(-40 points au 1<sup>er</sup> trimestre 2009) à des valeurs positives au 1<sup>er</sup> trimestre 2010. Après une forte chute (de +37 à +9) entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> trimestre 2010, la balance d'anticipations a connu une légère augmentation au 4<sup>e</sup> trimestre. Les anticipations, déjà optimistes pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2011 (+30 points), le sont encore davantage concernant le 2<sup>e</sup> trimestre 2011 (hausse de +30 à +42). La balance d'anticipations trimestrielles dépasse actuellement le pic «historique» qu'elle avait atteint au 2<sup>e</sup> trimestre 2010 et, partant, atteint sa valeur la plus élevée depuis le début de l'enquête de conjoncture. En cela, les résultats de l'enquête sont en phase avec les données quantitatives à disposition, en particulier les prévisions de croissance du PIB plutôt favorables pour ce qui concerne le Grand-Duché 2011 (3 % selon le STATEC).

La *balance de résultat* du **chiffre d'affaires** dans le secteur du commerce montre, comme à son habitude depuis les débuts de la présente enquête de conjoncture, un degré élevé de volatilité. Après une chute brutale de +46 à -13 points au 3<sup>e</sup> trimestre 2010 suivie d'une forte hausse au 4<sup>e</sup> trimestre (de -13 à +40 points), nous observons, pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2011, de nouveau une forte baisse (de +40 à -32) confirmant la tendance volatile de la balance de résultat en question.

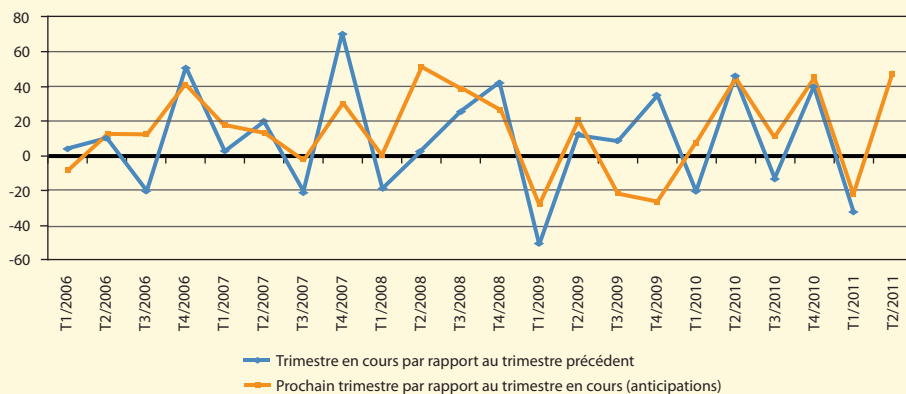
Cette balance évolue dans le même sens que *la balance en termes d'anticipations*, et ce depuis plusieurs trimestres. Elle met en avant les attentes, de la part des entrepreneurs, d'une amélioration de leur chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> trimestre 2011, illustrée par une balance des anticipations fortement positive (+48 points).

Somme toute, les balances d'anticipations relatives au secteur du commerce, qu'elles soient relatives à l'appréciation de l'environnement économique ou au chiffre d'affaires, vont dans le même sens, à l'inverse des balances de résultats qui, elles, divergent entre les aspects de l'enquête. C'est *a priori* un relatif optimisme qui ressort de ces évolutions. On peut, par exemple, s'attendre raisonnablement à une hausse de la balance de résultats du chiffre d'affaires au 2<sup>e</sup> trimestre 2011, comme c'est souvent le cas à la suite d'un trimestre de hausse de la balance des anticipations.

**Graphique 1 – Environnement économique**  
**Secteur du commerce**



**Graphique 2 – Chiffre d'affaires**  
**Secteur du commerce**



Ces résultats sont intéressants à l'aune des enquêtes conduites par ailleurs au niveau national. Par exemple, l'indice de confiance des consommateurs affiché par la Banque Centrale du Luxembourg (BCL) indique, pour le mois de février, une confiance en berne de la part des consommateurs. Ce constat ne contredit pas l'observation de baisse, au cours du présent trimestre, de la balance de résultats de chiffre d'affaires dans le secteur du commerce.

### ■ Secteur des services

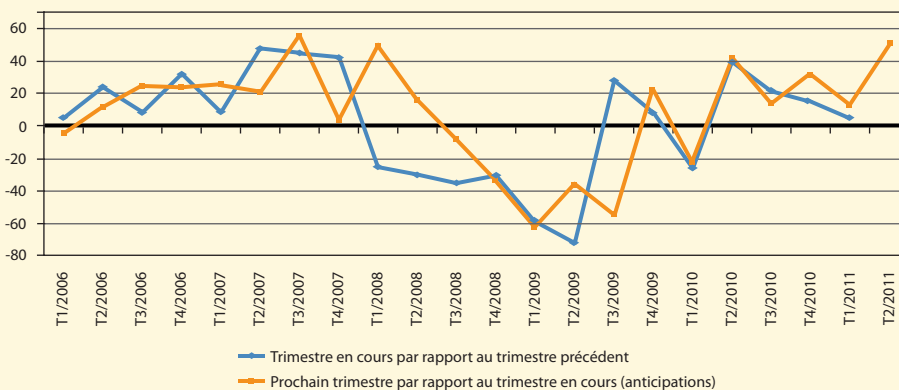
La perception de l'**environnement économique** de la part des entrepreneurs du secteur des services semble en ligne avec celle correspondant aux deux trimestres précédents (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 2010), puisque l'indicateur afférent chute d'un niveau de 40 points au 2<sup>e</sup> trimestre 2010 à un niveau 15 points au 4<sup>e</sup> trimestre 2010 (-25 points au total). *La balance de résultats trimestriels* a encore diminué de 10 points, atteignant ainsi le seuil de 5 points, au

1<sup>er</sup> trimestre 2011. Le score s'approche donc des valeurs négatives, semblant ainsi traduire une tendance défavorable.

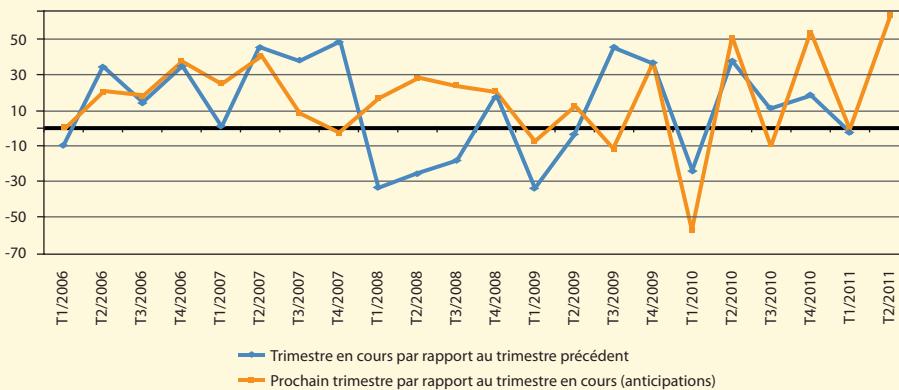
La tendance précitée apparaît en accord avec les prévisions faites par les entreprises puisque *la balance d'anticipations* en la matière avait indiqué un fléchissement au trimestre précédent. Par ailleurs, la balance en termes d'anticipations pour l'environnement économique dans le secteur des services laisse supposer, vu sa hausse de 38 points, une amélioration de l'**environnement économique** pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2011. Cela pourrait permettre de maintenir à court terme la balance de résultats dans les valeurs positives.

S'agissant des **évolutions de chiffre d'affaires** dans le secteur des services, il est habituel que *la balance de résultats trimestriels* et *la balance en termes d'anticipations* adoptent des tendances comparables, même si les balances dans les deux aspects sont traditionnellement également volatiles.

**Graphique 3 – Environnement économique  
Secteur des services**



**Graphique 4 – Chiffre d'affaires  
Secteur des services**



La convergence des appréciations fait donc croire en un contexte économique assez favorable, cohérent avec l'idée que l'économie luxembourgeoise puisse connaître un rebond, une reprise qui puisse s'avérer maintenue à moyen terme, étant donné notamment des prévisions de croissance du PIB en 2011 et 2012 (respectivement 3,2 % et 3 %).

La balance de résultats trimestriels pour le chiffre d'affaires a enregistré, au 1<sup>er</sup> trimestre 2011, une baisse de +18 à -2 points. Cette baisse demeure cohérente avec la balance en termes d'anticipations. Ainsi, la balance d'anticipation prévoit, pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2011, une hausse 64 points. Les entreprises pourraient donc légitimement s'attendre à une hausse de leur chiffre d'affaires.

Pour autant, il est évident que les incertitudes relatives à l'environnement économique sont nombreuses, particulièrement pour ce qui concerne des données qui proviennent de l'environnement international (tensions internationales, montée des prix de matières premières...). La prudence doit donc rester de mise dans le cadre de l'analyse de l'enquête de conjoncture.

## 8<sup>e</sup> sommet IFSB

# Finance islamique: défis et opportunités



L'Islamic Financial Services Board (IFSB) organise son 8<sup>e</sup> Sommet du 10 au 13 mai 2011 à Luxembourg. L'événement se déroulera à la Banque centrale du Luxembourg et sera placé sous le thème: «Renforcer la stabilité financière mondiale: défis et opportunités pour la finance islamique». Le sommet de deux jours, les 12 et 13 mai, sera précédé d'un programme d'ateliers et de sessions de discussions de deux jours les 10 et 11 mai. Toute personne qui souhaite télécharger le programme, s'inscrire en ligne en tant que participant ou prendre part en tant que sponsor, peut consulter le site Internet [www.ifsb.org](http://www.ifsb.org).

## The Travel & Tourism Competitiveness Report 2011

According to the fourth Travel & Tourism Competitiveness Report, released by the World Economic Forum (WEF) at the Global Tourism Forum 2011 (GTF), Switzerland, Germany and France have the most attractive environments for developing the travel and tourism industry. Austria, Sweden, the United Kingdom, the United States, Canada, Spain and Singapore complete the top 10.

After a difficult period that recast much of the Travel & Tourism (T&T) industry's landscape, the sector is slowly recovering from the economic downturn. In this context, the fourth edition of The Travel & Tourism Competitiveness Report is released when the industry is looking forward with cautious optimism and exploring new and innovative ways of ensuring successful development.

Despite its recent difficulties, the T&T sector is widely recognized as a critical sector worldwide and one that provides significant potential for economic growth and development. A growing national T&T sector contributes to employment, raises national income, and can improve a country's balance of payments.

The Travel & Tourism Competitiveness Report 2011 measures and analyzes the drivers of T&T competitiveness in economies around the world. Its main goal is to provide a useful tool for governments and business leaders in overcoming the obstacles to T&T competitiveness, in order to benefit fully from the sector's development. The Report also analyses the rankings of the Travel & Tourism Competitiveness Index (TTCI), which aims to measure the factors and policies that make it attractive to develop the T&T sector in 139 industrialized or emerging economies. The Report also features contributions focused on particular challenges facing the industry.

Luxembourg significantly improved its competitive position since the country made a progress from the 23<sup>rd</sup> place of the classification to the 15<sup>th</sup>.

### Travel & Tourism Competitiveness Index 2011 and 2009 comparison

Country/Economy	2011		2009
	Rank/139	Score	Rank/133
Switzerland	1	5.68	1
Germany	2	5.50	3
France	3	5.41	4
Austria	4	5.41	2
Sweden	5	5.34	7
United States	6	5.30	8
United Kingdom	7	5.30	11
Spain	8	5.29	6
Canada	9	5.29	5
Singapore	10	5.23	10
Iceland	11	5.19	16
Hong Kong SAR	12	5.19	12
Australia	13	5.15	9
Netherlands	14	5.13	13
Luxembourg	15	5.08	23
Denmark	16	5.05	14
Finland	17	5.02	15
Portugal	18	5.01	17
New Zealand	19	5.00	20
Norway	20	4.98	19
Ireland	21	4.98	18
Japan	22	4.94	25
Belgium	23	4.92	22
Cyprus	24	4.89	21
Estonia	25	4.88	27

Source: World Economic Forum (2011)

Further information is available at the Department of Economic Affairs of the Chamber of Commerce Luxembourg concerning the Travel & Tourism Competitiveness Report 2011, E-mail: [eco@cc.lu](mailto:eco@cc.lu)



Carlo Thelen, chef économiste de la Chambre de Commerce et Thierry Hoeltgen, Advisory and Consulting Partner, and Strategy et Operations Leader auprès de Deloitte Luxembourg présentant à la presse le nouveau numéro de Vecteurs de croissance consacré à la logistique

## Vecteurs de croissance

# La logistique au Luxembourg, un multiplicateur de valeur ajoutée?

**Forts du succès de la série de contributions techniques Vecteurs de croissance au Luxembourg lancée en octobre 2009, la Chambre de Commerce et Deloitte Luxembourg publient en ce début d'année 2011 un nouveau numéro consacré à la logistique. La publication souligne les opportunités que le Luxembourg offre en tant que plate-forme logistique majeure en Europe, s'appuyant sur des atouts multiples et considérables pour de potentiels investisseurs et clients internationaux.**

**D**u fait de la mondialisation des marchés et des processus productifs est apparue une demande spécifique, de la part des opérateurs économiques, de solutions et de services logistiques de plus en plus sophistiqués. En effet, dans une économie globalisée, le développement économique passe par une exploitation optimale des bénéfices du commerce internatio-

nal. C'est en cela que l'émergence et le développement de réseaux logistiques de qualité sont devenus un véritable enjeu pour les pays, lesquels s'emploient à mettre en œuvre des réseaux en la matière qui soient efficaces et bénéfiques à leur croissance économique.

Outre une véritable approche commune des acteurs privés et publics, ainsi que du Gouvernement par rapport à l'en-

jeu que constitue le développement du secteur logistique luxembourgeois, approche qui a notamment conduit à créer le Cluster for Logistics en 2009 et à élargir le programme Eurohub sud en 2010, il faut citer, parmi ces atouts, la position centrale du pays sur le continent, avec pour corollaire un accès aisé et rapide vers les capitales, les ports et les principaux centres économiques d'Europe.

Par ailleurs, le Luxembourg est aujourd'hui un hub aérien de grande envergure (avec une capacité de traitement d'un million de tonnes de marchandises par année), porté par un acteur majeur au niveau mondial, Cargolux. Il offre également des infrastructures modernes et attractives en matière de routes (réseau autoroutier et de routes nationales dense et gratuit), de rail (accès rapide vers les principaux ports européens, autoroute ferroviaire vers Perpignan, plate-forme Bettembourg-Dudelange qui rayonne dans toute la Grande Région, ligne TGV vers Paris) et du point de vue maritime, avec en particulier un accès aisé vers la mer du nord et un régime maritime avantageux qui s'est construit une bonne renommée internationale après vingt ans d'existence.

Les atouts luxembourgeois ont également trait au développement d'infrastructures immatérielles qui renforcent les connectivités nationale et internationale. En matière de gestion et d'organisation des flux d'informations, le Grand-Duché a su se doter des moyens et infrastructures nécessaires, avec par exemple une autorité de certification électronique opérante (Luxtrust) et une entreprise publique qui a favorisé l'installation d'un réseau de fibre optique à grande capacité entre le Luxembourg et les centres d'accès à Internet étrangers (LuxConnect).

Les atouts nationaux relèvent également de la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée et multilingue, soulignant de fait la nécessité impérieuse de promouvoir sur le territoire une éducation de haut niveau en la matière et d'attirer de nouveaux talents internationaux. La nouvelle circulaire LIR n° 95/2, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011, devrait favoriser l'attrait de travailleurs étrangers hautement qualifiés. Enfin, le développement d'un cadre légal, fiscal et institutionnel optimal flanqué de l'efficacité administrative, devra soutenir la compétitivité du secteur de la logistique et confirmer le rôle de ce dernier en tant que pilier stratégique de la croissance endogène du Luxembourg.

Carlo Thelen, chef économiste de la Chambre de Commerce, résume ainsi l'enjeu, pour le Luxembourg, du développement logistique: «L'objectif d'un hub logistique de qualité est de permettre d'op-

*timiser le traitement des biens et services d'un point de vue temps et coût et d'offrir des services à valeur ajoutée dans le cadre du transit de ces produits à travers la chaîne d'approvisionnement. Le Grand-Duché de Luxembourg peut s'appuyer sur sa position centrale en Europe, ses infrastructures avancées et ses qualités compétitives à travers tous les modes de transport, pour rendre efficient sur son territoire le management de la chaîne d'approvisionnement».*

Thierry Hoeltgen, Advisory and Consulting Partner, and Strategy et Operations Leader auprès de Deloitte Luxembourg, ajoute que «le Luxembourg a connu ces dernières années une

*progression phénoménale qui l'a conduit à se positionner au 5<sup>e</sup> rang, sur 155 pays, des hubs logistiques d'envergure internationale (Indice de Performance Logistique de la Banque Mondiale)». Ce développement fulgurant explique en particulier la très forte concentration d'entreprises de transport, de stockage ou de distribution au niveau national (au total, plus de 600 acteurs privés).*

Pour tout commentaire ou toute question:  
 Département Economique de la Chambre de Commerce: [eco@cc.lu](mailto:eco@cc.lu)  
 La brochure Vecteurs de Croissance est téléchargeable  
 sur le site Internet de la Chambre de Commerce, rubrique «Publications»

**tempo-team**

interim | search & selection | HR services | professionals



## Tempo-Team

une approche alternative de l'intérim,  
du recrutement et des services.

Tempo-Team Luxembourg S.A.	9, rue de Luxembourg	37-39 Grand-Rue
5, place de la Gare	L-4220 Esch-sur-Alzette	L-9530 Wiltz
L-1616 Luxembourg	Tél : +352 57 52 11	Tél : +352 26 95 28
Tél : +352 49 98 70	Fax : +352 57 52 01	Fax : +352 26 95 28 28
Fax : +352 40 49 59		

[www.tempo-team.lu](http://www.tempo-team.lu)

# Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise

**P**ar le biais de sa nouvelle rubrique «Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise», la Chambre de Commerce souhaite familiariser les lecteurs du *Merkur* à l'évolution des indicateurs macro- et microéconomiques, tout en mettant en évidence le point de vue de ses ressortissants.

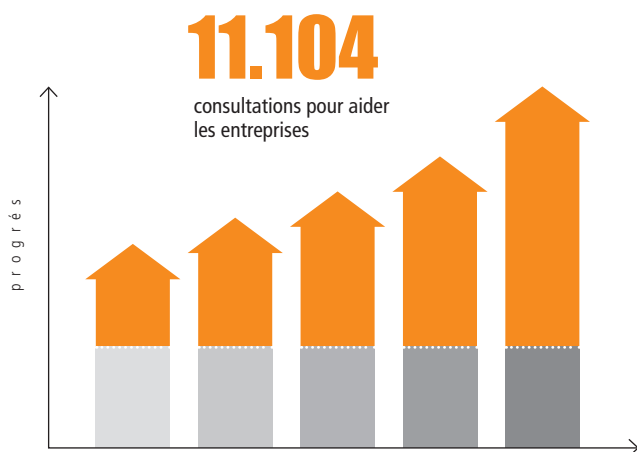
La première partie de cette rubrique est consacrée aux principaux indicateurs macroéconomiques et aux prévisions afférentes pour 2010 et 2011. L'évolution d'indicateurs conjoncturels, sur base mensuelle ou trimestrielle selon la disponibilité des données, est ensuite illustrée graphiquement dans une seconde partie. La troisième, et dernière partie, donne la parole à un chef d'entreprise qui présente son point de vue concernant l'environnement macroéconomique, en général, et son secteur d'activité, en particulier.

## 1. Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	1985-2008	2009	2010	2011
<b>Croissance du PIB à prix constants (1)</b> (% de croissance en volume et montants absolus en millions EUR) (2)	4,9 %	-3,7 %	3,2 %	3,0 %
		28 696,9	29 615,2	30.503,7
<b>Taux de chômage</b> (variation annuelle en %)	2,7 %	5,7 %	6,2 %	6,5 %
<b>Emploi total intérieur</b> (variation annuelle en %)	3,3 %	1,0 %	1,8 %	1,5 %
<b>IPCN</b> (variation annuelle en %)	2,1 %	0,4 %	2,3 %	3 %
<b>Coût salarial nominal moyen</b> (variation annuelle en %)	3,7 %	1,8 %	2,2 %	1,9 %
<b>Capacité/besoin de financement</b> (administration publique, % du PIB)	2,4 %	-0,7 %	-1,9 %	-0,7 %

### Remarque:

- (1) Le PIB à prix constants, réel ou en volume est la valeur du PIB en tenant compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation. Le PIB réel a l'avantage de montrer les variations à la hausse et à la baisse dans le volume (les quantités) de la production de biens et services. C'est la valeur utilisée lorsque l'on mesure la croissance du PIB. En effet, on ne peut pas savoir uniquement en observant le PIB nominal (en valeur) si la hausse de l'indicateur provient d'une hausse des prix, d'une hausse de la production ou dans quelles proportions ces deux variations se combinent.
- (2) Pour les montants absolus pour 2010 et 2011, il s'agit de prévisions calculées par la CC sur base du PIB en volume de 2009 (comptes nationaux) et des taux de croissance attendus pour 2010 et 2011 (STATEC).



Chambre de Commerce | 7, rue Alcide de Gasperi | L-2981 Luxembourg | www.cc.lu

### ESPACE ENTREPRISES

(+352) 42 39 39 – 330

entreprises@cc.lu



VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.



## 2. Repères conjoncturels pour l'économie luxembourgeoise

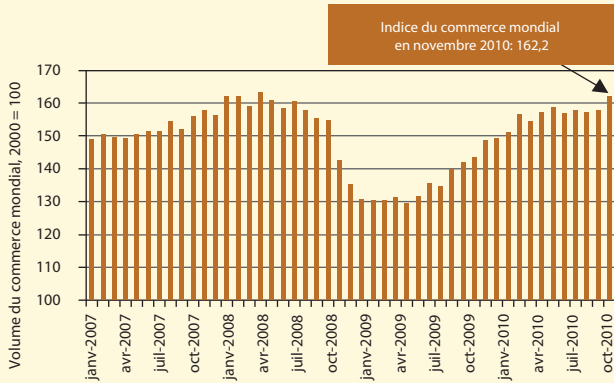
**Graphique 1 – Evolution du cours du baril de Brent à Londres**



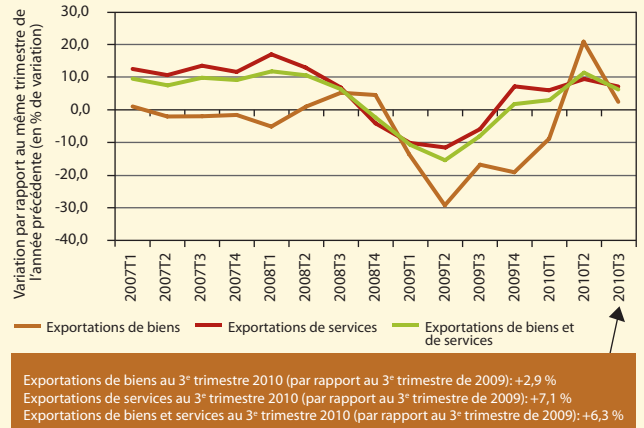
**Graphique 2 – Evolution de la parité EUR/US Dollar**



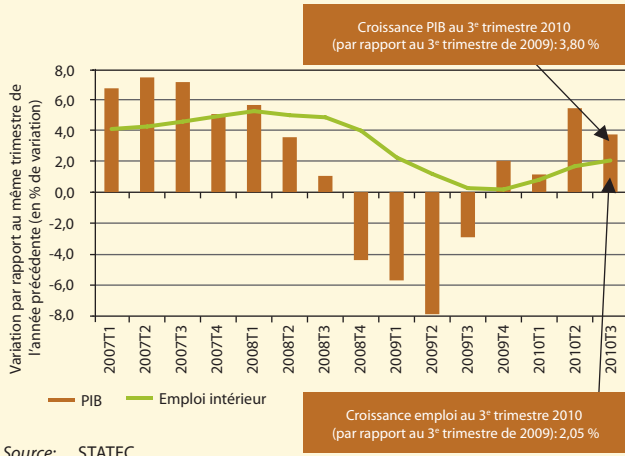
**Graphique 3 – Evolution mensuelle du commerce mondial**



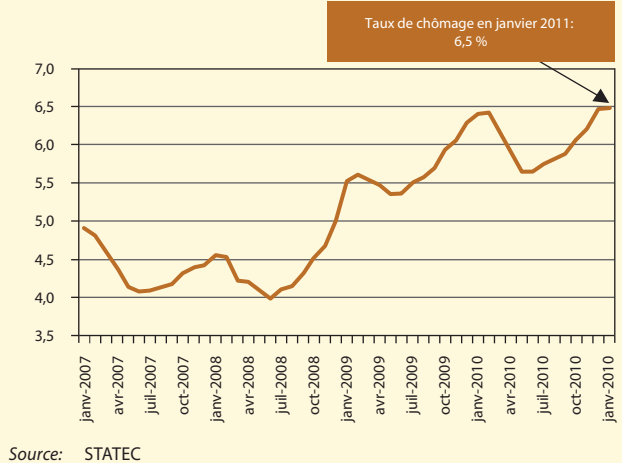
**Graphique 4 – Evolution trimestrielle des exportations de biens et de services**



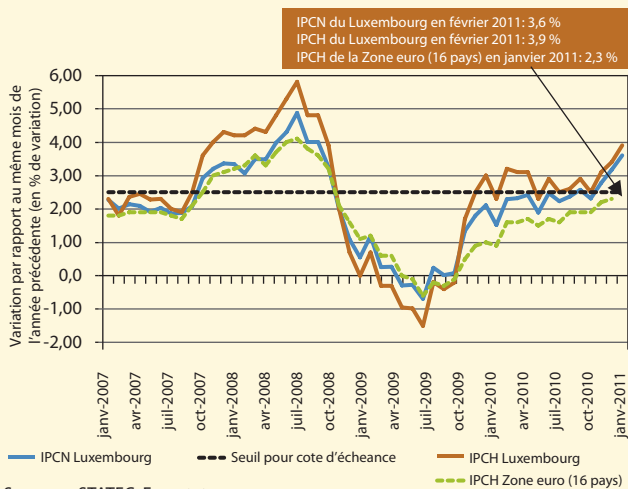
**Graphique 5 – Evolution trimestrielle du PIB et de l'emploi intérieur**



**Graphique 6 – Evolution mensuelle du taux de chômage (au sens strict)**

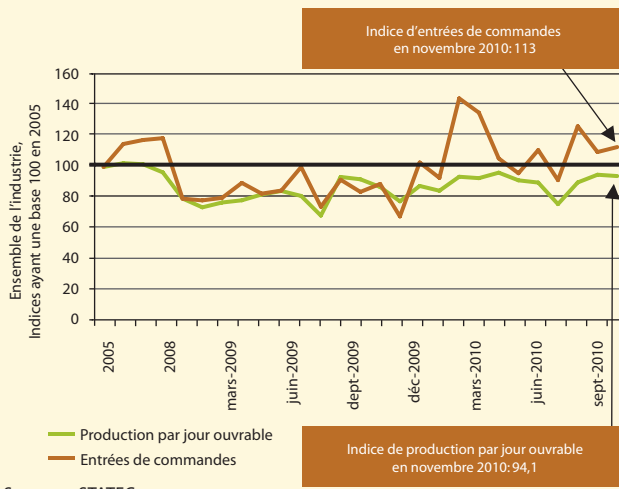


**Graphique 7 – Evolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation national (IPCN) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**



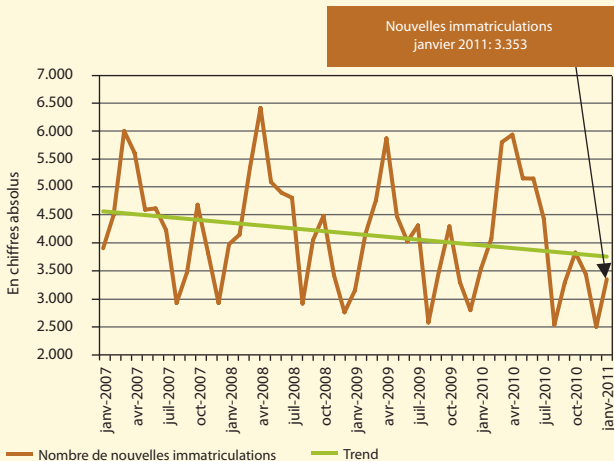
Source: STATEC, Eurostat

**Graphique 8 – Evolution mensuelle de la production industrielle par jour ouvrable et des entrées de commandes**



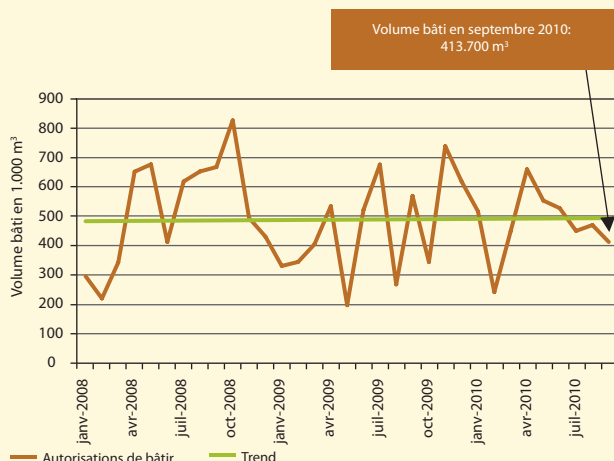
Source: STATEC

**Graphique 9 – Evolution mensuelle des nouvelles immatriculations de voitures particulières et à usage mixte neuves**



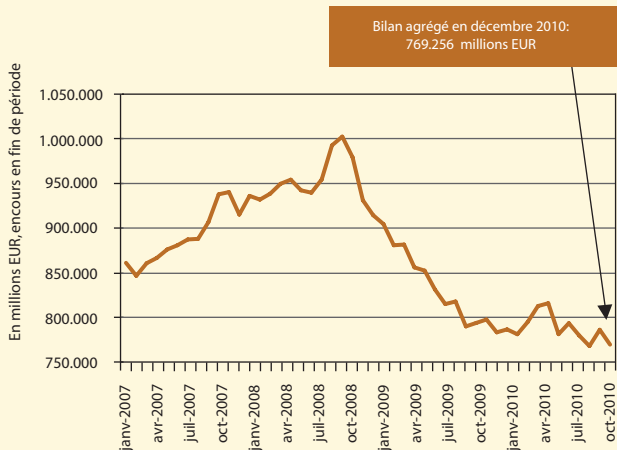
Source: STATEC

**Graphique 10 – Evolution mensuelle des autorisations de bâtir**



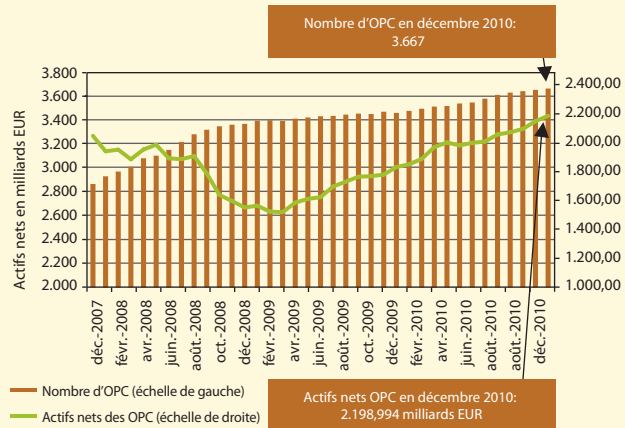
Source: STATEC

**Graphique 11 – Evolution mensuelle de la somme bilantaire des établissements de crédit**



Source: BCL

**Graphique 12 – Evolution mensuelle du nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de leurs actifs nets**



Source: CSSF

## Parole à un chef d'entreprise: Robert Dennewald

### ■ Focus sur l'appréciation personnelle du chef d'entreprise

Pour chacun des indicateurs, Robert Dennewald a précisé, sur une échelle allant de 1 (situation totalement insatisfaisante) à 5 (situation excellente), sa perception des performances actuelles des différents indicateurs sous revue ainsi que ses perspectives en termes d'évolution de la situation conjoncturelle.

### ■ Focus sur l'industrie

Les entreprises luxembourgeoises font face actuellement à une érosion croissante de leurs marges, et ce sous l'effet conjugué des forces de marché tirant les prix vers le bas (effet concurrence internationale) et de la hausse des coûts que supportent les entreprises luxembourgeoises, notamment dans le secteur de l'industrie. Les entreprises souffrent de manière criante de l'augmentation concomitante des coûts salariaux et des coûts de l'énergie et des matières premières, cette augmentation entraînant une érosion mécanique et non-soutenable des marges. La compétitivité nationale s'en trouve ainsi lourdement impactée. Il faut également citer les trop nombreuses charges administratives qui pénalisent la mise en œuvre rapide des projets et le développement des PME au Grand-Duché. Le Luxembourg se doit de réagir rapidement pour soutenir son secteur industriel. Le dialogue social est nécessaire mais il s'agit également pour le Gouvernement de prendre rapidement des mesures concrètes.



Robert Dennewald, directeur général d'Eurobéton, président de la Fedil Business Federation Luxembourg, membre élu de la Chambre de Commerce, groupe Industrie, PMI et PME

Indicateurs	Situation actuelle	Prévisions
Croissance du PIB	3	3
Taux de chômage	1	1
Emploi total intérieur	2	2
Inflation	1	2

### ■ Appréciation de la situation conjoncturelle par Carlo Thelen, chef économiste de la Chambre de Commerce

La conjoncture mondiale reste, en cette fin du premier trimestre 2011, incertaine et différents risques pèsent sur la reprise fragile en œuvre en Europe, en général, et au Luxembourg, en particulier. Les données les plus récentes sur les commandes, ainsi que sur les perspectives d'évolution de la production laissent espérer une évolution plus favorable pour le début de 2011 qu'au cours des derniers mois de 2010. Les tensions politiques à l'œuvre au niveau international, particulièrement dans certains pays du Moyen-Orient et au Maghreb, nourrissent la flambée des prix internationaux (pétrole et autres matières premières cotées sur les marchés internationaux, produits agricoles, denrées alimentaires). Le taux d'inflation au Luxembourg a connu une accélération notable en janvier 2011 (3,6 % en variation annuelle par rapport aux 3,2 % relevés en janvier 2011). Il faut vraisemblablement s'attendre à d'autres pressions inflationnistes au cours des prochains mois, avec toutes les conséquences néfastes que cela peut avoir sur les entreprises, impactées directement et indirectement – via le mécanisme de l'indexation – par ces hausses des prix. En attendant, l'écart se creuse au niveau européen entre les performances économiques de l'Allemagne notamment, où la consommation domestique se renforce à côté d'une activité exportatrice toujours soutenue, du moins à court terme, et des pays à croissance faible et aux finances publiques sous pression (Grèce, Irlande, Portugal, Espagne, Italie, ...). L'Allemagne étant le premier partenaire commercial du Grand-Duché, ce dernier pourra tirer profit des performances économiques allemandes sous réserve que les entreprises luxembourgeoises restent compétitives par rapport à la concurrence internationale.



## Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site [www.cc.lu](http://www.cc.lu) (rubrique «Avis»).

### ■ Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 14 décembre 1994 concernant la mise sur le marché et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. (3767AAN)

Projet de règlement grand-ducal fixant certaines modalités d'application du règlement (CE) n° 767/2009 du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 concernant la mise sur le marché et l'utilisation des aliments pour animaux et déterminant les sanctions applicables en cas d'infraction aux prescriptions de ce règlement communautaire. (3772AAN)

Projet de règlement grand-ducal concernant la fixation des caractères minimaux et des conditions minimales pour l'examen de certaines variétés d'espèces de plantes agricoles. (3784AAN)

Projet de règlement grand-ducal concernant la fixation des caractères minimaux et des conditions minimales pour l'examen de certaines variétés d'espèces de légumes. (3785AAN)

### ■ Ministère du Logement

Projet de loi introduisant une allocation de logement et une allocation de loyer et portant modification de la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement.

Projet de règlement grand-ducal fixant les conditions et modalités d'octroi de l'allocation de logement et de l'allocation de loyer prévues par l'article 14quinquies de la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement. (3768CCH)

### ■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures Département de l'Environnement

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié au 18 janvier 2005 relatif aux déchets des équipements électriques et électroniques ainsi qu'à la limitation d'emploi de certains de leurs composants dangereux. (3769AAN)

Projet de règlement grand-ducal remplaçant l'annexe III du règlement grand-ducal modifié du 25 janvier 2006 relatif à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules. (3770AAN)

Projet de règlement grand-ducal modifiant

- le règlement grand-ducal modifié du 28 décembre 2001 instituant une prime d'encouragement écologique pour l'électricité produite à partir de l'énergie éolienne, hydraulique, solaire, de la biomasse et du biogaz;
- le règlement grand-ducal du 3 août 2005 instituant une prime d'encouragement écologique pour l'électricité produite à partir de l'énergie éolienne, hydraulique, de la biomasse et du biogaz. (3783WMMR)

### ■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures Département des Transports

Projet de règlement grand-ducal modifiant l'arrêté grand-ducal du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques. (3771LCE)

### ■ Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

Projet de règlement grand-ducal portant fixation des indemnités dues aux membres des équipes d'évaluation, aux experts et surveillants des projets intégrés. (3773TRO)

Avant-projet de règlement grand-ducal portant fixation des indemnités des membres et experts des équipes curriculaires et des commissions nationales pour les programmes de l'enseignement secondaire technique. (3775TRO)

Projet de loi portant sur les aménagements raisonnables permettant une évaluation et une certification adaptées aux élèves à besoins éducatifs particuliers de l'enseignement secondaire et de l'enseignement secondaire technique rendant possible l'accès aux qualifications scolaires et professionnelles.

Projet de règlement grand-ducal fixant les modalités de fonctionnement et d'indemnisation de la commission des aménagements raisonnables. (3670bisJLI)

### ■ Ministère de la Santé

Projet de règlement ministériel portant modification de l'annexe VI du règlement grand-ducal du 19 mars 1997 concernant les colorants destinés à être employés dans les denrées alimentaires. (3774AAN)

Projet de règlement ministériel portant modification des annexes II et VI du règlement grand-ducal modifié du 25 novembre 2005 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires. (3782AAN)

Avant-projet de règlement grand-ducal portant inscription de substances actives aux annexes I et IA de la loi modifiée du 24 décembre 2002 relative aux produits biocides. (3789AAN)

### ■ Ministère du Travail et de l'Emploi

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 16 juillet 1999 portant nomenclature et classification des établissements classés. (3776LLA/KLA)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 30 juillet 2002 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail. (3777GRL)

Projet de loi portant

- transposition de la directive 2009/127/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 modifiant la directive 2006/42/CE en ce qui concerne les machines destinées à l'application des pesticides;
- modifiant la loi du 27 mai 2010 relative aux machines. (3778AAN)

### ■ Ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration

Projet de loi portant approbation du Protocole portant modification de la Convention Benelux en matière de propriété intellectuelle (marques et dessins ou modèles), fait à Bruxelles, le 22 juillet 2010. (3779LCE)

### ■ Ministère d'Etat – Médias et Communications

Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 30 mai 2005 concernant la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques. (3780ZCH)

### ■ Ministère de l'Intérieur et de la Grande Région

Projet de règlement grand-ducal portant sur la déclaration des éléments au calcul des taxes de prélèvement et de rejet. (3781QLU)

### ■ Ministère de la Justice

Projet de règlement grand-ducal portant organisation des contrôles du transport physique de l'argent liquide entrant au, transitant par le ou sortant du Grand-Duché de Luxembourg. (3786LCE)

### ■ Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur

Projet de règlement grand-ducal fixant les critères de durabilité pour les biocarburants et bioliquides. (3787QLU)

Projet de loi concernant l'indication, par voie d'étiquetage et d'informations uniformes relatives aux produits, de la consommation en énergie et en autres ressources des produits liés à l'énergie. (3788QLU)

## Législation anti-blanchiment: obligations professionnelles, autorités concernées et typologies de blanchiment au Luxembourg

**S**uite au troisième rapport d'évaluation mutuelle du Luxembourg en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme émis par le GAFI en date du 19 février 2010, qui a fait état de lacunes du régime luxembourgeois par rapport aux recommandations du GAFI, la loi du 27 octobre 2010 a renforcé le cadre légal en la matière et élargi les obligations des professionnels soumis à la législation anti-blanchiment.

La loi du 27 octobre 2010 a désigné l'Administration de l'enregistrement et des domaines comme autorité de tutelle pour tous les professionnels non soumis à une autorité de surveillance propre et lui confère des pouvoirs de surveillance, de contrôle et de sanction. L'amende pouvant être prononcée par l'administration en cas de violation des obligations professionnelles s'élève à un maximum de 250.000 EUR et l'amende pénale a été substantiellement augmentée à un montant maximal de 1.250.000 EUR.

Certaines catégories de commerçants, tels les agents immobiliers et les acteurs du secteur de l'automobile, risquent d'être plus exposés dans la mesure où leurs transactions commerciales portent sur des montants souvent élevés et que souvent les paiements se font totalement ou partiellement en argent liquide. Les obligations professionnelles que les agents immobiliers et les acteurs du secteur de l'automobile doivent mettre en œuvre englobent (i) l'identification du client et la mise en œuvre de certaines mesures de vigilance suivant une analyse de risque de la transaction projetée, (ii) l'obligation d'organisation interne adéquate et la sensibilisation des employés à la législation anti-blanchiment ainsi que (iii) l'obligation de coopérer pleinement avec la Cellule de renseignement financier comme autorité judiciaire nationale compétente en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme



à travers les déclarations spontanées des opérations suspectes.

Afin de familiariser ces professionnels avec les obligations professionnelles qu'ils sont tenus de mettre en œuvre et les sensibiliser aux typologies de blanchiment les plus fréquemment rencontrées au Luxembourg, la Chambre de Commerce, en coopération avec l'Administration de l'enregistrement et des domaines et la Cellule de renseignement financier, organise deux conférences sur «**La législation anti-blanchiment – obligations professionnelles – autorités concernées – typologies de blanchiment au Luxembourg**» qui se tiendront en langue française aux dates suivantes:

- lundi 28 mars 2011: conférence destinée aux **agents immobiliers**;
- lundi 4 avril 2011: conférence destinée aux **acteurs du secteur automobile**.

Ces deux manifestations se tiendront aux dates indiquées, chaque fois de 16.00 à 18.00 heures au Centre de conférences de la Chambre de Commerce, 7 rue Alcide de Gasperi, Luxembourg-Kirchberg. La participation aux conférences est gratuite. Toutefois, le nombre de places est limité. Les inscriptions doivent se faire via le site Internet [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu).

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:  
Tania Stoffel – Tél.: (+352) 42 39 39-220 – E-mail: [tania.stoffel@lsc.lu](mailto:tania.stoffel@lsc.lu)

19-21 mai 2011

## 6<sup>e</sup> Journée des Juristes européens à Luxembourg



**L**e ministère de la Justice et le ministère des Finances du Grand-Duché de Luxembourg organisent, en collaboration avec la Cour de justice de l'Union européenne, le Barreau de Luxembourg et l'Université du Luxembourg la 6<sup>ème</sup> Journée des Juristes européens qui aura lieu du 19 au 21 mai 2011 à Luxembourg, Kirchberg.

La conférence abordera 3 thèmes principaux en ateliers parallèles, à savoir:

- Régulation financière: le droit européen mis à l'épreuve
- Les droits fondamentaux

- Droit de l'information dans un contexte transfrontalier et européen

Un programme culturel avec un concert de l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg, une visite de la Cour de justice de l'Union européenne ainsi qu'une visite de la Ville de Luxembourg, sera proposé aux participants et à leurs partenaires.

Le programme détaillé, les détails pratiques quant au déroulement et les conditions d'inscription sont disponibles sur le site [www.eurojurist2011.lu](http://www.eurojurist2011.lu). ■

### Simplification administrative

## Déclaration de travailleurs handicapés ou à capacité réduite

**S**uite à la demande de la part d'une entreprise d'analyser l'opportunité d'une simplification de la procédure de déclaration de travailleurs handicapés ou à capacité réduite, le Département de la Simplification Administrative (DSA) a contacté le Service des travailleurs handicapés de l'Adem pour discuter de la problématique évoquée.

En effet, le formulaire dénommé «Respect par l'employeur des obligations prévues à l'article L.551-2, paragraphe (1) du Code du Travail» prévoit que les entreprises indiquent l'effectif total, le nombre de travailleurs handicapés, le nombre de travailleurs réaffectés et le nombre

de travailleurs bénéficiaires d'un reclassement interne ou externe. Pour chaque travailleur concerné, les entreprises sont invitées à fournir les preuves de son statut: pour les travailleurs handicapés, il y a lieu de joindre une copie de la décision de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, pour les travailleurs réaffectés, une copie du contrat de travail précédant l'inaptitude au poste de travail, une copie de la fiche médicale du médecin de travail compétent constatant l'inaptitude du travailleur, une copie du nouveau contrat de travail, ainsi qu'une copie de la fiche médicale d'aptitude pour le nouveau poste de travail. Finalement, pour les travailleurs bénéficiant d'un reclassement interne ou externe, les entreprises doivent fournir une copie de la décision de reclassement de la Commission mixte et une copie du contrat de travail.

Les entreprises étaient donc obligées de fournir le dossier complet de tous leurs travailleurs concernés pour chaque nouvelle déclaration, ce qui représentait une charge administrative considérable surtout pour les entreprises ayant un effectif important, non seulement par la quantité d'informations à transférer, mais aussi

par le fait qu'il était nécessaire de fournir des données à l'administration, qui étaient déjà connues à celle-ci.

Les négociations entre le DSA et le Service des travailleurs handicapés, auxquelles a également participé l'entreprise initiatrice de la demande, ont finalement abouti à une réduction importante du nombre d'informations à fournir. Ainsi, les entreprises pourront désormais se limiter à joindre au formulaire susmentionné un tableau excel actualisé et certifié correct concernant les travailleurs handicapés reconnus ou bénéficiaires d'un reclassement interne ou externe. Les documents susmentionnés ne sont donc plus nécessaires qu'en ce qui concerne les travailleurs réaffectés conformément aux dispositions de l'article L 326-9 du Code du Travail. Le formulaire en question a été adapté en conséquence. ■

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au Service des travailleurs handicapés de l'Adem [www.adem.public.lu](http://www.adem.public.lu)



## Nouvelle édition du Tableau: «Veille européenne en matière législative»

La Veille communautaire mise à disposition par le Département de la Simplification Administrative (DSA) offre aux acteurs et aux secteurs économiques concernés une liste actuelle de la Commission européenne sur:

- les consultations publiques organisées par celle-ci,
- les livres verts,
- les livres blancs,
- les propositions de directives nouvelles,
- les directives nouvelles,
- les règlements européens nouveaux et
- les études d'impact de la Commission européenne et les opinions émises.

### Rappel

Par le biais de **consultations publiques**, la Commission européenne offre à toutes les parties prenantes la possibilité de participer activement à l'élaboration des politiques de l'Union européenne et de les influencer par leur avis. Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre des normes minimales applicables aux consultations engagées par la Commission, vise à améliorer la gou-

vernance européenne et à contribuer à l'amélioration de la législation.

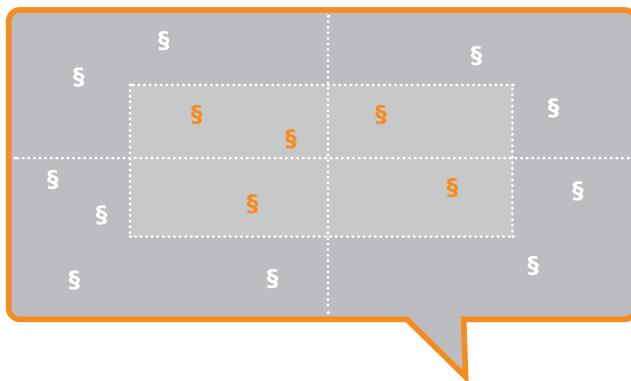
Les **livres verts** publiés par la Commission européenne offrent un éventail d'idées dans le but de lancer, à l'échelle européenne, une consultation et un débat sur une thématique précise. Les parties, organisations et individus intéressés par le sujet, sont invitées à exprimer par écrit leur avis sur les propositions émises, avant une date limite. Le but de la Commission est généralement d'initier un débat sur un thème pas encore abordé par les politiques européennes. Cette consultation peut parfois aboutir à l'édition d'un livre blanc.

Les **livres blancs** contiennent un ensemble argumenté de propositions d'action communautaire dans un domaine spécifique. Ils visent à donner naissance à des décisions politiques et une politique européenne concertée. Ces livres font souvent, mais pas nécessairement, suite à un livre vert sur le même thème. Cela a par exemple été le cas, du livre blanc adopté le 12 mai 2004, sur «les services d'intérêt général», qui était issu de la discussion publique initiée par le livre vert du 21 mai 2003. Il est généralement admis que les

livres verts et blancs et les consultations publiques sont des précurseurs d'une éventuelle proposition de la part de la Commission européenne.

Depuis peu, le DSA propose sur son site web une nouvelle édition du Tableau: «Veille européenne en matière législative». Ce tableau de bord constitue un outil de veille législative et réglementaire européen. Il s'adresse aux acteurs économiques afin que ceux-ci puissent mieux se préparer, se concerter et se consulter au préalable au niveau national avant la naissance des décisions politiques au niveau européen. Le cas échéant, les doléances nationales peuvent encore être transmises à la Commission européenne notamment par le biais des consultations publiques ou par d'autres voies. En plus, ce tableau vise à promouvoir le vecteur de la consultation, d'une grande importance dans toutes les politiques de simplification administrative et de meilleure réglementation. Finalement, cet outil devrait faciliter l'accès des groupements luxembourgeois aux consultations publiques européennes. Plus d'informations sur [www.simplification.public.lu](http://www.simplification.public.lu)

**156** avis annuels pour défendre  
les intérêts du monde économique



### DÉPARTEMENT AVIS ET AFFAIRES JURIDIQUES

☎ (+352) 42 39 39 – 354

@ avis@cc.lu



Chambre de Commerce | 7, rue Alcide de Gasperi | L-2981 Luxembourg | [www.cc.lu](http://www.cc.lu)

VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

## Accord-cadre entre l'Union européenne et luxorr

# Le secteur public européen dans le respect des droits d'auteur



**L**es Institutions, organismes, offices et agences européens implantés au Grand-Duché de Luxembourg viennent de conclure un accord-cadre concernant l'utilisation de certains droits d'auteur par leurs agents. Il s'agit des institutions suivantes: le Parlement européen, la Commission européenne, la Cour de justice de l'Union européenne, la Cour des comptes de l'Union européenne, l'Office des publications de l'Union européenne, la Banque européenne d'investissement, le Centre de traduction, et le Fonds européen d'investissement.

Particulièrement soucieux du respect de la propriété intellectuelle, les Institutions, organismes, offices et agences de l'Union européenne ont souhaité mettre en œuvre les dispositions législatives luxembourgeoises en matière des droits d'auteur. La signature du contrat avec la société luxorr traduit concrètement cette volonté. Ce contrat prévoit le paiement d'une redevance à la société luxorr en contrepartie de l'autorisation accordée aux agents européens de reproduire, dans le cadre de leur activité, des œuvres protégées écrites et picturales fixes luxembourgeoises et étrangères (livres, presse,...).

Le contrat-cadre a été négocié entre la Commission européenne et luxorr

(Luxembourg Organisation for Reproduction Rights), la société de gestion luxembourgeoise de droits de reproduction et de prêt public d'œuvres protégées écrites et picturales fixes. Cet instrument permet aux agents européens implantés au Luxembourg de légaliser la reproduction par reprographie de textes et d'images protégés à partir de supports traditionnels (livres, presse...) et électroniques (Internet...) ainsi que la reproduction par numérisation («scanning») d'articles de presse sous forme de panoramas de presse diffusés sur intranet.

L'accord vient d'être signé en date du 25 février 2011 par Marian O'Leary, chef de service de l'Office infrastructures et logistique Luxembourg (OIL) au nom et pour le compte de l'ensemble des Institutions/Organes européens à Luxembourg et par Jean-Luc Putz et Romain Jeblick, respectivement président et secrétaire général de luxorr.

La convention permet aux agents européens publics œuvrant au Luxembourg:

- de légaliser leur utilisation des droits d'auteur,
- de démontrer ainsi leur respect devant la créativité et l'innovation,
- d'obtenir une sécurité juridique dans un domaine clé du droit de la propriété intellectuelle,

- de pouvoir utiliser à la fois un répertoire national et international de droits
- et d'être régulièrement informés sur l'évolution rapide et complexe en matière de droits d'auteur à l'ère numérique.

L'origine de l'accord remonte aux obligations légales des entreprises, administrations, organisations et autres utilisateurs publics et privés relatives aux droits d'auteur, telles que définies dans la directive européenne du 22 mai 2001 sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information, dans la directive du 29 avril 2004 relative au respect des droits de propriété intellectuelle ainsi que dans la loi modifiée du 18 avril 2001 sur les droits d'auteur, les droits voisins et les bases de données au Grand-Duché de Luxembourg.

La portée de l'accord se mesure notamment face à l'importance mondiale croissante – économique, sociale et culturelle – de la protection des droits intellectuels et de la propriété intellectuelle en général et des droits d'auteur en particulier dans la société de l'information et de la connaissance naissante et de la stratégie de Lisbonne de l'Union européenne. ■



## Le droit des sociétés évolue, ne le laissez pas évoluer sans vous!

**A**u cours des dernières années, le droit luxembourgeois des sociétés a davantage évolué qu'en l'espace de plusieurs décennies. Confronté à la place de plus en plus marquée du droit communautaire, aux enjeux de compétitivité auxquels doit faire face la place financière, ainsi qu'aux tendances de fond du monde contemporain (mondialisation de l'économie, gouvernance d'entreprise, technologies de l'information, moralisation des activités économiques et financières), le droit des sociétés est en constante et rapide mutation.

Il est par conséquent crucial que les acteurs de la place financière disposent d'une information de qualité qui leur permette de replacer ces évolutions dans le cadre général d'une matière, le droit des sociétés, qui leur sert au quotidien.

Telle est, aux côtés des ouvrages généraux et d'autres contributions, l'ambition du *JurisNews Droit des Sociétés*. Le *JurisNews Droit des Sociétés* offre depuis maintenant trois ans une vision inégalée du droit luxembourgeois des sociétés aux professionnels du droit (avocats, notaires, juristes d'entreprises et de banques, etc.), de la finance et de l'économie.

A raison de 10 livraisons par an, le comité de rédaction du *JurisNews Droit des Sociétés* a à cœur de proposer une veille juridique de qualité et un support

juridique de haut niveau à ses lecteurs. Fort d'une dizaine d'avocats confrontés, dans leur quotidien professionnel, à des questions complexes mais pratiques et souvent inédites, le comité de rédaction du *JurisNews Droit des Sociétés* forme une équipe rédactionnelle caractérisée par la cohésion (ses membres exerçant tous au sein de l'Etude d'avocats Wildgen), la complémentarité (chaque sujet traité réclamant une expertise spécifique), et animée par un esprit d'échange constant au sujet des problématiques traitées. ■

*JurisNews Droit des Sociétés*, ISSN: 1996-3092, parution 10 nrs par an  
Prix pour un abonnement annuel: 133,90 EUR  
Editions Promoculture, b. p. 1142, L-1011 Luxembourg.  
E-mail: [info@promoculture.lu](mailto:info@promoculture.lu)

### Nouvelle publication

## Le salarié face au patrimoine intellectuel de l'entreprise

**D**ans l'économie de la connaissance, une partie essentielle du patrimoine d'une entreprise relève de l'immatériel. Ces données, informations et connaissances sont le plus souvent élaborées et conçues par des salariés. L'objet de cet ouvrage est d'analyser le sort de ces créations salariales en focalisant sur les spécificités du droit luxembourgeois.

L'invention qu'un salarié réalise en dehors de son temps de travail revient-elle à l'employeur? L'employeur doit-il payer une rémunération au salarié pour utiliser un programme informatique développé par ce dernier sur sa propre initiative? Voilà le type d'interrogations auxquelles cet ouvrage apporte des réponses.

Dans une première partie, l'auteur analyse les interactions entre le droit du travail et le droit de la propriété intellectuelle (brevets, marques, droits d'auteur, etc.). La seconde partie s'intéresse aux obligations auxquelles est astreint un salarié sur base des règles du droit du travail, du droit pénal et du droit de la

concurrence, règles qui peuvent protéger le patrimoine intellectuel de l'entreprise contre une exploitation injustifiée par un salarié.

La combinaison des connaissances scientifiques et de l'art luxembourgeois témoignent de la continuité des Editions Promoculture. Dans ce but, l'œuvre sur la couverture du nouveau livre a été réalisée cette fois-ci par l'artiste peintre luxembourgeois Fred Becker.

Jean-Luc Putz est auteur de nombreux ouvrages en droit luxembourgeois, notamment sur Le Droit du Travail, le Harcèlement et la Discrimination au Travail, la Maladie du Salarié, ainsi que coauteur du recueil «Sécurité et Santé au Travail». ■



«Le salarié face au patrimoine intellectuel de l'entreprise», par Jean-Luc Putz,  
216 pages, Format 17 x 24 cm, ISBN: 978-2-87974-110-9  
Disponible au prix de 65,00 EUR dans  
toutes les librairies, chez Amazon France et directement auprès de l'éditeur:  
Editions Promoculture, b.p. 1142, L-1011 Luxembourg  
Tél.: (+352) 48 06 91 – E-mail: [info@promoculture.lu](mailto:info@promoculture.lu) – [www.livres.lu](http://www.livres.lu)



**Sécurité  
& santé  
au travail**  
www.securite-sante.lu

## INVITATION

# FORUM DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

**mercredi 30 mars 2011 à Luxexpo**

L'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) et son Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises (INDR), l'Association d'assurance accident (AAA), ArcelorMittal et AXA Assurances Luxembourg ont le plaisir de vous inviter à l'édition 2011 du Forum luxembourgeois de la sécurité et de la santé au travail qui se déroulera le **mercredi 30 mars 2011 à Luxexpo (Luxembourg-Kirchberg) de 10h00 à 19h00.**

Organisé dans le cadre de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, le Forum s'inscrit dans la campagne de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Destiné aux chefs d'entreprise, aux responsables sécurité-santé en entreprise ainsi qu'à tous les acteurs engagés, il offre une plateforme unique pour partager des expériences, pour s'assurer du bien-fondé des pratiques ou simplement pour s'informer des nouveautés en matière de protection et de sécurité au travail.

En vue d'échanges ciblés, plus de 80 entreprises, organismes de formation et institutions vont présenter sur des stands et lors de workshops/conférences leurs actions mises en œuvre ainsi que des nouveautés en matière de prévention des risques.

Le programme de la journée prévoit notamment une conférence suivie d'une discussion sous forme de table ronde sur le sujet d'actualité des nanomatériaux. Une bibliothèque regroupera les ouvrages essentiels sur le thème de la sécurité et de la santé au travail et le Prix Prévention de l'AAA récompensera pour la première fois les entreprises ayant mis en place des mesures ou des produits particulièrement innovants pour améliorer la sécurité et la santé au travail.

Si vous êtes intéressés à visiter le Forum (entrée gratuite), veuillez s.v.p. confirmer votre présence avant le 25 mars 2011 en vous inscrivant sur le site [www.securite-sante.lu](http://www.securite-sante.lu). Vous y trouverez le programme ainsi que des informations détaillées sur les différentes manifestations organisées le 30 mars et autour de la campagne sécurité-santé au travail.



UNION DES ENTREPRISES  
LUXEMBOURGEOISES



INSTITUT NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES



ASSOCIATION  
D'ASSURANCE ACCIDENT  
[www.aaa.lu](http://www.aaa.lu)



ArcelorMittal



d'Assurance / **nei erfannen**

# Programme de la journée du 30 mars 2011

- 9h30** Accueil des participants
- 10h00** Séance d'ouverture de la journée luxembourgeoise de la sécurité et de la santé au travail 2011 et remise du Prix Prévention, en présence de Monsieur Michel WURTH, Président de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises et de l'Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises, Monsieur Jean-Claude REDING, Président de la Chambre des Salariés, Monsieur Mars DI BARTOLOMEO, Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et Monsieur Nicolas SCHMIT, Ministre du Travail et de l'Emploi
- 11h00** Ouverture des stands
- 11h30-19h00** Échange d'expériences sur les stands
- 11h30-17h00** Présentation de bonnes pratiques - workshops et conférences en parallèle
- 14h30-16h00** Conférence et table ronde sur les nanomatériaux avec la participation de Monsieur Dominique LISON, Professeur à la faculté de santé publique de l'Université catholique de Louvain
- 17h00** Tombola: tirage au sort des cartes de visite déposées par les visiteurs. Les lots sont offerts par la société Gummi-Roller
- 17h30** Remise des certificats de réussite relatifs aux formations en matière de sécurité et de santé au travail, organisée par la Luxembourg School for Commerce, en présence de Monsieur Mars DI BARTOLOMEO, Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et de Monsieur Nicolas SCHMIT, Ministre du Travail et de l'Emploi
- 19h00** Fin du Forum 2011



UNION DES ENTREPRISES  
LUXEMBOURGEOISES



INSTITUT NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES



ASSOCIATION  
D'ASSURANCE ACCIDENT  
[www.aaa.lu](http://www.aaa.lu)



ArcelorMittal



d'Assurance / **nei erfannen**

## Dossiers européens

# L'UDEL salue deux initiatives européennes en faveur du Marché Intérieur

## ■ Droit européen des contrats pour les consommateurs et les entreprises

La réalisation du marché intérieur se heurte encore à des obstacles qui l'empêchent de déployer tout son potentiel. Des barrières, notamment réglementaires et linguistiques, entravent le bon fonctionnement de ce marché et les divergences entre les droits nationaux des contrats en font partie. Dans ce contexte, l'UDEL salue favorablement la volonté affichée par la Commission européenne de favoriser les transactions transfrontalières en lançant une vaste consultation dans le cadre du livre vert relatif aux actions envisageables en vue de la création d'un droit européen des contrats pour les consommateurs et les entreprises.

Comme elle l'a déjà exprimé auparavant dans le cadre de contributions relatives à la protection des consommateurs, l'UDEL considère en effet qu'il est indispensable de remédier au problème de la fragmentation légale au sein de l'Union européenne qui constitue une entrave importante à ces échanges intra-communautaires. Parmi les solutions proposées dans le livre vert, l'UDEL se prononce en faveur de l'option 4 proposant un règlement instituant un instrument facultatif de droit européen des contrats. Cet instrument serait conçu comme un «second régime» dans chaque Etat membre, offrant ainsi aux parties la possibilité de choisir entre deux régimes de droit interne des contrats, celui d'origine nationale et celui d'origine communautaire. Seul un tel instrument permettrait en effet de résoudre le problème de la fragmentation juridique de manière

suffisante grâce à l'harmonisation qu'il apporterait sans heurter les principes de subsidiarité et de proportionnalité, ainsi que les sensibilités nationales de par son caractère facultatif.

Un tel instrument facultatif pourrait également, selon l'UDEL, s'avérer utile pour les relations entre entreprises pour autant qu'il s'inscrive dans le respect du principe de liberté contractuelle actuellement en vigueur et réponde aux besoins des professionnels.

## ■ Vers un Acte pour le Marché unique

Le Marché unique reste fragmenté, empêchant ainsi un développement efficace des activités de toutes les entreprises et plus particulièrement des PME et constituant un frein à leur compétitivité et à leur croissance. Il importe donc d'adapter constamment le Marché unique de manière à ce qu'il puisse répondre aux nouvelles évolutions du marché et de permettre aux entreprises et aux citoyens de profiter pleinement des avantages offerts par le Marché unique. Dans ce contexte, l'UDEL salue l'initiative de la Commission européenne de consulter les parties intéressées pour recueillir des contributions sur la relance du Marché unique et, en particulier, sur les 50 mesures proposées dans sa communication «Vers un Acte pour le Marché unique».

L'UDEL considère que l'«Acte pour un Marché unique» constitue une base solide pour insuffler un nouvel élan au marché intérieur. Cependant, l'UDEL considère que la Commission doit éviter de se limiter à une approche purement sectorielle du marché intérieur, une approche qui

risque de contribuer à sa fragmentation et de freiner son développement. Elle est d'avis que la Commission devrait:

- légiférer uniquement dans les domaines où cela apporte une plus-value réelle et respecter le principe d'une «réglementation intelligente»;
- assurer une concordance claire entre les différentes législations communautaires lorsqu'elles traitent d'un même sujet;
- réaliser une analyse d'impact de toutes les initiatives politiques et propositions législatives envisagées permettant ainsi d'identifier les conséquences potentielles des nouvelles propositions politiques ou réglementaires dans les domaines économique, social et environnemental;
- soumettre les initiatives législatives futures à un «test marché intérieur» en sus du test d'impact sur les PME;
- favoriser et soutenir les initiatives en faveur d'une harmonisation complète de dispositions pertinentes au sein du marché intérieur et promouvoir le recours au principe de reconnaissance mutuelle en vue de faciliter les transactions au sein du marché intérieur.

L'UDEL estime que la Commission devrait se fixer des priorités et identifier, parmi les 50 propositions formulées dans sa communication, celles qui devraient être mises en place de manière prioritaire.

Les deux positions de l'UDEL sont disponibles sur le site [www.uel.lu](http://www.uel.lu), rubrique «Prises de position».

*Communiqué par l'UDEL* ■

## DSA

# Sur la voie de la simplification administrative

**L**a qualité de l'environnement réglementaire constitue un élément clé de la compétitivité des entrepri-

ses et partant de leur performance économique. Cette volonté de simplifier les charges administratives est une ambition

affichée depuis plusieurs années tant au niveau communautaire que national. Au niveau national, l'engagement du Gouver-

nement de simplifier la réglementation des entreprises dans le but d'améliorer la compétitivité des entreprises luxembourgeoises s'est traduit par la création en 2004 du Comité national pour la simplification administrative en faveur des entreprises, nouvellement dénommé Département de la simplification administrative (DSA).

Le plan de travail du DSA consiste à simplifier, voire à abolir les charges réglementaires surfaites ou superflues pour les entreprises constituant une entrave à l'activité économique.

Le DSA, qui est à l'écoute des entreprises, les invite à faire part (de façon anonyme ou non) de leurs propositions et questions dans le cadre des charges administratives auxquelles elles sont confrontées.

Ces propositions peuvent être communiquées soit par mail au DSA ([info@simplication.public.lu](mailto:info@simplication.public.lu)), soit en téléchargeant la fiche *ex post* disponible sur le site Internet du DSA ([www.simplication.public.lu/a-votre-ecoute/index.php](http://www.simplication.public.lu/a-votre-ecoute/index.php)).

Tous les messages sont traités par le secrétariat du DSA quant à leur opportunité et un projet de simplification est élaboré dès que l'analyse démontre qu'une simplification est concevable.

*Communiqué par l'UEL* ■



Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Ministère d'Etat/Département de la Simplification Administrative

6, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Tél: +352 247-88162, Fax: +352 247-88169

E-mail: [info@simplication.public.lu](mailto:info@simplication.public.lu)/[www.simplication.lu](http://www.simplication.lu)

## Prix luxembourgeois de la qualité 2011

# Faire reconnaître la qualité au Luxembourg

Récompensant la performance d'une organisation, le Prix Luxembourgeois de la qualité est décerné chaque année par le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur. Le Mouvement Luxembourgeois pour la qualité A.s.b.l. (MLQ) est mandaté pour la mise en œuvre du processus d'évaluation: information auprès des candidats, formation des évaluateurs, évaluation des candidats et organisation de la prestigieuse remise de Prix.

Il s'agit d'un concours qui valorise le meilleur candidat de sa catégorie. Depuis son lancement, trois partenaires reconnus soutiennent cette initiative: l'Entreprise des Postes et Télécommunications, PwC et Goodyear.

Pour les lauréats, le Prix Luxembourgeois de la qualité représente avant tout un avantage commercial par rapport à leurs concurrents. Il s'agit d'une reconnaissance sérieuse, attribuée conformément à un processus d'évaluation neutre, mené par des évaluateurs formés dans un cadre dépourvu de tout conflit d'intérêt.

Pour tous les candidats, le processus d'évaluation permet d'identifier les axes d'amélioration de leur organisation. En effet, les évaluateurs examinent le fonctionnement de l'entreprise avec un certain recul. Les résultats de chaque candidat sont ensuite positionnés par rapport



En 2010, trois candidats ont été récompensés pour la qualité de leur organisation et de leurs résultats, dont CBL SA, (catégorie grande entreprise)

à une moyenne et à un ensemble de bonnes pratiques.

La participation au Prix peut enfin être utilisée comme un moteur de motivation des collaborateurs sur un projet commun.

Une des questions fréquemment posée par les candidats potentiels est: «Doit-on être certifié pour remporter un prix?». La réponse est clairement non. La sélection des lauréats de ces deux dernières années le prouve, puisque seuls deux des six derniers lauréats étaient certifiés ISO 9001 (norme sur le management de la qualité).

Les candidats doivent déclarer leur candidature au MLQ avant le 1<sup>er</sup> avril 2011, puis déposer le dossier de candidature dûment complété avant le 27 mai. La remise des Prix Luxembour-

geois de la qualité aura lieu le 25 novembre 2011. L'équipe du MLQ est disponible pour présenter gratuitement les modalités de participation aux entreprises et administrations intéressées, sur simple demande.

Pour développer votre réseau d'affaire et vos connaissances: devenez évaluateur! La formation des évaluateurs aura lieu le 6 avril, les personnes intéressées doivent déposer un dossier de candidature au MLQ avant le 1<sup>er</sup> avril 2011. ■

Informations et inscriptions:  
Mouvement Luxembourgeois  
pour la Qualité a.s.b.l.

Tél: 54 55 80 580

E-mail: [info@mlq.lu](mailto:info@mlq.lu)

Web: [www.mlq.lu](http://www.mlq.lu)

## Horesca

## Jean Schintgen tire sa révérence



**A**près 35 ans passés à la tête de l'Horesca, Jean Schintgen a pris sa retraite au mois de décembre dernier. Afin de remercier l'ancien secrétaire général, le conseil d'administration avait organisé une fête de départ au Lycée technique hôtelier Alexis Heck en présence de nombreux amis, relations professionnelles et membres de sa famille. Le président de l'Horesca a souhaité la bienvenue aux

80 participants de cette soirée. Alain Rix a souligné le travail de précurseur de Jean Schintgen avant de lui offrir un cadeau de sa part et de celle de l'ancien président de l'Amicale des Anciens Elèves Georges Schmitz. Le directeur de l'établissement scolaire Louis Robert a ensuite sorti de ses archives le dossier de l'élève Jean Schintgen et a souligné que leur collaboration tout au long de ces années a toujours été construc-

tive. Le nouveau secrétaire général de l'Horesca, François Koepp, a esquissé un rapide aperçu de la carrière de Jean Schintgen en projetant une série de photos.

Les convives ont pu ensuite déguster un repas préparé par les élèves du Lycée technique Alexis Heck, accompagné de vins offerts par Domaines Vinsmoselle, Caves Gales et Bernard-Massard.

En fin de repas, le jeune retraité a pris la parole pour rappeler que l'Horesca avait été créée en 1970 et que la fédération était issue de la fusion de trois organisations. Dès lors, il devenait possible de défendre les intérêts de toute une profession plus efficacement, ce qu'il a toujours essayé de faire de son mieux. Bien que désormais à la retraite, Jean Schintgen continuera à s'engager pour les intérêts du secteur de l'Horesca en tant que consultant. ■

## Fédération Luxembourgeoise des Laboratoires d'Analyses Médicales

## Le retour de la FLLAM ...

**L**a loi du 17 décembre 2010 portant réforme de l'assurance maladie impose une économie à réaliser pour les laboratoires d'analyses médicales de 2 à 2,5 millions d'EUR au maximum par rapport aux dépenses de l'année 2009.

Considérant le fait, qu'à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011, les laboratoires hospitaliers seront soumis, pour leur activité ambulatoire uniquement, à la même nomenclature des tarifs d'analyses que le secteur privé, la Fédération Luxembourgeoise des Laboratoires d'Analyses Médicales (FLLAM) a fait une proposition à la Commission de Nomenclature de réduction de certains tarifs d'analyses afin d'obtenir l'économie souhaitée par le législateur en intégrant le volume ambulatoire 2009 des laboratoires extrahospitaliers (laboratoires privés, LNS et Croix Rouge) et celui des laboratoires hospitaliers. L'objectif de la loi était donc atteint sur base de cette proposition de la FLLAM avec une participation financière pour les 3 membres de la FLLAM à hauteur de 1,2 million d'EUR et pour les 7 laboratoires hospitaliers à hauteur de 855.000 EUR compte

tenu de la répartition de l'activité ambulatoire entre les deux secteurs.

La FLLAM a eu la surprise, lors de la réunion de la Commission de Nomenclature du 2 mars 2011 de découvrir par l'intermédiaire des fonctionnaires de la CNS que la position du ministre de la Santé et de la Sécurité sociale était de considérer que l'économie de 2 à 2,5 millions d'EUR était à réaliser uniquement sur base de l'activité du secteur privé des laboratoires. La CNS a donc demandé à la FLLAM de doubler sa participation financière pour atteindre l'objectif prévu par la loi sans faire contribuer les laboratoires hospitaliers à l'effort d'économie dans le mode de calcul. La décision de la Commission de Nomenclature a été prise suivant la proposition de la CNS et contre l'avis des prestataires de soins suite à un vote majoritaire des fonctionnaires de la CNS et du ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale sur base de directives émanant directement du ministre de tutelle. Il est important de noter que c'est la Commission de Nomenclature dans sa composition actuelle non paritaire qui a été mandatée pour cette révision au 1<sup>er</sup> avril 2011 par dérogation spécifique à la

loi de réforme des soins de santé qui prévoit pourtant une nouvelle composition paritaire de cette commission.

La FLLAM souligne le fait que sa proposition portant sur la révision de la nomenclature faisait partie intégrante d'une proposition d'accord du médiateur dans le cadre de la procédure conventionnelle de médiation en cours avec la CNS, proposition acceptée par ailleurs par la FLLAM le 16 février 2011. La décision de la Commission de Nomenclature prise ce jour remet totalement en question l'accord précédent et risque de plonger la médiation dans un constat d'échec.

Enfin, il est à souligner que le projet de réforme visant à autoriser les laboratoires à exercer en société a été voté le 26 janvier 2011 par la Chambre des Députés à l'unanimité et que cette loi modifiée n'est toujours pas publiée au Mémorial un mois après son vote parlementaire. La FLLAM s'interroge sur les raisons d'un tel retard vu la célérité avec laquelle le même ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale avait fait publier la loi sur la réforme des soins de santé en décembre 2010.

*Communiqué par la FLLAM* ■



**ENTREPRISE  
SOCIALEMENT  
RESPONSABLE**



# LES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES S'ENGAGENT. ET VOUS ?

L'Union des Entreprises Luxembourgeoises, à travers son institut INDR, se propose d'accompagner les entreprises dans leur développement de Responsabilité Sociale des Entreprises dans les 3 domaines d'intervention qui sont le social, l'environnement et la gouvernance.

Pour ce faire, l'INDR a créé le label ESR – Entreprise Socialement Responsable - qui permet aux entreprises de formaliser leurs efforts en la matière et de communiquer leurs réussites vis-à-vis de leurs salariés et du monde extérieur.

**Suivez le mouvement de la responsabilité sociale des entreprises ! Pour plus d'informations : [www.indr.lu](http://www.indr.lu)**

# INDR

INSTITUT NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES



Le présent label est soutenu par le programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale (2007-2013), le Ministère de la Famille et de l'Intégration et a été réalisé en collaboration avec Deloitte.



EN BREF

**BGL BNP Paribas**  
Sponsor principal du projet «D'fair Mëllech»

La BGL BNP Paribas a signé un contrat de partenariat avec la société coopérative Fairkoperativ, représentée par son président, Fredy de Martines, et la banque, représentée par Kik Schneider, membre du Comité de direction de BGL BNP Paribas et Responsable Banque de Détail et des Entreprises à Luxembourg. Cette signature a marqué le point de départ d'un partenariat dans le cadre duquel la banque devient le sponsor principal de l'initiative «D'fair Mëllech». En vertu de ce contrat, conclu pour une durée de trois ans, la banque entend apporter son soutien à Fairkoperativ pour ses actions menées dans le domaine de la production et de la promotion d'un lait équitable luxembourgeois. Grâce à cette action concertée entre plusieurs acteurs de la production et de la distribution, et avec le concours bienveillant du consommateur final, le prix du lait devient de nouveau équitable et rémunère à son juste prix le travail des producteurs.



Kik Schneider, membre du Comité de direction de BGL BNP Paribas et Responsable Banque de Détail et des Entreprises à Luxembourg. Cette signature a marqué le point de départ d'un partenariat dans le cadre duquel la banque devient le sponsor principal de l'initiative «D'fair Mëllech».

**www.myenergy-days.lu**

Le site du salon de l'assainissement énergétique

Les myenergy days s'approchent à grands pas et myenergy est heureux d'annoncer la mise en ligne du site [www.myenergydays.lu](http://www.myenergydays.lu), où les personnes intéressées trouveront toutes les informations

pratiques relatives au salon de l'assainissement énergétique. Davantage d'informations concernant les exposants, le programme de conférences et de présentations ainsi que le concours myenergy days seront mises en ligne dans les semaines à venir. Les organisateurs du salon tiennent à rappeler que les entreprises peuvent participer en tant qu'exposant et profiter de l'offre de lancement, avec laquelle elles bénéficieront de 30 % de remise sur le prix de la surface. Conditions de participation sur [www.myenergydays.lu](http://www.myenergydays.lu) sous la rubrique «Espace exposants».



**Nordea**

Don de 10.000 EUR au Rotary Club Diekirch-Ettelbrück

Fin janvier, Nordea Bank s'est présenté au Rotary club de Diekirch et Ettelbruck avec deux dons de 5.000 EUR. Le Rotary club de Diekirch et d'Ettelbruck ont choisi de verser l'argent à l'Atelier Päerd à Heiderscheid; un centre équestre pour les préadolescents avec des troubles de comportement, et le Schneiderhaff à Mersch, une ferme pour les jeunes qui ont des troubles graves d'intégration sociale. «Les deux organismes de bienfaisance permettent aux jeunes, issus de milieux défavorisés, d'apprendre la responsabilité personnelle et l'indépendance», explique André Müller, président du Rotary club de Diekirch et d'Ettelbruck, et de continuer «Le but ultime est d'intégrer ces jeunes dans la société sur des bases plus stables». Fondé en 1976 au Luxembourg, Nordea Bank S.A. est le premier groupe bancaire nordique présent au Luxembourg et en Suisse.



**MyOfficialStory**  
Dealing with the mess

Dans la série «MyOfficialStory», BGS Crossmedia s.à r.l. vient de publier avec le livre «Dealing with the mess» un manuel de chevet pour les businessmen et un support de communication pour les entreprises. Le livre se compose de 2 parties: la première est consacrée à une vingtaine de célébrités, couvrant autant d'aspects relatifs au contrôle d'image: Michael Jackson, Lady Di, Steve Jobs, Franck Ribéry, etc. ... La seconde partie propose une méthode permettant de reprendre le contrôle de son image dans tous les médias. «Dealing with the mess» est disponible au prix de 20 EUR. Pour plus d'informations: [www.dealingwiththemess.com](http://www.dealingwiththemess.com).



Sidérurgie

**ArcelorMittal annonce ses résultats pour l'année 2010**



**A**rcelorMittal, le leader mondial de la sidérurgie, a annoncé ses résultats pour le trimestre et les douze mois de l'année clos au 31 décembre 2010. Les éléments marquants de l'exercice écoulé sont l'amélioration du taux de fréquence en Santé et Sécurité du travail à 1,8 en 2010 par rapport à 1,9 en 2009, un EBITDA pour l'ensemble de l'année de \$ 8,5 milliards (hors \$ 0,4 milliard pour Aperam), en progression de 52 % comparé à 2009, avec un résultat net pour l'ensemble de l'année de \$ 2,9 milliards soit \$ 1,93 par action. Au total, le groupe a expédié 85 millions de tonnes en 2010, en progression de 22 % par rapport à 2009. Le flux de trésorerie provenant des activités poursuivies est resté solide, en se montant à \$ 3,3 milliards au T4 2010 (\$ 3,8 milliards pour 2010), ce qui a permis

de réduire la dette nette de \$ 2,3 milliards à \$ 19,7 milliards au 31 décembre 2010, comparée à \$ 22,1 milliards au 30 septembre 2010.

La scission de la branche Acier inoxydable (Aperam) après l'approbation des actionnaires, le 25 janvier 2011, a été opérée avec succès. ArcelorMittal et Nunavut Iron Ore ont acquis conjointement plus de 90 % de Baffinland Iron Mines Corporation et dans un premier temps le groupe va se concentrer sur l'achèvement des études de faisabilité du projet. Pour ce qui est des perspectives, le groupe prévoit une poursuite de l'augmentation des volumes au premier trimestre 2011 sous l'effet de la poursuite progressive de la reprise de la demande sous-jacente et de l'amélioration du climat du marché.

Commentant ces résultats, M. Lakshmi N. Mittal, président et CEO d'ArcelorMittal, a déclaré: «Si l'année 2010 a encore été difficile, nous avons constaté, comme nous l'avions prévu, une reprise lente et progressive qui nous a permis d'améliorer considérablement notre performance par rapport à 2009. La reprise graduelle de la demande sous-jacente se poursuit et nous prévoyons que l'année 2011 sera meilleure que 2010. L'année a commencé de façon positive avec le succès de la scission d'Aperam. Nous avons aussi poursuivi l'expansion de notre division minière et avons récemment acquis le contrôle du producteur canadien de minerai de fer de très haute qualité Baffinland.»

Assurances

**Croissance et rentabilité confirmées pour AXA au Luxembourg**

**D**ans le contexte d'une année 2010 marquée à la fois par un environnement socio-économique restant incertain mais aussi par

une reprise des marchés financiers, AXA Luxembourg a continué sa croissance sur le marché local. Le chiffre d'affaires, en progression de 6,5 % à plus de



176 millions d'EUR, a connu une évolution favorable tant en opérations vie que non-vie. 2010 a également vu se poursuivre l'amélioration du taux de satisfaction de ses clients et une consolidation de l'indice d'engagement des collaborateurs d'AXA Luxembourg.

Le chiffre d'affaires IFRS de l'activité non-vie s'établit à 94,8 millions d'EUR en progression de +1,6 % avec une évolution du marché *Particuliers* en progression de +2,0 % à 55,9 millions d'EUR et du marché *Entreprises* de +1,2 % à 38,9 millions d'EUR. Cette progression, plus modérée qu'en 2009, s'explique par le ralentissement de l'économie et des dépenses privées des ménages et entreprises.

La croissance du chiffre d'affaires s'est accompagnée d'une bonne tenue de la rentabilité des opérations malgré les conséquences de la tempête Xynthia, la survenance d'un nombre plus élevé de sinistres graves et la hausse du coût moyen des réparations automobiles. L'activité non-vie présente un résultat net de 10,6 millions d'EUR, ce qui traduit la qualité intrinsèque du portefeuille, mais aussi la vigueur retrouvée des marchés financiers. Les primes d'assurance-vie émises enregistrent une nouvelle augmentation soutenue de +12,7 % à 81,6 millions d'EUR. Ce développement marqué provient à la fois du marché Entreprises en augmentation de 15,4 % à 32,7 millions d'EUR et du marché Particuliers en progression de



+11,0 % à 48,9 millions d'EUR. A noter le fort regain d'intérêt pour l'épargne à taux garanti et pour les assurances liées aux crédits immobiliers. Comme pour les opérations non-vie, cette solide progression s'est accompagnée d'un renforcement de la rentabilité avec un résultat net de 5,1 millions d'EUR.

La solvabilité des entités – quoique déjà excellente historiquement – s'est maintenue dans le courant de l'année 2010 principalement par la reprise des marchés actions des 3 derniers trimestres: le taux de couverture de la marge de solvabilité est de 243 %, représentant un excédent de moyens par rapport au montant à couvrir de plus de 56 millions d'EUR. ■

## Marché brassicole

# Brasserie Nationale: une forte progression sur un marché en voie de stabilisation

«L'année 2010 fut pour notre entreprise familiale une année à grands rebondissements. Les résultats nous confortent dans le choix de la stratégie développée il y a quelques années, celle de positionner la Brasserie Nationale comme brasserie régionale de référence. En 2010, les ventes dans la Grande Région représentent 22 % des ventes totales et sont en forte progression. Nous sommes dès lors confiants dans le développement futur de notre activité», a déclaré Frédéric de Radigües, directeur général du groupe lors de la 14<sup>e</sup> confé-

rence annuelle de la Brasserie Nationale (Bofferding-Munhowen).

L'année 2010 a été marquée par deux événements importants: l'annonce au début de l'année de la fermeture de la Brasserie de Luxembourg, suivie quelques mois plus tard par l'annonce de la vente du site de production à Diekirch. La saison estivale fut extrêmement contrastée avec un début d'été très agréable, accompagné d'événements sportifs importants, suivi d'une fin d'été anormalement froide et humide. Pour la première fois depuis de nombreuses

## EN BREF

### P&T

#### Don de 20.000 EUR à Médecins Sans Frontières

Dans le cadre de son événement clients annuel, le concert «PostClassic 2010» à la Philharmonie, P&T a remplacé le traditionnel cadeau remis aux invités par un don en faveur de Médecins Sans Frontières (MSF). Le directeur général de P&T, Marcel Gross, a remis un chèque de 20.000 EUR au président de MSF Luxembourg, Dr Bechara Ziade (à droite sur la photo). Ce don contribuera à la réalisation d'un projet de prévention de la malnutrition infantile au Bangladesh. Situé à la périphérie de la capitale Dhaka, le bidonville de Kamrangirchar d'une superficie d'à peine 3 km<sup>2</sup> (l'équivalent d'une petite localité luxembourgeoise) abrite près de 400.000 habitants. La grande majorité de cette population vit dans des conditions précaires, sous le seuil de pauvreté. Afin de prévenir la malnutrition, les équipes de MSF disposent sur place d'un centre de soins primaires pour les enfants de moins de 5 ans, les mères allaitantes ainsi que les femmes enceintes. Depuis mars 2010, MSF a également ouvert un centre nutritionnel thérapeutique qui prend en charge les enfants souffrant de malnutrition.



### Salon du Bien-être

#### Le bien-être comme thème central du 1<sup>er</sup> Salon du genre à Luxembourg

Comme l'a dit Platon: «L'essentiel n'est pas de vivre mais de bien vivre». C'est sur base de cette philosophie que Michel Legrand (Vitalmed) et André Vasanne (MeeTinc5) ont décidé d'organiser ensemble le 1<sup>er</sup> salon du genre à Luxembourg. Les 4, 5 et 6 mars s'est ainsi tenu à Luxexpo le 1<sup>er</sup> Salon du Bien-être. Après avoir récolté près de 12.000 coordonnées de sociétés et particuliers sensibilisés à cette thématique dans la Grande Région, voire au-delà, quelques 450 dossiers de candidatures ont été retenus. Au final, le salon a rassemblé près de 98 exposants, répartis sur 78 stands, le tout sur 1.800 m<sup>2</sup> de surface. En dehors des stands d'exposition, des conférences étaient organisées autour de toutes les thématiques liées au bien-être: le stress au travail, la pollution, l'intoxication médicamenteuse, etc. Vu le succès rencontré, une 2<sup>e</sup> édition du salon est déjà programmée pour les 2, 3 et 4 mars 2012. A vos agendas!



### Deloitte

#### Luxembourg

#### Nouvelle application iPhone

Deloitte Luxembourg a conçu une nouvelle application iPhone gratuite, devenant ainsi le premier «Big Four» à offrir ce service au Luxembourg.

Dédiée au marché luxembourgeois, cette application donne un accès direct aux informations et aux contacts professionnels du bureau luxembourgeois de Deloitte. Les fonctionnalités de l'outil comprennent un répertoire des partners et des directeurs, qui peut être consulté par service ou par ordre alphabétique. De plus, une bibliothèque de brochures, synthèses et analyses ainsi que des podcasts est également accessible par secteur, service ou par ordre alphabétique. L'application propose une option spéciale au niveau du Plan Comptable Normalisé, qui permet de parcourir la version électronique du plan comptable normalisé luxembourgeois. L'application est disponible sur iTunes store et peut être téléchargée à l'adresse suivante: <http://www.deloitte.com/lu/iphoneapp>.



### Cargolux

#### Protection of perishable goods with DuPont Tyvek Air Cargo Covers

Resulting from a joint effort between Cargolux Airlines International S.A (Cargolux) and DuPont de Nemours (Luxembourg) s. à r. l. (DuPont), the Tyvek® Air Cargo Cover represents an innovative breakthrough for the transportation of temperature sensi-



EN BREF

tive air cargo. The blanket made from high-density polyethylene (HDPE) creates a unique balance of properties that are ideal for protecting sensitive cargo from extreme temperature variations. As it is porous it allows gases and water vapor to escape. Air Cargo Covers protect temperature sensitive goods against sunlight, temperature variations, rain and theft with pest or contamination control (liquids, dust, pollens, insects, bird droppings etc.) as an additional benefit. The cover has been launched on the Cool Chain Europe 2011 event in Rotterdam for distribution in EMEA. It is available from Cargolux Airlines on request. For further information: keepcool@cargolux.com or [www.cargocovers.dupont.com](http://www.cargocovers.dupont.com).



**LuxairCARGO**  
Primé au International  
Forklift & Pallet Building  
Competition à Hong Kong

Une équipe composée de 4 spécialistes de la palettisation a brillamment défendu les couleurs de LuxairCARGO à l'International Forklift & Pallet Building Competition, qui s'est déroulé récemment à Hong Kong. L'International Forklift and Pallet competition organisée par Hong Kong Air Cargo Terminals Limited (Hactl) s'est déroulée au Superterminal 1 du Hong Kong International Airport. Cet événement majeur réunit les meilleures entreprises de manutention de fret aérien dans le monde. Il s'agissait après 2010 de la 2<sup>e</sup> participation de LuxairCARGO à cette épreuve. L'équipe de LuxairCARGO soutenue par Cargolux et constituée de Luis Marques Coimbra, José Walthery Santos, Joao Pereira Coelho et Marco Latoeiro Piedade s'est classée 2<sup>e</sup> de l'épreuve reine du concours, celle de la palettisation. Cette performance souligne à nouveau le savoir faire de LuxairCARGO en matière de techniques de palettisation, l'activité de base de la manutention du fret.



**Goodyear**  
Tire Technology Award pour  
l'Innovation et l'Excellence

Goodyear a récemment reçu la distinction du «Tire Technology of the Year» lors de la «Tire Technology Expo 2011» à Cologne pour son pneu Goodyear UltraGrip Ice+. Ce pneu innovant a été présenté en 2010 et est déjà couronné gagnant par l'organisation indépendante mondiale «Test World», qui a réalisé un programme d'essais et confirmé la suprématie du nouveau pneu Goodyear UltraGrip Ice+ contre ses principaux concurrents. Selon Test World, le UltraGrip Ice+ est «le meilleur pneu pour les conditions hivernales nordiques». Le pneu est conçu pour les hivers extrêmes du nord de l'Europe, des pays baltes, de l'Ukraine, de la Biélorussie et de la Russie où les conducteurs sont souvent confrontés à des routes fortement enneigées. C'est un pneu non clouté, qui a été développé au Centre d'Innovation de Goodyear Luxembourg (GIC<sup>®</sup>L), pour ces conditions particulièrement difficiles. (Photo: Marc Junio).



**Wordbee**  
Récompensé au CEBIT 2011

Tout juste un an et demi après le lancement au Luxembourg de sa plate-forme d'aide à la traduction Wordbee Translator, la société Wordbee vient de recevoir dans le cadre du CEBIT 2011, le prix «Gold-European Seal of e-Excellence», dans la catégorie Technologies de la langue (<http://www.seal-of-excellence.org>). Il a été décerné par le prestigieux European Multimedia Forum, qui récompense chaque année depuis 2003 les produits et services les plus innovants dans le secteur des nouvelles technologies numériques. Wordbee est la première société luxembourgeoise à avoir reçu cette récompense dans ce domaine, d'autant plus significatif pour un pays multilingue par excellence. «Nous sommes très fiers de l'obtention de ce prix qui démontre que les plate-formes collaboratives d'aide à la traduction en mode SaaS (Software as a Service) ont trouvé leur place dans le domaine de la traduction et de la communication multilingue», a déclaré José Vega, PDG de Wordbee (au milieu de la photo). Informations sous: [www.wordbee.com](http://www.wordbee.com).



années, on a observé une stabilisation de la consommation de bières.

Dans cet environnement incertain, la Brasserie Nationale – Munhowen a progressé dans tous ses marchés de 2,40 % avec des volumes vendus s'élevant à 420.181 hl. Le chiffre d'affaires net de la Brasserie Nationale s'élève à 11,115 millions d'EUR. Les ventes en fûts ont progressé d'une façon plus que proportionnelle, ce qui a entraîné des dépenses importantes pour augmenter les capacités de conditionnement. Les matières premières sont restées à un niveau de coût élevé par rapport à 2009 (+14,8 %). Les bières Battin ont confirmé leur position de troisième mar-

que sur le marché local. Suite à l'évolution positive des ventes, la brasserie a lancé un important programme d'investissement dans le département des caves de fermentation et de garde.

Munhowen, filiale de la Brasserie Nationale et responsable de la commercialisation et de l'administration de la brasserie, a réalisé un chiffre d'affaires hors accises de 62,283 millions d'EUR, soit une progression de 2,9 % par rapport à l'exercice 2009. Les ventes de bière de propre fabrication ont progressé de 4,1 %, soit de 2,0 % dans le marché local et de 18 % dans le marché de la Grande Région. De bons résultats principalement dus à un investissement dans le personnel avec 20 nouveaux emplois créés en 2010, principalement dans le secteur commercial, pour un total de 239 employés. Les investissements dans la clientèle ont aussi été sensiblement renforcés et dépassent de 3 millions d'EUR les sommes investies au cours de l'exercice 2009. 242 débits dont l'échéance s'échelonne de 2011 à 2014 ont ainsi pu être acquis en 2010. A ce jour, plus de 2.400 débits sont clients en bières de propre production. ■

eXchange<sup>2</sup>Innovate

Tout un programme d'ateliers  
au service de l'entrepreneur



**D**ébut janvier, BGL BNP Paribas, CRP Henri Tudor, Ernst & Young et ProCompany Eberwein & Partner, les quatre initiateurs et porteurs du projet eXchange<sup>2</sup>Innovate, ont présenté le programme d'ateliers pour le premier semestre 2011.

Depuis fin septembre 2010, le programme d'ateliers de bonnes pratiques eXchange<sup>2</sup>Innovate s'est fixé comme mis-

sion d'identifier les entreprises qui sont à la pointe du progrès dans leur secteur d'activité respectif et de les convaincre de partager leur savoir en matière d'innovation avec d'autres décideurs. Ces entreprises innovantes invitent le temps d'une journée les décideurs d'autres entreprises à se rendre chez elles et leur présentent en détail leurs procédés, méthodes et stratégies, après quoi elles proposent d'en discuter. L'évolution des derniers mois est éloquent: plus de 20 entreprises ont d'ores et déjà préparé un atelier ou le feront dans les 18 prochains mois. 50 managers y ont déjà participé et l'on prévoit plus de 200 participants en 2011.

Le projet se vit sur le long terme. La qualité des innovations en matière de procédés, technologies et stratégies est mise à épreuve précise dans le cadre d'un audit et de discussions avec le comité technique consultatif de eXchange<sup>2</sup>Innovate:

ne sont intégrées au programme que les innovations exceptionnellement astucieuses, mesurables, applicables dans d'autres entreprises et qui ont déjà été mises en pratique. Ainsi, de nouveaux réseaux sont créés entre ces entreprises dont la portée est telle qu'après ces ateliers, des

groupes de collaborateurs sont invités à un échange à plus grande échelle. L'investissement des participants est on ne peut plus raisonnable par rapport aux bénéfices à en retirer: les frais de participation s'élèvent à 280 EUR, les participants ne sont soumis à aucune autre obligation.

La demande de ces ateliers ne cesse de croître si bien que le programme actuel sera envoyé aux entreprises de la Grande Région avec un tirage plus important de 20 %. Pour plus de détails sur les ateliers: [www.eXchange2Innovate.lu](http://www.eXchange2Innovate.lu). ■

---

## Marketingpreis für die Großregion

---

# Marketing AWARD Trier-Luxemburg 2011: Kreative Unternehmen gesucht!

**D**er Marketing-Club Trier-Luxemburg e.V. verleiht in diesem Jahr zum vierten Mal den Marketing AWARD Trier-Luxemburg. Er ist der einzige Marketing-Preis Deutschlands mit internationaler Ausrichtung. Ausgezeichnet wird die herausragende Marketingaktivität der vergangenen 30 Monate, die sich nachweislich positiv auf den Erfolg eines Unternehmens ausgewirkt hat. Eingeladen, kreative Kampagnen einzureichen, sind alle Unternehmen, Agenturen, Verbände und Vereine der Region Trier und Luxemburg. Mit dieser Initiative soll die gesamte Bandbreite unternehmerischer Kreativität und Vielfalt in der Großregion die verdiente Aufmerksamkeit erhalten, vom großen Industrieunternehmen bis zum Kleinbetrieb. Eine Mitgliedschaft im Marketing-Club Trier-Luxemburg ist für die Bewerbung nicht notwendig.

Der Einsendeschluss für die Bewerbungsunterlagen ist der 15. September 2011. Die Teilnahmevoraussetzungen, Bewertungskriterien und weitere Unter-

lagen findet man im Internet unter [www.mctrier.de](http://www.mctrier.de). Die Verleihung des Marketing AWARD Trier-Luxemburg, der seit 2005 alle zwei Jahre vergeben wird, findet am 8. November 2011 im Rahmen eines Festaktes statt. Prämiert werden kreative Leistungen und Ideen, innovative Entwicklungen, visionäre Pläne und deren Umsetzung. Dieser Preis steht als Symbol für die Innovationskraft der Unternehmen aus Industrie, Handel, Handwerk und Dienstleistung. Auch Sozialunternehmen, gemeinnützige Einrichtungen oder Stiftungen sind berechtigt teilzunehmen, ebenso private und öffentliche Institutionen. Der AWARD soll dazu beitragen „Marketing als zentrales unternehmerisches Instrument in den Köpfen der regionalen Wirtschaft zu verankern“, so der Jury-Vorsitzende Prof. Dr. Bernhard Swoboda.

Im Jahr 2005 erhielt die IMAGION AG, Trierweiler, den ersten Marketing AWARD und das „Bäckerlädchen Crammes-Jakoby“ in Dudeldorf einen Sonderpreis. 2007 überzeugten das Krankenhaus



der Barmherzigen Brüder aus Trier und das Einrichtungshaus Hubor & Hubor aus Mettendorf die Jury. 2009 entschied man sich für das neue Kommunikationskonzept der Luxair Luxembourg Airlines S.A. Weitere Informationen über die Wettbewerbsmodalitäten und Teilnahmemöglichkeiten finden Sie zum Download unter [www.mctrier.de](http://www.mctrier.de). ■

---

## Communication, Marketing, Design

---

# Grand Prix paperJam 2011: l'originalité et l'inventivité à l'honneur

**L**e «Grand Prix paperJam Communication, Marketing, Design» récompense et promeut les meilleures pratiques des métiers de la communication, du marketing et du design au Luxembourg, en jugeant les projets non pas sur un visuel, un slo-

gan ou une campagne isolée, mais sur la mise en application d'une stratégie globale qui répond, de manière créative, au besoin du client.

Plus de 500 personnes ont assisté à la cérémonie de remise des prix lors de la 2<sup>e</sup> édition du «Grand Prix paperJam Com-

munication, Marketing et Design» au Tramsschap à Luxembourg-Ville. Lors de la soirée, le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur et parrain du Grand Prix, Jeannot Krecké, a souligné l'importance du secteur du design et de la communication dans l'écono-



Les heureux lauréats du Grand Prix paperJam Communication, Marketing, Design 2011 entourés par Eric Hiéronimus (INDR, membre du jury) et Roger Wagner (Imprimerie Faber)

mie luxembourgeoise, tout en se réjouissant de l'excellence et du dynamisme du secteur. Le jury indépendant du Grand Prix, composé de neuf membres et présidé par Jean-Luc Walraff, directeur de création chez JWT à Bruxelles, a fait son choix sur base d'une approche globale et conceptuelle des projets, en tenant compte de la réponse donnée par l'agence au client, de son inventivité et enfin de la qualité et de la pertinence du résultat.

Parmi les 107 projets déposés pour la 2<sup>e</sup> édition du «Grand Prix paperJam Communication, Marketing et Design», le jury en a nommé 50, puis établi un Top 10 au sein duquel il a choisi les lauréats. Le 1<sup>er</sup> Prix a été décerné à la campagne «Livreur de frissons» réali-

sée par l'agence Comed pour le client Messageries du Livre. Le deuxième prix fut pour la campagne «Fairtrade Kaffi Dag» réalisée par l'agence Comed pour le client TransFair-Minka a.s.b.l.. La troisième place est revenue à la campagne «Bravo» réalisée par Lemon Scented Tea (Pays-Bas) pour Munhowen Bofferding. Un prix «Coup de cœur du jury» a été décerné à la campagne «ONU Mënscherechter: Och fir Mënsche mat enger Bëhennerung» réalisée par l'agence Bizart pour le ministère de la Famille et de l'Intégration. Finalement, le prix spécial «Propriété Intellectuelle» fut décerné à la campagne «Jailbird» réalisé par l'agence Guido&Glas pour Défi-Job.

## Immobilier, Private Equity et Hedge Funds

### Ernst & Young lance le «Alternative Investment Funds Club»



**E**rnst & Young, Luxembourg lance l'AIF Club (Alternative Investment Funds Club) dédié aux professionnels de la gestion alternative opérant dans les secteurs de l'immobilier, du Private Equity et des Fonds Hedge. Le Club vise, premièrement, à offrir aux professionnels de l'industrie alternative une plate-forme de rencontres, d'échanges de vues et de partage d'expérience, deuxièmement, à leur fournir des informations sur les développements les plus récents au sein des secteurs alternatifs de l'industrie financière (Private Equity, immobilier et Fonds Hedge) et, troisièmement, à leur proposer des formations pratiques visant

à mieux comprendre et à mieux servir cette industrie. Les activités proposées pour atteindre ces objectifs seront caractérisées par une grande variété: formations, sessions d'information, ateliers interactifs, conférences, études et guides techniques, webcasts, articles mais également événements sociaux et soirées de networking.

20 années ont été nécessaires à la place financière de Luxembourg pour s'établir comme leader mondial en matière de fonds UCITS. L'industrie des fonds alternatifs a, pour sa part, connu une croissance spectaculaire sur les 10 dernières années. La création – suivie de leur amélioration – de struc-

tures flexibles et fiscalement efficaces telles que la SICAR ou le SIF, respectivement en 2004 et 2007, a en effet permis de structurer les produits alternatifs internationaux. «Le défi majeur pour la place de Luxembourg aujourd'hui consiste à transposer avec succès l'expertise et la réputation acquises dans le secteur non alternatif au secteur alternatif légèrement régulé. L'objectif est de permettre au Luxembourg de devenir une juridiction capable de fournir des services à la chaîne de valeur de telles structures de fonds dans son ensemble; ne pas accueillir que des *back-offices* mais aussi des *middle-offices*», explique Alain Kinsch, Country Managing Partner d'Ernst & Young et Private Equity Funds Leader du réseau EMEA (Europe, Middle-East, India, Africa). Cette transformation est actuellement en cours. L'objectif de l'AIF Club est de contribuer à l'accélérer en procurant conseil, publications et formations dédiées.

En créant ce Club, Ernst & Young souhaite permettre à ses membres de se tenir au courant des changements rapides dans les conditions de marché et de partager leurs expériences et leurs points de vue avec d'autres acteurs du marché de manière aisée.

*Telindus brings together ICT and Telecom*

# En 3 minutes, oubliez tous les problèmes de votre informatique traditionnelle.



Manque  
de flexibilité



Coût  
trop élevé



Faiblesses  
de sécurité



Gestion complexe  
et chronophage

*Téléchargez gratuitement depuis votre smartphone une application permettant de lire les QR Codes (i-nigma ou QR Reader par ex.), puis scannez l'un des codes ci-dessus et laissez-vous guider. L'ICT fait le reste.*



3 minutes, c'est le temps qu'il faut à Telindus pour vous présenter la solution à tous les problèmes liés à l'ICT dans votre entreprise.

Accordez-nous ces 3 minutes: scannez le QR code qui vous correspond ou rendez-vous sur [www.telinduscloud.lu](http://www.telinduscloud.lu)

together with



Consult | Integrate | Manage | Outsource

Copyright © 2010 Telindus

 **telindus**  
belgacom ICT

CHANGE THINGS  
YOUR WAY

## Environnement

## LuxairGroup reçoit le label de qualité SuperDrecksKëscht fir Betriber



**5** nouveaux départements de LuxairGroup viennent de se voir décerner le label de qualité de la SuperDrecksKëscht fir Betriber: le département Technics de Luxair Luxembourg Airlines, responsable pour la maintenance des avions, le tour-opérateur LuxairTours, le LuxairServices Catering, le Service des Achats Centraux ainsi que la Cantine du Cargocentre. L'année dernière déjà LuxairCARGO opérant le Cargocentre, placé en 5<sup>e</sup> position au niveau européen d'un point de vue volume de fret acheminé ainsi que

LuxairServices Ground Equipment responsable pour les quelque 550 véhicules du groupe, avaient reçu le même label, qui a été reconduit cette année.

Pour être éligible un certain nombre de mesures ont été prises en ce qui concerne la gestion des déchets. Pour chaque site un «responsable recycling» a été désigné. Puis, pour chaque site on a procédé à l'identification des différents déchets, à la mise en place de bacs de collecte et à l'installation d'un centre de tri en fonction des différents déchets du site. Enfin des procédures de gestion des

déchets ont été mises en place au sein de chaque département et le personnel a été sensibilisé et formé. Les instructions et les plans du centre de tri ont été publiés sur l'Intranet de la compagnie, où ils sont disponibles à tout moment, et des audits internes réguliers sont effectués pour contrôler la mise en application des procédures. Tout au long de la procédure le département Environnement, Santé et Sécurité de LuxairGroup a accompagné et conseillé les divers départements.

Titulaires du label de qualité, les départements de LuxairGroup s'engagent à se soumettre chaque année au contrôle et à continuer à placer la prévention et la réduction des déchets au centre de la gestion des déchets de l'entreprise. Le label SuperDrecksKëscht fir Betriber est certifié selon la norme internationale ISO 14024:2000. Ceci comprend entre autres la procédure de contrôle et les exigences auxquelles doivent satisfaire les contrôleurs. La gestion des déchets dans les entreprises labellisées répond ainsi intégralement aux exigences figurant dans la norme ISO 14024. ■

## Audit &amp; consultance

## PwC met à l'honneur la fidélité et la loyauté de ses collaborateurs



**L**ors d'une réception interne organisée récemment, Didier Mouget, Managing Partner et Vinciane Istace, Human Capital Partner de PwC Luxembourg, ont personnellement remercié 80 collaborateurs issus de tous les départements pour leur ancienneté et leur engagement dans la firme. Une occasion de saluer leur dévouement et leur participation active aux projets de la firme.

Didier Mouget a ouvert la cérémonie en retraçant un rapide historique de la firme en déclarant: «PwC Luxembourg a évolué au cours des 30 dernières années

d'une poignée d'employés à l'origine à près de 2000 aujourd'hui, la firme a réussi à maintenir les valeurs de solidarité, de respect et de loyauté qui ont été à la base de son succès, et ce malgré ces deux dernières années particulièrement difficiles pour l'ensemble de l'économie luxembourgeoise. PwC Luxembourg a maintenu et même augmenté ses effectifs et son chiffre d'affaires et se trouve maintenant en très bonne position pour bénéficier d'une reprise économique, certes toujours fragile, mais de plus en plus palpable au Luxembourg». L'événement a permis de reconnaître, outre leurs accomplissements professionnels, la qualité de la collaboration, dynamique essentielle pour PwC Luxembourg. Vinciane Istace, Human Capital Partner a souligné que «La fidélité et la loyauté de nos collaborateurs sont le fondement même de notre culture d'entreprise. En tant que 11<sup>e</sup> employeur du pays et 7<sup>e</sup> employeur privé, nous avons une responsabilité importante et un rôle d'employeur modèle à assumer.»

Tout d'abord, Anne Murrath, Associée Tax et Pascal Rakovsky, Associé et Audit Leader, ainsi qu'Anny Schortgen, Statutory Reporting Specialist, ont célébré leur trentième année de collaboration au sein de PwC Luxembourg. A leur tour, Emmanuel David, Marie-France Eppe et Thomas Schiffler ont été mis à l'honneur pour leur vingt-cinquième année au sein de la firme. Quant à Amaury Evrard, Albert Federspiel, Kenneth Iek, Laurent Marx et Elisabeth Thomas, c'est plus de 20 années de collaboration qui ont été récompensées durant cette cérémonie. Finalement Loïc De Rosa, Murielle Filipucci, Pierre Kirsch, Isabelle Leinenweber, Xavier Lisoir, Régis Malcourant, Jeanine Marmone, Géraldine Piat, Florence Roux, Thierry Salagnac, Serene Shtayyeh, Nadège Sornais et Stéphanie Wohl ont célébré leur quinzième année au sein de la firme.



## DÉTENDEZ-VOUS, ON S'OCCUPE DE TOUT.

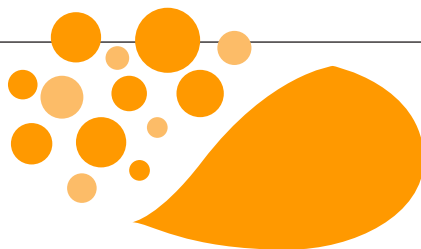
Depuis plus de 20 ans, LeasePlan s'impose comme le partenaire de référence qui s'engage à assurer une mobilité quotidienne à ses clients et conducteurs. Gagner la satisfaction de tous, c'est garantir une qualité de service irréprochable. C'est activer un Mobility Center qui assure un contact direct entre vous et nous. Nous sommes à vos côtés de façon active. L'excellence du service, c'est notre meilleur prix et la garantie de votre bien-être.

[WWW.LEASEPLAN.LU](http://WWW.LEASEPLAN.LU)

**LeasePlan**

*It's easier to leaseplan*





## BOURSE D' ENTREPRISES

# Bourse transfrontalière d'Entreprises

un outil performant pour la cession et  
la reprise d'entreprises en Grande Région

La bourse facilite la transmission d'entreprises et la démarche des partenaires. Elle est guidée par la volonté de vouloir:

- créer une masse critique pour faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs dans une vision de fluidité et de mise en réseau;
- dynamiser le marché de la transmission en terme de fiabilité des annonces et de professionnalisme des intervenants;
- promouvoir les territoires de chalandise de la Grande Région;
- pérenniser les activités économiques;
- sauvegarder l'emploi par le maintien d'entreprises rentables;
- développer l'esprit d'entreprendre par le biais de la reprise d'entreprise;
- assurer le contrôle de la qualité par le principe de la territorialité assorti d'un agrément préalable des intermédiaires professionnels sur base d'une charte de fonctionnement et de bonne conduite.

**Cette action est co-financée par la Commission européenne dans le cadre du projet «RTCE».**

Pour consulter le détail des dernières annonces, le site [www.bourse-entreprises.org](http://www.bourse-entreprises.org) a été mis en place.

Afin d'obtenir toutes les informations relatives aux différentes offres, il vous suffit de vous inscrire via la rubrique «Acquisitions».

### Horeca

#### Ouest

**Réf C2312:** Vends fonds de commerce, restaurant, 36 couverts, 16 places sur terrasse, axe Luxembourg-Arlon.

**Réf C1901:** Vends fonds de commerce, 60 couverts, cuisine traditionnelle, emplacement touristique Vallée des 7 Châteaux, grande terrasse, parking privé.

**Réf C2273:** Vends Sandwicherie, petite restauration. Emplacement dans zone industrielle.

#### Centre

**Réf C539:** Vends fonds de commerce d'un café (brasserie) avec petite restauration, 40 couverts, cuisine française traditionnelle.

**Réf C2371:** Vends fonds de commerce de débit de boissons alcooliques et non-alcooliques.

**Réf C2369:** Vends café avec petite restauration équipée: bar, tables, fauteuils et petite réserve. A voir: bel emplacement, très lumineux.

**Réf C1888:** Cessation des parts d'une société d'achat/vente et import/export de matériel informatique. Représentant des marques Samsung et Canon.

#### Sud

**Réf C2287:** Vends café avec petite restauration. 40 places + grande terrasse exploitable avec plus de 100 places. Café situé en plein centre ville, accès piétons et parking proche.

**Réf C544:** Vends fonds de commerce d'un café avec 50 places assises au total et une mezzanine pour réunions privées.

#### Est

**Réf C2391:** Vends fonds de commerce d'un restaurant avec 60 couverts + terrasse avec 20 couverts, cuisine méditerranéenne, avec un four à pizza à bois. Emplacement plein centre ville touristique. Etablissement en pleine activité.

### Commerce de détail

#### Nord

**Réf C1900:** Vends fonds de commerce de maroquinerie grandes marques.

**Réf C1906:** Vends fonds de commerce, vente de bijoux et montres fantaisie ainsi que divers accessoires (sacs à mains, portefeuilles etc.)

**Réf C540:** Vends fonds de commerce d'une boutique de vêtements pour dames et hommes avec corner Lacoste.

#### Centre

**Réf C541:** Vends fonds de commerce d'une librairie technique et scientifique. Edition de livres et de revues juridiques. Agence d'abonnement.

**Réf C2370:** Vends fonds de commerce de bijoux fantaisie et de vêtements.

**Réf C2368:** Vends fonds de commerce de négoce de chocolat. Cellule de 62m<sup>2</sup> dont +/- 15m<sup>2</sup> de cuisine équipée, évier eau chaude. A céder sans les meubles ou à discuter si reprise chocolat.

**Réf C2347:** Vends fonds de commerce, atelier pâtisserie-chocolaterie-glaces avec un point de vente pâtisserie-chocolaterie, 2 parkings, 2 WC, 1 vestiaire, 1 magasin et 1 bureau.

**Réf C2265:** Vends fonds de commerce de magasin de vêtements pour femmes.

**Réf C1832:** Vends fonds de commerce de magasin d'articles diététiques.

#### Sud

**Réf C543:** Vends fonds de commerce d'un magasin de gadgets, bonbonnières, imprimés et de cadeaux.

**Réf C2279:** Vends fonds de commerce: Centre de fitness, wellness et de remise en forme. Cabines pour massages et kinésithérapie, saunas et hammam. Matériel de fitness haut de gamme, équipement première qualité et aménagement exclusif. Clientèle existante et possibilités faciles de parking.

### Commerce de gros

#### Sud

**Réf C545:** Vends fonds de commerce/parts sociales d'une société exerçant le commerce de sel (distribution de sel).

### Services

#### Nord

**Réf C1873:** Vends entreprises de vente et d'installation de Chauffages, Climatisations et Sanitaire.

#### Centre

**Réf C537:** Vends fonds de commerce ayant pour objet la vente et l'installation du matériel pour le secteur Horeca.

### Autre

**Réf C542:** Vends magazine mensuel „Guide Immobilier“ de +/- 35 annonces d'une page/numéro et +/- 300 petites annonces photo/numéro.

Pour tout renseignement complémentaire,  
la Chambre de Commerce reste  
à votre disposition  
Tél.: (+352) 42 39 39-338  
E-mail: [bourse@cc.lu](mailto:bourse@cc.lu)  
Personnes de contact:  
Blazenka Bartolovic et Laurent Koener





CITROËN préfère **TOTAL**  DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.



CITROËN NEMO

CITROËN BERLINGO

Déjà un **CITROËN NEMO** fourgon 1.4i BVM à **7.370€** HTVA <sup>(1)</sup> prime de recyclage de 700€ HTVA déduite.<sup>(2)</sup>

Déjà un **CITROËN BERLINGO** 1.6i 90 BVM court à **9.190€** HTVA <sup>(1)</sup> prime de recyclage de 800€ HTVA déduite.<sup>(2)</sup>

## CITROËN REND VOTRE TRAVAIL PLUS LÉGER.

Chez Citroën, tout est pensé pour vous faciliter la vie, et surtout le travail. Nous mettons à votre disposition un réseau unique de pros qui connaissent parfaitement vos besoins et vos exigences. Alors quoi qu'il arrive, ne vous en faites pas : avec Citroën, vous pouvez travailler l'esprit léger.

CRÉATIVE TECHNOLOGIE





Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, *Merkur* vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



### ■ Nathalie Mella

Première employée de bureau auprès de la Luxembourg School for Commerce, Formation Professionnelle Initiale – Service clientèle

Nathalie travaille en tant que Première employée de bureau au sein de l'équipe de Formation professionnelle initiale auprès de la Luxembourg School for Commerce. Elle a à sa charge la planification et l'organisation des examens de fin d'apprentissage et des tests intermédiaires pour le secteur de l'Horeca et les professions d'«informaticien qualifié» et d'«assistant en pharmacie».

Au quotidien, Nathalie prend part à diverses réunions en matière d'apprentissage. Elle apporte également son assistance lors des différentes épreuves d'examen. Nathalie gère des contrats d'apprentissage et travaille en étroite collaboration avec le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, l'Adem et les écoles. Enfin, Nathalie informe, conseille

et assiste les patrons ou les apprentis. «La variété des tâches, l'intérêt des rencontres avec les différents acteurs du monde éducatif et scolaire et le fait de pouvoir effectuer un travail de manière autonome sont autant de choses qui me réjouissent», commente Nathalie avec enthousiasme.

Avec ces fonctions qui l'occupent à plein temps, Nathalie tâche de profiter au mieux de sa famille. Elle s'occupe de ses chiens et s'adonne avec plaisir au sport, qu'elle pratique régulièrement. Familière des salles de concert, Nathalie aime aussi les voyages.



### ■ Laurent Lucas

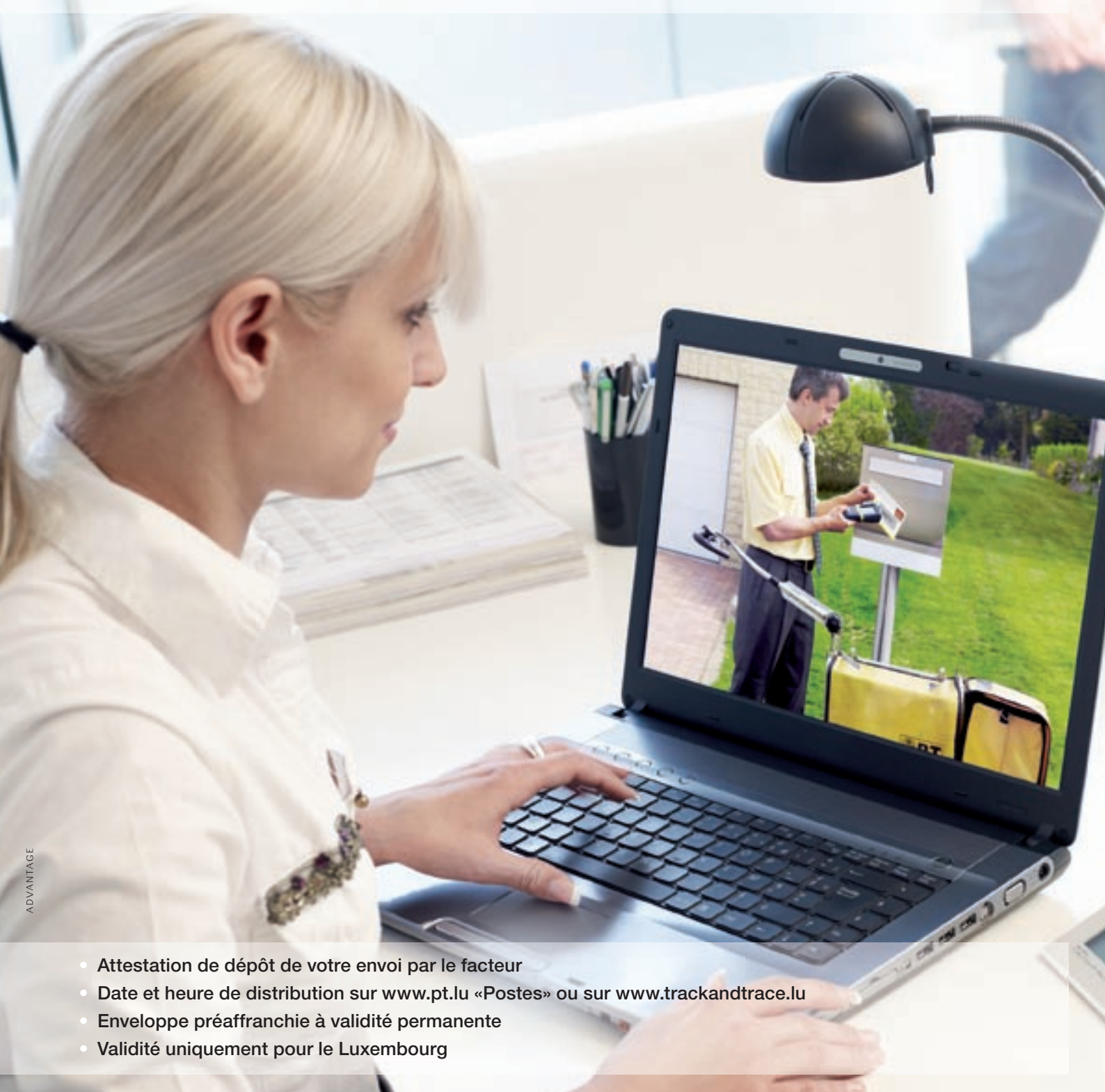
Attaché auprès de l'Espace Entreprises, Département «Création et Développement des Entreprises»

Juriste de formation, Laurent travaille auprès du Département Création et Développement des Entreprises de la Chambre de Commerce, en tant qu'Attaché auprès de l'Espace Entreprises. La mission de conseil et d'assistance du département Création et Développement des Entreprises est assurée par l'Espace Entreprises, une entité de type «Guichet Unique» qui répond à toutes les démarches liées à l'exploitation et la création d'entreprises dans les secteurs couverts par la Chambre de Commerce. Laurent conseille les membres de la Chambre de Commerce en matière juridique. Il participe également à la rédaction des avis. En effet, la mission de promotion des intérêts des entreprises passe en partie par l'intervention de la Chambre de Commerce dans la procédure législative. Le Gouvernement a l'obligation de demander

l'avis de la Chambre de Commerce pour tout projet de loi ou de règlement grand-ducal concernant les secteurs d'activité représentés par la Chambre. Par ailleurs, Laurent représente la Chambre de Commerce dans différentes commissions. Il est aussi assesseur auprès du Tribunal de travail et du Conseil arbitral des assurances sociales. A ce titre, il fait entendre la voix du patronat pour les affaires plaidées auprès de ces juridictions. «Le contact personnel avec les clients me plaît tout particulièrement. La grande diversité des tâches et le fait de pouvoir aider et soutenir activement nos membres et une partie de l'économie luxembourgeoise satisfont pleinement mes besoins et mes exigences», résume Laurent avec le sourire. Côté loisirs, Laurent conjugue passion pour le sport, l'histoire, la philosophie et les voyages.

# PostEnveloppe+

J'envoie mon courrier  
et je sais qu'il est bien arrivé



ADVANTAGE

- Attestation de dépôt de votre envoi par le facteur
- Date et heure de distribution sur [www.pt.lu](http://www.pt.lu) «Postes» ou sur [www.trackandtrace.lu](http://www.trackandtrace.lu)
- Enveloppe préaffranchie à validité permanente
- Validité uniquement pour le Luxembourg

**POSTENVELOPPE+**

Le prêt-à-poster avec suivi



Division des Postes - L-2998 Luxembourg - Téléphone: 8002 3210 - [www.pt.lu](http://www.pt.lu)

**eco+** P&TLuxembourg : acteur du développement durable

# Peintures Robin, des projets hauts en couleur.

Surprenant, mais c'est bien aux abords d'Useldange, en pleine nature, que nous trouvons une des entreprises de tradition du pays, créée en 1927 par sept industriels luxembourgeois. Retour sur une histoire de plus de 80 ans aux assises locales fermes.

Le logo en dit long: il représente un écusson de chevalier et l'entreprise porte le nom du dernier seigneur du château d'Useldange.

Même si beaucoup a évolué entretemps, le site de production y est toujours installé. Un 2<sup>e</sup> site, qui accueille entre autres le magasin de gros et de détail ainsi que la distribution des laques pour réparation carrosserie, est ouvert en 2007 à Leudelange. Au total l'entreprise compte aujourd'hui 76 collaborateurs actifs dans quatre départements différents.

Quatre domaines d'activité distincts qui permettent de faire face aux variations saisonnières et économiques.

Peintures Robin est en effet active en peintures pour bâtiment, industrie, carrosserie ainsi qu'en sous-traitance de produits chimiques pour la grande industrie. Bien présente sur son marché domestique, la société a constamment étendu son rayon d'action qui intègre aujourd'hui plus de 200 km dans la Grande-Région. Et elle entend bien continuer ce développement grâce à de nouveaux partenariats.

Useldange: des installations de production à la pointe du progrès



**«La clé de la réussite réside dans la recherche et la diversification.»**



La direction de Peintures Robin: MM. Glody, Welter et Zoller (de g. à d.)

C'est ainsi qu'ont démarré en 2005, les travaux de construction d'une nouvelle fabrique à Useldange. «Notre banque, qui accompagne l'entreprise depuis ses débuts, était enthousiaste du projet et nous a conseillé pour le financer de la façon la plus judicieuse». Pit Welter, Président du Comité de direction et administrateur délégué, se félicite de la décision prise à l'époque: «Nous devons moderniser, et nous voulions donner les moyens de la réussite à ce tournant important de notre entreprise.»

Pari gagné, avec une production de plus de 2 millions de kilos de peinture chaque année.

Et des capacités bien supérieures que l'entreprise entend exploiter à moyen terme en perçant les marchés des pays voisins. Le challenge est aujourd'hui de trouver les partenaires industriels qui assureront la distribution de la production d'Useldange. En attendant, la firme se développe sur son marché domestique grâce à l'expertise et le know-how de ses ingénieurs et la qualité de ses services et produits. «Nous avons élargi notre horizon à de nouveaux domaines comme celui des nanotechnologies et



Le site de distribution à Leudelange

développé une gamme de produits aqueux ne contenant aucun solvant.» confirme M. Zoller, Directeur de Robin.

Formation continue en interne évidemment, mais aussi pour ses clients.

Peintures Robin propose à ses clients professionnels différents types de formation: de l'initiation aux séminaires spécialisés afin de leur permettre de prendre connaissance des dernières innovations et de les transposer à leur travail.

Une vision claire, une politique de management efficace.

Pour Patrick Grün, conseiller Dexia BIL attiré à Peintures Robin: «Voilà une entreprise qui s'est donné des moyens à hauteur de ses ambitions. Nous serons là pour l'accompagner dans ses projets et nous la remercions de la fidélité qu'elle nous accorde depuis plus de 80 ans.»

### Une banque à visage humain

Nous nous engageons à concevoir des produits élaborés et à développer des solutions novatrices répondant aux besoins des Corporates, PME, professions libérales et indépendants.



Patrick Grün, conseiller PME chez Dexia BIL